

SODALITIUM

N° 67

Anno XXXIII n.2 - luglio 2017 - Sped. a. p. - art. 2 - comma 20/c, Legge 662/96 - Filiale di Asti - Organo ufficiale del Centro Librario Sodalitium -
Loc. Carbignano, 36. 10020 VERRUA SAVOIA (TO) Tel. +39.0161.839.335 - IN CASO DI MANCATO RECAPITO, RINVIARE
ALL'UFFICIO C.R.P.ASTI PER RESTITUZIONE AL MITTENTE CHE SI IMPEGNA A CORRISPONDERE LA RELATIVA TARIFFA



“*Sodalitium*” Periodico -
n° 67, Anno XXXIII n. 2/2017

Editeur Centro Librario Sodalitium

Loc. Carbignano, 36. 10020 VERRUA SAVOIA TO
Tel.: 0161.839335 - CCP 36390334

Internet: www.sodalitium.eu - email: info@sodalitium.eu

Direttore Responsabile don Francesco Ricossa
Autorizz. Tribunale di Ivrea n. 116 del 24-2-84

Stampa: - Alma Tipografica Villanova M.vi. CN
Le présent numéro
a été achevé de rédiger le 30/06/2017

Ai sensi della Legge 675/96 sulla tutela dei dati personali, i dati forniti dai sottoscrittori degli abbonamenti verranno trattati in forma cartacea ed automatizzata e saranno utilizzati esclusivamente per invio del giornale oggetto di abbonamento o di altre nostre testate come copie saggio e non verranno comunicate a soggetti terzi. Il conferimento dei dati è facoltativo ed è possibile esercitare i diritti di cui all'articolo 13 facendone richiesta al responsabile trattamento dati: Centro Librario Sodalitium.

En couverture : prêtres, religieux et séminaristes de l'Institut à Saint-Pierre de Rome

Sommaire

Éditorial	p. 2
'La seconde brèche de Porta Pia' : le monument dédié à Giordano Bruno	p. 4
Un des passages de l'Évangile les plus difficiles à comprendre. La parabole de l'intendant infidèle	p. 13
« Si Luther revenait sur terre, il trouverait que Bergoglio est trop progressiste ! »	p. 19
Ordinations sacerdotales en vue ? Mgr Kal'ata	p. 24
Marie antithèse de Satan	p. 28
COMMUNIQUÉS DE L'INSTITUT MATER BONI CONSILII	
Martyre ou châtement ?	p. 48
Bergoglio et les prêtres mariés	p. 49
"La fin d'une équivoque" : Mgr Fellay confirme	p. 50
Vie de l'Institut	p. 53

Éditorial

Reprenons là où nous nous étions quittés... Dans le dernier éditorial nous rappelions le trentième anniversaire de notre Institut (1985-2015). Toute l'année 2016 a été pour nous une année "jubilaire", au cours de laquelle nous avons fêté cette étape si importante pour la vie de notre petite famille. Et c'est pourquoi nous l'avons inaugurée par un pèlerinage qui nous ramenait à nos origines. Les 26, 27 et 28 janvier 2016, Mgr Stuyver, les prêtres de l'Institut, les séminaristes et les frères, sont retournés au Sanctuaire de Notre-Dame du Bon Conseil, à Genazzano, comme le fit l'Institut naissant en 1986. Après avoir reçu la bénédiction de notre Mère et Patronne, nous nous sommes rendus à Rome, qui est et reste la Capitale de l'Église et de tout le Christianisme, et nous nous sommes recueillis devant les

Le but de Sodalitium est toujours le même : celui de contribuer par la connaissance de Dieu et des choses divines au salut des âmes, et en même temps de mettre en garde contre les erreurs, tant contre les plus manifestes que contre celles plus insidieuses qui souvent se cachent sous l'apparence du bien.

reliques de saint Pie X, de saint Pierre et de tant d'autres Souverains Pontifes qui reposent dans cette grande basilique.

Quelques mois après, ce sont les religieuses de notre Institut qui se sont rendues à Genazzano. Ce furent des moments émouvants, une grande manifestation

de foi, de charité fraternelle, de fidélité aux origines de notre Institut, qui n'ont pas manqué de donner des fruits et des grâces abondantes. Parmi elles, rappelons l'entrée dans l'Institut de l'abbé Piero Frascchetti le 12 février 2016 – qui nous avait déjà rejoints en 2013 –, l'ordination sacerdotale de l'abbé Charbel Madi le 1^{er} octobre 2016, et la récente entrée dans l'Institut de l'abbé Arnold Trauner, en la fête de Notre-Dame du Bon Conseil, le 26 avril 2017. Ordonné en 1994 dans la Fraternité Saint-Pie X, il a exercé son ministère pendant plusieurs années en Afrique, quittant la Fraternité en 2013. Actuellement, il célèbre la sainte Messe en Autriche, en Hongrie (à Budapest) et à Londres. Nous sommes heureux et honorés de l'accueillir parmi nous.

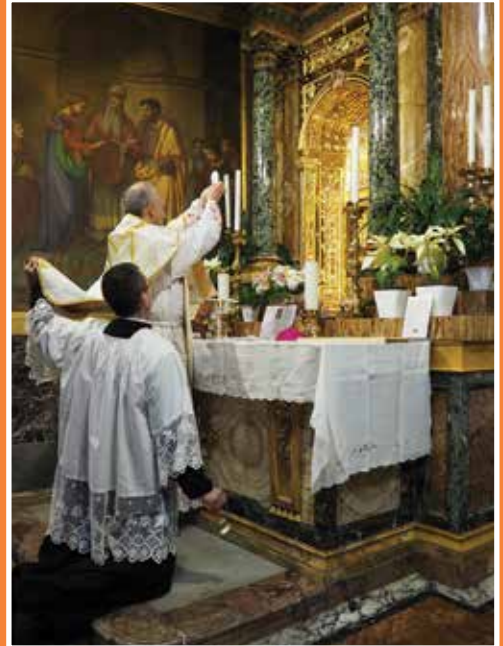
L'apostolat de notre Institut doit faire face à de nombreuses nouvelles nécessités, qui deviennent encore plus pressantes avec l'aggravation de la crise – dans l'Église et dans la société – qui augmente, pouvons-nous dire, de jour en jour. Nous sommes ainsi obligés de donner la priorité à l'apostolat (au moins par rapport à notre revue), apostolat qui s'ouvre vaste devant nous, selon les paroles de l'Évangile : *la moisson est abondante, mais les ouvriers peu nombreux*. Nous avons ainsi essayé d'accomplir notre tâche de formation en cédant davantage aux caractéristiques de la communication moderne, en privilégiant de brefs communiqués pour commenter les événements et donner la 'ligne' de notre Institut, ou, pour les approfondissements, de faire un meilleur usage de la parole par rapport à l'écrit : les nombreuses conférences et plus encore les journées de formation (nous pensons à celles désormais annuelles de Modène, Milan et Paris) sont à la disposition de ceux qui veulent les écouter sur les 'canaux' de *Sodalitium*. Dans ce numéro de la revue, vous trouverez donc en grande partie le recueil de nos derniers communiqués et la transcription de certaines conférences, avec des articles inédits, tandis que d'autres sont déjà en préparation.

Le but est toujours le même : celui de contribuer par la connaissance de Dieu et des choses divines au salut des âmes,

et en même temps de mettre en garde contre les erreurs, tant contre les plus manifestes que contre celles plus insidieuses qui souvent se cachent sous l'apparence du bien.

Bonne lecture !

Prêtres, religieux et séminaristes de l'Institut au Sanctuaire de Notre-Dame du Bon Conseil à Genazzano





'LA SECONDE BRÈCHE DE PORTA PIA' : LE MONUMENT DÉDIÉ À GIORDANO BRUNO

Par l'abbé Francesco Ricossa

Rome, 9 juin 1889 : au Campo de' Fiori fut inauguré le monument dédié à Giordano Bruno, qui représentait l'hérésiarque regardant, en signe de réprobation, en direction de Saint-Pierre. L'événement fut appelé une *seconde Porta Pia*, et a trouvé son chantre moderne en la personne de l'historien Massimo Bucciantini, auteur du livre "*Campo dei Fiori, storia di un monumento maledetto*" (Einaudi, 2015). L'auteur raconte l'histoire d'une statue : une histoire intéressante et instructive non seulement pour les francs-maçons et les libres penseurs, mais aussi pour nous catholiques qui nous nous opposons fermement à tout ce que représente ce monument.

L'inauguration du monument romain, après une bataille de trente ans entre opposants et partisans de l'initiative, suivait de quelques mois une autre inauguration : celle qui eut lieu à Paris, le 15 mai. La *Tour Eiffel* – c'est d'elle dont nous parlons – fut voulue comme un "symbole grandiose de la marche du progrès depuis 1789" (le *New York Tribune* cité par Bucciantini), c'est-à-dire un symbole "de la Révolution et de la République". Le même ingénieur Eiffel ⁽¹⁾ avait permis à Frédéric-Auguste Bartholdi ⁽²⁾ de créer la Statue de la Liberté (*La Liberté éclairant le monde*), installée à New York en octobre 1886, don de la France aux États-Unis pour commémorer la Révolution américaine. New York, Paris, Rome, comme écrit dans son prologue Bucciantini, sont donc, en cette fin du XIX^{ème} siècle, idéalement unies à la Révolution par ces trois monuments.

Dans un article du 12 février 2017 (Giordano Bruno mourut le 17 février 1600) sur la *Domenica del Sole 24 ore*, intitulé, nous verrons pourquoi, *Lutero in*

L'histoire de la statue dédiée à Giordano Bruno est une histoire intéressante et instructive non seulement pour les francs-maçons et les libres penseurs, mais aussi pour nous catholiques qui nous nous opposons fermement à tout ce que représente ce monument.

Campo dei Fiori, Bucciantini écrit : "et ce ne fut pas, comme souvent on continue à le soutenir, la franc-maçonnerie qui eut un rôle marginal dans l'affaire et qui monta sur le char des vainqueurs seulement la dernière année, presque à la fin du conflit" à avoir le douteux honneur d'avoir voulu le monument en l'honneur de Bruno. C'était le "mouvement étudiant romain" qui avait gagné la bataille, "des étudiants passionnés de Mazzini et Garibaldi" "qui décidèrent de mettre en pratique un projet radical qui en peu de temps se transforma en une seconde Porta Pia".

Mais la franc-maçonnerie n'eut-elle vraiment pas grand-chose à voir avec le projet des "jeunes étudiants" ? Je ne voudrais pas contredire l'illustre chercheur, d'autant plus avant d'avoir lu son livre comme je me propose de le faire, mais est-il vrai que la franc-maçonnerie n'eut 'pas grand-chose à voir' avec le projet anticlérical ?

1. Un monument maçonnique

L'artiste auquel nous devons la statue en question, Ettore Ferrari (1845-1929), fut initié en franc-maçonnerie dans la Loge *Rienzi* de Rome en 1881, il fut Grand Secrétaire des Grands Maîtres Adriano Lemmi et Ernesto Nathan, et ensuite Grand Maître lui-même à partir de 1904 ⁽³⁾, tout comme l'orateur officiel de la cérémonie du 9 juin 1889, le député Giovanni Bovio (1837-1903) initié maçon dans la Loge *Caprera* de Trani en 1863, et qui le 17 février 1889 avait été élu Grand Orateur du Grand Orient ⁽⁴⁾. Ce fut Bovio



Le monument en l'honneur de Giordano Bruno à Rome, dont il est question dans le présent article

qui composa l'inscription du monument : *A Bruno/il secolo da lui divinato/qui/dove il rogo arse*. Giuseppe Garibaldi (1807-1882), qui dès le début soutint l'initiative (*“puisse le monument par vous érigé au grand penseur et martyr être le coup de grâce à la baraque de ces guignols qui sont en villégiature sur la rive droite du Tibre”*) bien qu'en n'en voyant pas la réalisation, fut initié en 1844 et fut acclamé, dans la première constituante maçonnique de 1861, “Premier Franc-Maçon d'Italie” ; en 1864, il fut élu Grand Maître et, en 1872, Grand Maître Honoraire à vie ; il fut aussi (*risum teneatis*) Grand Gérophante des Rites de Misraïm et Memphis. Le chef du gouvernement, qui par son active action vainquit les oppositions au monument (notamment en destituant en 1887 le maire de Rome, Leopoldo Torlonia, coupable d'avoir envoyé des vœux au Pape), était le frère Francesco Crispi (1818-1901), initié paraît-il déjà en 1860 et certainement – dans la tristement célèbre Loge *Propaganda Massonica* – en 1880, et élu au Conseil de l'Ordre en 1885 ⁽⁵⁾. Et encore : Alfredo Baccarini (1826-1890), député et ministre, fut lui aussi maçon ⁽⁶⁾ ; Francesco De Sanctis (1817-1883), qui comme ministre de l'instruction publique fit republier les œuvres de Voltaire, fut membre de la Constituante maçonnique du Grand Orient en 1869 ⁽⁷⁾ ; dans le Comité d'Honneur nous trouvons Crispi, Zanardelli (Maître de la Loge *Propaganda Massonica*) ⁽⁸⁾, Aurelio Saffi (Loge *Dante Alighieri* de Turin et *Propaganda*

Massonica de Rome) ⁽⁹⁾, Bovio, Nicotera (Vénérable Maître de la Loge *Rigenerazione* de Naples, élu en 1872 au Conseil de l'Ordre). Mais Bucciantini veut mettre en relief le rôle des jeunes étudiants universitaires qui en 1876 lancèrent l'initiative d'un “Comité promoteur universitaire international pour l'érection d'un monument dédié à Giordano Bruno au Campo de' Fiori”, et *in primis* du premier inventeur, le communard exilé français Armand Lévy, “un révolutionnaire de profession”, ainsi que celui de l’“unique professeur de la *Sapienza*” qui les soutint dès 1885, le socialiste Antonio Labriola.

Mettant pour le moment de côté le “révolutionnaire de profession”, Armand Lévy, qui mérite un chapitre à part, donnons tout de suite un coup d'œil aux fameux étudiants et au professeur Labriola. Voici quelques étudiants ‘mazziniens’ et ‘garibaldiens’ : Adriano Colocci, Alfredo Comandini, et le plus âgé Pietro Cossa... Adriano Colocci (1855-1941), de Jesi, affilié à la Loge *Tito Vezio* de Rome le 6 juin 1876, fils du marquis et sénateur Antonio, lui aussi maçon qui vécut l'expérience de la République Romaine avec Mazzini et fournit l'explosif pour ouvrir la brèche de Porta Pia ⁽¹⁰⁾ ; Alfredo Comandini (1853-1923), journaliste et député, fut initié le 18 octobre 1883 dans la Loge *La Ragione* de Milan ⁽¹¹⁾ ; Pietro Cossa (1830-1881), dramaturge, entra en maçonnerie en janvier 1874 dans la Loge *Universo* de Rome ⁽¹²⁾. Quant à Labriola, d'après l'historien de la maçonnerie Aldo Alessandro Mola “le chef de file de l'école du marxisme italien” “était fuitivement passé entre les colonnes de Jachin et Boaz” ⁽¹³⁾ : il demanda certainement en 1888 son affiliation à la Loge *Rienzi* à l'Orient de Rome, ce qui révèle que le philosophe socialiste se reconnaissait dans la pensée maçonnique. Mais Bucciantini a démontré que le discutabile honneur d'avoir en premier proposé un monument à la gloire de Bruno au Campo de' Fiori revient au révolutionnaire communard Armand Lévy, exilé en Italie précisément à cause de ses erreurs subversives et qui était lié avec les “étudiants romains” par l'intermédiaire de Colocci ⁽¹⁴⁾. Le moment est arrivé de faire connaître aux lecteurs notre “héros”.

2. Armand Lévy

Vu son âge, il est difficile de penser qu'il était étudiant en 1876 : mais il était franc-maçon. Voici ce que nous dit en effet le *Dictionnaire des Francs-Maçons européens* déjà cité :

“Lévy Armand François Théodore. Journaliste français. Né en 1827 à Précy-sous-Thil (Côte-d'Or), décédé en 1891. Combattant de février 1848, puis au service de la Commune en 1871, et dut s'exiler en Italie après la semaine sanglante de mai. Initié en 1858 par une Loge de la Grande Loge de France”⁽¹⁵⁾. Jusque-là, les maigres informations d'un dictionnaire. Mais il y a mieux, et plus intéressant.

Armand Lévy naît catholique⁽¹⁶⁾, mais les eaux du baptême ne réussirent pas à effacer le sang juif qui court dans ses veines. À 21 ans, il est “combattant de février 1848” : sa première révolution a donc pour but de chasser la monarchie (orléaniste) et d'instaurer la République. À cette époque, Lévy avait déjà connu Adam Mickiewicz (1798-1855), exilé à Paris, dont il deviendra le secrétaire et l'ami intime⁽¹⁷⁾. Nous avons déjà abondamment parlé de Mickiewicz sur *Sodalitium*⁽¹⁸⁾ dans l'article intitulé *Karol, Adam, Jacob*, où ‘Karol’ signifie Karol Wojtyła, ‘Adam’, Adam Mickiewicz, et ‘Jacob’, Jacob Frank, le faux messie polonais héritier de Sabbataï Zevi, qui proclamait l'avènement du Messie au moyen du péché. Puisque le plus grand péché était sans doute l'apostasie, de juif, Zevi se fit mahométan, et Frank – avec tous ses adeptes – catholique. Des catholiques apparents, bien entendu, si bien que de la secte des frankistes sortirent toujours des révolutionnaires de la trempe de Mickiewicz et Lévy ; il suffit de penser au cas emblématique de Moses Dobrushka qui fascina tant Gershom Scholem⁽¹⁹⁾. Mickiewicz était lui-même un révolutionnaire, et vraisemblablement, sous l'apparence d'un fervent catholique, un frankiste⁽²⁰⁾. Adeptes de sociétés secrètes qui complotaient contre le gouvernement tsariste, il fut arrêté et expulsé en 1829. Il soutint le soulèvement polonais de 1831 et prépara la révolution de 1848, à laquelle par-



Le franc-maçon Ettore Ferrari, auteur de la statue de Giordano Bruno

ticipa le jeune Lévy. Après avoir fait du dégât en France, il se rendit à Rome pour soutenir avec sa Légion Polonaise la République Romaine de Mazzini. Le 9 juillet 1876 (la même année donc au cours de laquelle Lévy inspira l'édification du monument en l'honneur de Giordano Bruno), Armand Lévy, “israélite, juriste, mais journaliste de profession, élevé dans l'atmosphère révolutionnaire et démocratique de 1848, franc-maçon et anticlérical déterminé (...) tint dans la salle du théâtre *Argentina* à Rome une conférence sur Michelet, Quinet et Mickiewicz au cours de laquelle il lança l'idée d'inaugurer en l'honneur de Adam Mickiewicz une plaque commémorative sur la via del Pozzetto 114” où naquit la *Legione romana*. Par la suite, une proposition du compagnon Samuele Alatri fit tant et si bien que le 29 mars 1877 (anniversaire de la fondation de la *Legione*) la Municipalité de Rome inaugurerait la plaque ainsi qu'un bas-relief du poète polonais au Capitole, en présence, naturellement, de l'ami Lévy qui, comme on voit, avait la manie des monuments. Un an après, en 1878, le “Mazzini polonais” eut - toujours au Capitole - son buste commémoratif, toujours en présence de Lévy qui, non content, le porta ensuite en procession à Paris, écrivant enfin, sur les commémorations capitoline, un article sur la *Rivista della Massoneria italiana* : *Adamo Mickiewicz in Campidoglio*.

Mais au buste manquait encore une couronne de lauriers, et c'est ainsi que Lévy - toujours lui - la fit déposer, avec son inévitable discours, au cours d'une "pieuse cérémonie" (!) le 26 novembre 1879, anniversaire de la mort à Constantinople de son ami et compagnon. "Pieuse" cérémonie, puisqu'elle se conclut par la récitation de la *Prière des Pèlerins polonais*, composée par Mickiewicz et traduite en français par Montalembert (21).

Constantinople... Armand Lévy avait assisté à la mort de Mickiewicz, en avait rapporté la dépouille en France, avait élevé son fils mineur, Ladislas. Mais que faisaient Mickiewicz et son secrétaire à Constantinople ? "En compagnie de Lévy, Mickiewicz part pour la Turquie. Il a créé une Légion polonaise pour combattre la Russie et libérer la Pologne. Nous sommes en 1855, pendant la guerre de Crimée. (...) À Smyrne (Izmir), Mickiewicz et son secrétaire Lévy se rendent à la grande Synagogue. En conversant avec le rabbin, Lévy déclare : *Il me semble que le temps du retour à Jérusalem s'approche*. Quand le rabbin lui demande sur quels signes il se fonde, Lévy répondit : *La chute prochaine de l'autorité papale, la présente agonie de la Turquie et la ruine de la Russie*. Boreisza (17) cite aussi les mots de Mickiewicz à Lévy, après la chute de Sébastopol : *Je ne voudrais pas que les juifs quittent la Pologne (...) l'union entre la Pologne et Israël renforcera notre puissance morale et matérielle (...)*. Dans le camp de Saddik-Pacha (22), Mickiewicz et Lévy rencontrèrent des soldats juifs, surtout des prisonniers russes (...) Lui vint l'idée de créer une Légion juive, dans laquelle le judaïsme pourrait être respecté. Le projet reçut l'accord de personnalités autorisées : des officiels français d'origine juive y souscrivirent. Mickiewicz pensait qu'en faisant leur entrée en Pologne les détachements juifs auraient attiré en leur faveur la plus grande partie de la population juive, donnant ainsi l'exemple et incitant les polonais à combattre la Russie. Ces derniers auraient acquis la certitude que où combattent les juifs la victoire est assurée. Entre-temps, Lévy contacta les milieux juifs pour obtenir un financement pour soutenir le plan. Un émissaire

d'Alphonse Rothschild arriva en Turquie pour négocier avec le Sultan un prêt à la Turquie. Puisque Rothschild était lié aux maçons (23), Lévy put facilement rencontrer son délégué Israël Landau, grâce à qui il put approcher le ministre des affaires étrangères turc. Rothschild d'un côté, et la communauté juive de l'autre, devaient s'occuper des besoins matériels de la Légion". Mais les Turcs craignaient d'irriter les chrétiens en faisant des concessions aux juifs à Jérusalem, c'est pourquoi, la guerre finie, et Mickiewicz étant mort, plus rien ne se passa (24).

Parfaitement juif (malgré son baptême) et parfaitement franc-maçon, Armand Lévy semble réaliser en sa personne le terme forgé par Mgr Jouin : "judéo-maçonnerie". Et précisément, Armand Lévy joua un rôle important dans deux associations qui unissent maçonnerie et monde juif : l'*Alliance Israélite mondiale* et les *B'nai B'rith*. Jean-Philippe Schreiber (25) nous donne des renseignements majeurs : initié depuis 1858 dans la Loge *Saint-Vincent de Paul 133* de Paris, Lévy fréquente aussi la Loge *La Renaissance par les Émules d'Hiram* avec le rabbin Élie Aristide Astruc, Alexandre Weil et Moses Hess (26). Astruc et un autre franc-maçon, plusieurs fois ministre, Isaac Moïse dit Adolphe Crémieux, fondent en 1860 l'*Alliance Israélite Universelle*, suite aux événements de Damas et à l'affaire Mortara, en s'inspirant des principes de la maçonnerie. Les juifs roumains font appel en 1867 à l'*Al-*



Adam
Mickiewicz

liance Israélite en vue de la “restauration d’Israël” et l’année suivante le rabbin Taubes et Armand Lévy interviennent en ce sens auprès du gouvernement roumain (27). En 1873, Lévy contribua à fonder le Comité de l’*Alliance Israélite* à Rome (28).

Quant à l’appartenance de Lévy aux *B’nai B’rith* (Fils de l’Alliance), organisation fondée aux États-Unis en 1843 (29), de nombreux auteurs anti-maçons font référence à un document signé par Armand Lévy (sous le nom initiatique de Natanael Kelup-Abiachaz), en tant que délégué du Sublime Consistoire du B. B., et Albert Pike, en tant que représentant de la Maçonnerie Universelle, de mutuelle reconnaissance entre les deux associations. Mais la source de ce document est l’ex-maçon (converti au catholicisme) Domenico Margiotta, dans son livre *Adriano Lemmi, Capo Supremo dei Liberi Muratori* (et aussi dans : *Ricordi di un Trentatré*), publié en 1894 avec une préface du “docteur Bataille” et une lettre de Mgr Fava, évêque de Grenoble. Malheureusement ladite source, comme tout ce qui regarde le Palladisme et l’affaire Léo Taxil, n’est absolument pas fiable, au contraire. Le texte du document est rapporté aussi par Emmanuel Ratier dans son œuvre très documentée *Mystères et secrets du B’nai B’rith* (pp. 59-61), même si l’auteur français ne semble pas lui donner, lui non plus, un crédit absolu (il parle comme d’un ‘côté anecdotique’ de la collusion, au contraire plus que démontrée, entre maçonnerie et *B’nai B’rith*). Étant donné la vie et la pensée de Lévy, son appartenance aux B. B. apparaît, par conséquent, vraisemblable.

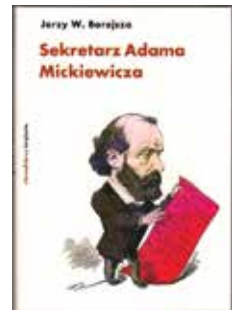
Se demander comment il est possible qu’un bonapartiste (30) ami des Rothschild ait pu militer dans la Première Internationale (31) et sous l’étendard rouge de la Commune de Paris révèle une certaine naïveté, typique de quiconque ignore les collusions souterraines de la Révolution. (Comme naïf serait celui qui se demanderait pourquoi Lévy, si hostile à la religion quand il s’agit de la religion chrétienne et catholique, se sentait au contraire si lié aux rabbins et à ses racines juives).

3. Revenons au monument...

Tout le monde connaît la statue avec la lugubre figure de Giordano Bruno ; dans le même monument, les médaillons du socle sont quant à eux moins connus. Un article publié sur le site du Grand Orient, *Giordano Bruno, iconographie hérétique du célèbre monument de Ettore Ferrari* les décrit. «*Tout autour du socle de la statue se détachent huit médaillons avec les portraits des “martyrs de la libre pensée”. Dans le sens des aiguilles d’une montre, en partant du côté nord, nous trouvons : Huss et Wycliff, contestataires de l’Église avant la Réforme protestante ; à l’est, Michel Servet et Antonio Paleario, humanistes critiques de la doctrine ecclésiastique ; au sud, Lucilio Vannini et Pietro Ramo, protestants [Giulio Cesare Vanini et Pierre de la Ramée, n.d.a.] ; à l’ouest, Tommaso Campanella et Paolo Sarpi. Sous les médaillons, trois reliefs dans lesquels Ferrari raconta : Bruno à l’université d’Oxford ; la sentence du Saint-Office et l’épilogue tragique. Sur la partie antérieure l’inscription composée par le philosophe et franc-maçon Giovanni Bovio : “À Bruno – le siècle par lui deviné – là-même où le bûcher l’a brûlé”.*

“Qui sait combien de fois – commente Massimo Bucciantini sur *Sole 24 Ore* – le sculpteur Ettore Ferrari se sera demandé quel impact un monument de ce genre aurait sur le public. Ce n’était pas une ‘simple’ statue comme les autres que l’on voit sous le ciel de Rome. C’était le fruit d’une synergie parfaite : aux bas-reliefs revenait de raconter les moments saillants de la vie du nolain, aux médaillons de fixer dans la mémoire les crimes commis par l’Église Catholique – et pas seulement – contre la liberté de conscience *Socle de la statue de la Liberté à New York avec la signature du Grand Maître de la franc-maçonnerie*





Les médaillons sur le socle du monument de Giordano Bruno : sous Vanini, le visage de Luther

Armand Lévy (sur la couverture du livre de Borejsza : cf. note 17)

et de pensée” (dommage que nombre des Réformateurs représentés dans les médaillons nièrent *sic et simpliciter* non seulement la liberté de conscience et de pensée mais même la liberté et le libre arbitre, comme aussi pour les ‘philosophes’ du *Sole 24 Ore* adeptes du déterminisme absolu des neurosciences ; et alors, de quelle liberté sommes-nous en train de parler ?). Les adorateurs de la Liberté qui ne croient pas à la liberté, sont aussi des anticléricaux qui vénèrent des religieux et des prêtres, pourvu naturellement qu’ils soient défroqués, ou au moins hérétiques ; en revanche, si un prêtre ou un frère meurt tué pour la Foi catholique, il ne doit pas être considéré – évidemment – comme un martyr de la Libre Pensée que les maçons se soucient de statufier, mais comme un martyr du “Fanatisme”. Huss et Wycliff étaient prêtres, Campanella et Bruno l’étaient aussi, religieux dominicains, Sarpi religieux servite, Vanini (avec un seul ‘n’) carme, Luther augustin qui, comme nous le verrons, se cache dans le médaillon de Vanini.

4. Martin Luther jeta le froc...

Bucciantini poursuit en effet dans l’article cité *Lutero in Campo dei Fiori* : “Mais à un observateur attentif le monument réserve une autre surprise. Une surprise à vrai dire peu étonnante. Les portraits n’étaient pas huit, mais neuf. Un médaillon en contenait deux. Celui du philosophe et hérétique Vanini reproduisait, à demi caché, un autre portrait, très petit mais parfaitement reconnaissable : l’hommage secret à Luther. À deux pas de Saint-Pierre. Pour l’anticléric Ferrari

le portrait de l’ennemi juré de la papauté ne pouvait manquer, et faisait revenir en mémoire les paroles prononcées par Bruno à Wittemberg en l’honneur du grand réformateur : ‘Le vicair du tyran de l’enfer, loup et lion, armé des clefs et de l’épée, d’hypocrisie et de férocité, avait infecté l’univers d’un culte superstitieux et d’ignorance grossière, sous le titre de sagesse divine, de simplicité chère à Dieu. Personne n’osait s’opposer à ce fauve vorace, quand un nouvel Alcide se leva pour réformer le siècle indigne, l’Europe dépravée a été plus pure et plus heureuse’”. Le premier à s’apercevoir, paraît-il, de la présence de Luther au Campo de’ Fiori, fut l’historien suédois Lars Berggren en 1991. Mais déjà entre 1863 et 1881, date de la version définitive, le frère maçon Giosuè Carducci (un des promoteurs du monument à Giordano Bruno), initié à la Loge *Galvani* de Bologne en 1862, fondateur de la Loge *Felsinea*, passé le 20 avril 1886 à la Loge *Propaganda Massonica* de Rome où il fut élevé au grade 33° du rite écossais, écrivait, dans son *Hymne à Satan* :

Comme Martin

Luther

Jeta le froc,

Jette aussi tes liens

Pensée humaine,

Et ceinte de

flammes

Lance éclairs et

tonnerre ;

Matière, lève-toi :

Satan a vaincu.

5. Du Campo de’ Fiori au Vatican

“À deux pas de Saint-Pierre” : le laïc Bucciantini s’émeut à la pensée que le portrait de Luther se trouve à demi-caché à Rome, au Campo de’ Fiori, ‘à deux

pas de Saint-Pierre', où, d'après le grand maître Garibaldi, se trouvait la 'baraque de ces guignols qui sont en villégiature sur la rive droite du Tibre'. Il devrait alors bien plus se réjouir du fait que ce n'est pas un petit portrait, mais une statue de Luther qui a fait les deux pas en question en direction de Saint-Pierre, quand l'effigie de l'hérésiarque saxon fut exposée à l'admiration de tous par le même "guignol" (copyright du 'père de la Patrie' Peppino Garibaldi) Jorge Mario Bergoglio, à l'occasion du 'pèlerinage' œcuménique à Rome des luthériens, le 13 octobre 2016 (salle Paul VI). La liberté de conscience et de pensée fait désormais partie de l'enseignement officiel (déclaration conciliaire *Dignitatis humanae personae*), le Saint-Office a été supprimé, Jean-Paul II à plusieurs reprises a demandé pardon pour les "péchés" de l'Église, particulièrement durant le 'jubilé' de l'an 2000.

À l'occasion du Concordat entre l'État et l'Église, Pie XI demanda en vain à Mussolini d'enlever le monument de Giordano Bruno ; le Duce se limita à interdire manifestations et commémorations publiques. Le 14 février 2000, par une lettre du cardinal Secrétaire d'État Angelo Sodano, Jean-Paul II fit connaître le "regret" des modernistes pour la condamnation de Giordano Bruno : "L'Année jubilaire constitue pour l'Église une occasion privilégiée pour raviver et célébrer sa foi dans le Christ : à la lumière de l'Incarnation, elle tente de repenser avec gratitude aux innombrables fruits de sainteté qui ont mûri en son sein au cours de ces deux millénaires. Cela ne la dispense pourtant pas de revenir sur les nombreuses incohérences qui ont marqué le comportement de ses enfants, jetant une ombre sur l'annonce de l'Évangile. C'est pour cela que, parmi les signes du Jubilé, le Souverain Pontife a inclus celui de la purification de la mémoire, demandant à tous un acte de courage et d'humilité pour reconnaître ses propres manquements et les déficiences de tous ceux qui ont porté et portent le nom de chrétiens (cf. *Incarnationis mysterium*, n. 11).

C'est cette direction qu'ont empruntée plusieurs symposiums importants - comme ceux sur l'antisémitisme, sur l'inquisition

et sur Jean Huss - qui se sont tenus sous le patronage du Saint-Siège, pour établir au plan historique ce que fut le déroulement effectif des événements et discerner ce qui, en ceux-ci, doit être jugé comme peu conforme à l'esprit évangélique. Cette réflexion sur le passé apparaît importante, tant pour demander pardon à Dieu et aux frères des fautes éventuellement commises, que pour diriger la conscience chrétienne vers un avenir plus vigilant dans la fidélité au Christ.

Sa Sainteté a donc appris avec plaisir que c'est avec ces mêmes sentiments que cette Faculté Théologique entend évoquer la figure de **Giordano Bruno** qui, le 17 février 1600, fut supplicié à Rome, au Campo de' Fiori, à la suite du verdict d'hérésie que prononça le Tribunal de l'Inquisition Romaine.

Ce triste épisode de l'histoire chrétienne de l'époque moderne a été utilisé parfois par certains courants culturels comme une occasion emblématique pour se livrer à une âpre critique de l'Église. Le style de dialogue qu'a inauguré le Concile Vatican II nous invite à surmonter toute tentation polémique, pour relire cet événement également dans un esprit ouvert à la pleine vérité historique. (...) Le fait demeure que les membres du Tribunal de l'Inquisition l'ont poursuivi en justice en utilisant les méthodes de coercition qui étaient alors communes, et prononcèrent un verdict qui, conformément au droit de l'époque, fut inévitablement porteur d'une mort atroce. Il ne nous appartient pas de porter des jugements sur la conscience de tous ceux qui furent impliqués dans cette affaire. Ce qui ressort historiquement nous

13 octobre 2016. Bergoglio reçoit au Vatican le "pèlerinage" œcuménique à Rome des luthériens avec une statue de Luther



permet de penser qu'ils furent animés par le désir de servir la vérité et de promouvoir le bien commun, et qu'ils firent aussi ce qui était en leur pouvoir pour lui sauver la vie. Objectivement, cependant, certains aspects de ces procédures et, en particulier, leur issue violente par la main du pouvoir civil, ne peuvent pas ne pas constituer aujourd'hui pour l'Église – dans ce cas comme dans tous les cas analogues – un motif de profond regret. Le Concile nous a opportunément rappelé que la vérité « ne s'impose que par la force de la vérité elle-même (*Dignitatis humanae*, 1) ». On doit donc en témoigner dans le respect absolu de la conscience et de la dignité de chaque personne » (32). La « seconde brèche de Porta Pia », le monument dédié à Giordano Bruno, n'indispose plus, donc, depuis que les modernistes sont au pouvoir, d'autant plus qu'ils ne manquent pas de célébrer et solenniser même la première et authentique brèche de Porta Pia, celle du XX Septembre (33).

Quant aux francs-maçons, on peut dire qu'ils ont une bonne mémoire historique et savent bien reconnaître chez les protestants, surtout chez les antitrinitaires, dans l'hermétisme et dans le cabalisme de la Renaissance (34), et pourquoi pas, comme l'évoquent Carducci et Michelet, en Satan même, les précurseurs de leur propre pensée et de leur propre bataille. Le problème est que ceux qui se disent catholiques, aujourd'hui, ont oublié les leurs, en agitant de toutes leurs forces les étendards de l'ennemi. Ce modeste petit article a précisément ce but : rappeler aux vrais catholiques qui sont nos éternels ennemis, parce que sans diagnostic correct il n'y a pas de traitement qui vaille.

Notes

1) Gustave BONICKHAUSEN (1832-1923), qui changea son nom en Eiffel en 1852, était « membre d'une Loge du Grand Orient de France » (MISCEL GAUDART DE SOULAGES et HUBERT LAMANT, *Dictionnaire des Francs-Maçons européens*, Dualpha, 2005, p. 337).

2) Frédéric-Auguste Bartholdi (1834-1904) fut initié le 14 octobre 1875 à la Loge *Alsace-Lorraine*, Orient de Paris, et devint Maître le 9 décembre 1880 (GAUDART DE SOULAGES et LAMANT, *op. cit.*, p. 79).

3) VITTORIO GNOCCHINI, *L'Italia dei liberi Muratori*, Erasmo Editore, Mimesis, collana Il faluto magico, 2005, pp. 119-120.

4) *Ibid.* p. 47.

5) *Ibid.* pp. 87-88.

6) *Ibid.* p. 21. Attesté par le Grand Maître Ferrari.

7) *Ibid.* p. 101.

8) *Ibid.* p. 277.

9) *Ibid.* p. 245.

10) <http://www.grandeoriente.it/vivere-je-si-massoneria-jesina-in-consiglio-comunale-presidente-circoscrizionale-illuminati-evento-storico/> ; <http://loggiaheredom1224.blogspot.it/2015/02/a-ispirare-la-statua-di-giordano-bruno.html> Sur la famille, cf. *il Libro d'oro della nobiltà italiana*, dans lequel j'ai trouvé les dates de naissance et de mort.

11) GNOCCHINI, *op. cit.*, p. 79.

12) *Ibid.* p. 85.

13) ALDO ALESSANDRO MOLA, *Storia della Massoneria italiana dall'Unità alla Repubblica*, Bompiani, 1976, p. 313.

14) *Dizionario biografico degli italiani*, vol. 27, 1982, rubrique Colocci : Très actif, il se rendait fréquemment entre Jesi, Rome et Pise, fonda les Comitati progressisti marchigiani pour les élections de 1876, développa des relations avec des immigrés français et polonais, fut parmi les fondateurs de l'Accademia «Adam Mickiewicz», clairement polonophile, se batit en faveur des juifs de Roumanie, noua une amitié avec Wladyslaw Mickiewicz, fils d'Adam, et avec le communard Armand Lévy, dont il relevait « "l'idéalisme" contre "l'opportunisme" ... inventé pour légitimer toutes les capitulations de conscience ».

15) GAUDART DE SOULAGES, HUBERT LAMANT, *op. cit.*, p. 590.

16) Son grand-père était un juif de Metz qui en épousant une catholique se fit baptiser. Son père, Georges, participa aux campagnes napoléoniennes.

17) JERZY W. BOREISZA, *Sekretarz Adama Mickiewicza. Armand Lévy i jego czasy* [Le secrétaire de Adam Mickiewicz. Armand Lévy et son temps], Varsavia 1969, puis 2006. PAWEŁ KORZEC en a fait une intéressante recension en français dans la revue *Annales*, 1972, vol. 27, n. 3, pp. 779-783, que l'on peut lire à cette adresse : http://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1972_num_27_3_422536_t1_0779_0000_4

18) *Sodalitium* n° 48, avril 1999, pp. 61-73. L'article a aussi été traduit en polonais.

19) G. SCHOLEM, *Le tre vite di Moses Dobrushka*, Adelphi, 2014. La mère de Moses Dobrushka était cousine de Jacob Frank (1726-1791), le fondateur de la secte à laquelle appartenait Dobrushka. « Converti » au catholicisme, il prit le nom de Franz Thomas von Schönfeld. La « conversion » n'empêcha pas le nouveau « chrétien » d'entrer en maçonnerie (avant 1780), d'abord dans l'ordinaire, et ensuite dans deux Ordres, respectivement celui des Chevaliers de la Vraie Lumière (1781) et celui des 'Frères Asiatiques' (1783). La troisième vie du protagoniste fut celle du révolutionnaire jacobin sous le nom de Sigmund Gottlob Junius Frey. Puisque la Révolution dévore ses fils, et que tôt ou tard tout se paie, le citoyen Junius Frey fut impliqué dans la disgrâce de Danton et Chabot et guillotiné avec eux le 5 avril 1794.

20) Tant sa mère que sa femme appartenaient à des familles frankistes : cf. *Sodalitium*, *cit.*, pp. 35-36.

21) Les informations sur les honneurs romains à Mickiewicz sont traitées dans l'article de BRONISŁAW BILINSKI, *Il lauro capitolino di Adamo Mickiewicz*, pu-

blié in *Strenna dei Romanisti*, 21 aprile 1989 (2742 *ab Urbe condita*), pp. 73 ss. L'auteur cite le livre de Borejsza, et aussi : *L'ombra di Mickiewicz. Armand Lévy e l'Italia in Conoscersi, Roma, n° 64-65, 1971, pp. 85 ss.*

22) Nom islamique de Michele Czajkowski (1804-1886), lié au prince Adam Czartoryski, fils du maçon Adam Casimiro. Impliqués tous les deux dans la révolte de novembre 1830. En haine des Russes il se fit turc. Plus tard, devenu panslaviste, il devint russophile. Il se suicida.

23) Le dictionnaire GAUDART DE SOULAGES-LAMANT (*op. cit.*) énumère parmi les francs-maçons européens quatre Rothschild (liste non exhaustive) : Nathan Mayer (1777-1836), Anselm (1803-1874), Ferdinand (1839-1899) et Mayer dit James (1792-1868) père de l'Alphonse en question.

24) N. GRUSS, *Une amitié exemplaire : Adam Mickiewicz et Armand Lévy*, Les Nouveaux Cahiers (revue de l'*Alliance Israélite*) n° 26, 1971, in : <http://to.blogspot.com/2012/07/armand-Lévy-catholique-dorigine-juive.html> À l'adresse citée se trouvent d'amples références tirées des écrits de Lévy en faveur de Bonaparte et de la politique française philo-turque, sa tentative de reconstituer une Légion juive cette fois en Roumanie en 1857, et d'organiser l'émigration juive en Palestine en 1867 ; c'est pourquoi Turquetto peut à bon droit définir Lévy comme un proto-sioniste.

25) JEAN-PHILIPPE SCHREIBER, *Les élites politiques juives et la franc-maçonnerie dans la France du XIXe siècle*, in *Archives Juives*, 2010/2 vol. 43. Voir <https://www.cairn.info/revue-archives-juives-2010-2-page-58.htm> Du même auteur, avec LUC NEFONTAINE, voir *Judaïsme et Franc-maçonnerie. Histoire d'une amitié*, Albin Michel, 2000, dans lequel on parle des liens entre maçonnerie et *Alliance Israélite*.

26) MOSES HESS (1812-1875), militant communiste et ami de Marx et Engels (ce serait à lui que revient la devise marxiste sur la "religion opium des peuples"). Hess fut aussi proto-sioniste (comme Armand Lévy), avec le livre "*Rome et Jérusalem - La dernière question nationale*" (1862) qui inspira Theodor Herzl. Inhumé au cimetière juif de Cologne, sa dépouille a été transférée en Israël.

27) Cf. CAROL IANCU, *Aux sources de l'État d'Israël : La Conférence sioniste de Focani (1882) en Roumanie*, in JEAN-ANTOINE GILI et RALPH SCHOR (dir.), *Hommes, idées, journaux. Mélanges en l'honneur de Pierre Guiral*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1988, pp. 219-220. Cité par Turquetto.

28) L'activité d'Armand Lévy en Italie en faveur des juifs de Roumanie en 1879, in *La rassegna mensile di Israel*, n. 6 giugno 1956 : https://www.jstor.org/stable/41278159?seq=1#page_scan_tab_contents

29) EMMANUEL RATIER, *Mystères et secrets du B'nai B'rith. La plus importante organisation juive internationale*. Paris, Facta, 1993.

30) Lévy était particulièrement lié au Prince Napoléon Joseph Charles Paul, dit Jérôme Bonaparte, connu comme Plon Plon, membre de la Loge "Amis de la Patrie", candidat Grand Maître en 1862, Grand Commandeur du Suprême Conseil du Grand Orient de France (GAUDART-LAMANT, p. 136). Mais Lévy avait de bons rapports avec l'Empereur Napoléon III. Le mythe napoléonien (Napoléon comme messie des juifs) était vif parmi les

disciples de Towianski, cf. *Adam, Karol, Jacob, cit.*, pp. 63-64 et 71, note 10, et chez les juifs en général, cf. BERNARD LAZARE, *L'Antisemitismo. Storia e cause*, 1894, édition italienne : Centro Librario Sodalitium, Verrua Savoia, 2000, pp. 167 et 277.

31) BERNARD LAZARE, *op. cit.*, pp. 276, 289, note 21, dans laquelle l'auteur, juif et socialiste, évoque le concours des juifs au mouvement socialiste et à la Commune de Paris, et, en général, à toutes les Révolutions.

32) Texte complet sur : http://www.vatican.va/roman_curia/secretariat_state/documents/rc_seg-st_doc_20000217_sodano-letter_it.html

Pour qui, lié à la mentalité moderne, serait tenté de donner raison aux partisans de la liberté religieuse en matière d'Inquisition, je renvoie aux séminaires d'étude tenus à Paris sur l'Inquisition (année 2015) et sur les Guerres de religion (année 2016), que l'on peut écouter sur notre canal YouTube.

33) *Sodalitium* n° 64, pp. 56 ss : *La Brèche de Saint-Pierre*.

34) Sur l'influence de Bruno sur la pensée rosicrucienne et maçonnique, on peut consulter (avec prudence) les ouvrages de FRANCES YATES : "*Giordano Bruno et la tradition hermétique*" (1962), Dervy, 1997 ; "*La Lumière des Rose-Croix : l'illuminisme rosicrucien*" (1972), Paris, Culture, art, loisirs, 1978 ; "*La Philosophie occulte à l'époque Elisabéthaine*" (1979), Paris, Dervy, 1987, mais aussi, s'il est permis de me citer encore, la vidéo sur la conférence que j'ai donnée à Bologne sur la franc-maçonnerie.

Le monument dédié à Giordano Bruno au Campo de' Fiori à Rome





Un des passages de l'Évangile les plus difficiles à comprendre. La parabole de l'intendant infidèle

Par l'abbé Ugolino Giugni

Le texte de l'Évangile

« **J**ésus dit à ses disciples : « Un homme riche avait un intendant qui lui fut dénoncé comme dilapidant ses biens. ² Il le fit venir et lui dit : 'Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ta gestion, car désormais tu ne pourras plus gérer mes biens'.

³ L'intendant se dit alors en lui-même : 'Que ferai-je puisque mon maître me retire la gestion de son bien ? Piocher, je n'en ai pas la force ; mendier ? j'en ai honte... ⁴ Je sais ce que je vais faire pour qu'une fois relevé de ma gérance, il y ait des gens qui me reçoivent chez eux'. ⁵ Il fit alors venir un à un les débiteurs de son maître et dit au premier : 'Combien dois-tu à mon maître ?'. ⁶ Celui-ci répondit : 'Cent barils d'huile'. L'intendant lui dit : 'Prends ton reçu, assieds-toi vite, écris cinquante'. ⁷ Puis il dit à un autre : 'Et toi, combien dois-tu ?'. Il répondit : 'Cent mesures de blé. L'intendant lui dit : 'Prends ton reçu et écris quatre-vingts'.

⁸ Et le maître loua cet intendant malhonnête d'avoir agi de façon avisée, car les fils de ce siècle sont plus avisés dans leur conduite avec leurs semblables que les fils de la lumière.

⁹ Et moi, je vous dis : Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, pour qu'au jour où elles viendront à vous manquer, ils vous reçoivent dans les demeures éternelles. » (Luc XVI, 1-9).

« Monsieur l'abbé, je ne comprends pas cette parabole de l'Évangile. On dirait que Jésus approuve la façon injuste d'agir de l'économe infidèle et que par conséquent il l'approuve le mal ». C'est ainsi que me parlait une pieuse dame âgée il y a plusieurs années après la messe du VIII^{ème} dimanche après la Pentecôte, au

La parabole de l'économe infidèle de l'Évangile de saint Luc est objectivement difficile à comprendre. Le but de cet article est d'en faire une exégèse catholique.

cours de laquelle on venait de lire cette parabole. Mais la pieuse dame n'était pas la seule à ne pas bien comprendre ce passage de l'Évangile de saint Luc qui reste objectivement d'une interprétation difficile. Essayons d'en faire une exégèse catholique, en nous fondant essentiellement sur l'explication qu'en donnent les Pères de l'Église (¹).

Sens évident de la parabole

Il y a un sens général plutôt évident de ce passage qui est le suivant : le maître est Dieu et tout homme est d'une certaine manière un intendant infidèle qui a dissipé les biens de son maître par le péché en faisant servir à sa satisfaction personnelle les biens (spirituels ou matériels) que Dieu lui avait confiés pour sa gloire.

Le cadre humain dans lequel prend place l'image évangélique est celui de l'intendant (injuste !) qui sait profiter du temps à sa disposition pour s'assurer son avenir, quand il devra quitter son activité. Un seul trait est essentiel : **la prudence** de l'intendant. Tous les autres traits sont ornementaux. Ce n'est en effet que **la prudence** qui apparaît comme élément spirituel de la comparaison ; en vérité, on peut en reconnaître aussi un second : **la condition de simple intendant** revêtue par le personnage principal. Le cadre spirituel ou moral de la parabole réside dans le fait que, de manière générale, les hommes sont plus "prudents" dans l'ordre des choses temporelles que dans l'ordre des choses éternelles. L'enseignement se trouve dans le verset 9 : le chrétien vit en deux moments : dans le temps dans lequel il administre les biens temporels ; dans l'éternité dans laquelle, une fois quittée la gérance, il



L'économe infidèle

se présente devant Dieu pour en rendre compte. On en conclut que celui qui aura bien administré les biens temporels, demeurera dans la maison de Dieu (Paradis), qui le fera participant de son tout ; celui au contraire qui ne les aura pas bien administrés ne demeurera pas dans la maison de Dieu. Autrement dit, le chrétien s'assure une heureuse issue pour le futur en agissant correctement dans le présent.

L'intendant est accusé...

Au tribunal de Dieu, les âmes que nous aurons mal édifiées ou scandalisées, le démon qui nous a ainsi souvent vaincus dans la tentation, l'ange gardien que nous aurions contristé, le sang de Notre-Seigneur que nous aurions rendu stérile, seront autant de voix qui se lèveront contre nous.

'Qu'est-ce que j'entends dire de toi ? Rends compte de ton administration, puisque désormais tu ne pourras plus gérer mes biens'.

L'accusation n'est pas nécessairement fondée : il est possible qu'elle ne le soit pas, le maître peut aussi ne pas y croire, mais il appelle l'intendant à rendre compte de sa conduite. Il est certain qu'il n'y aura plus que peu de temps (ou qu'il n'y en aura plus du tout) puisque la mort enlèvera à l'homme l'usage de ce temps, et que tout ce qu'il a reçu durant sa vie devra être rendu à Dieu ; et d'autres le remplaceront dans son administration. Le Christ - explique saint Jérôme - dit à l'homme : "rends compte de ta ges-

tion", c'est-à-dire de ta vie, de ton état, des charges qui t'ont été confiées, de ton temps, de ton intelligence, de tous les autres dons que Dieu t'a donnés, si tu les a utilisés pour Sa gloire et pour ton salut ou celui des autres.

Le régisseur se dit en lui-même : Que ferai-je...

Il admet tacitement sa faute en reconnaissant sa mauvaise gestion ; toutefois, ce n'est pas un repentir sincère qui porte à la conversion mais plutôt une constatation humaine. Dans le soliloque de l'intendant émergent deux systèmes honnêtes pour vivre : travailler ou mendier, mais avec le terme "*piocher*" il fait allusion à la dureté du travail en tant que tel mais qu'il n'a jamais exercé... La glose commente ainsi ⁽²⁾ : "Après cette vie il n'y a plus de place pour creuser par la componction notre âme, afin qu'elle porte du fruit : et donc à ce moment-là, mendier sera une honte, comme pour les vierges folles, et plus encore, cela sera inutile et impossible".

Le travail et la mendicité étant exclus, il imagine donc un troisième système malhonnête, qui lui permettra de continuer à vivre aux dépens de son maître : il réduit les dettes des créateurs de son maître afin que, reconnaissants, ils l'aident par la suite quand il n'aura plus d'autres moyens de subsistance. Ce qui est important dans la finalité de la parabole ce ne sont pas les détails des remises effectuées mais, comme déjà souligné, la "prudence" de l'administrateur.

L'interprétation singulière d'Origène

Origène donne une interprétation singulière de cette parabole en faisant ressortir l'œuvre rédemptrice du Christ chez le régisseur infidèle qui réécrit les lettres du péché de l'homme ; voici ses paroles : « Ce fait est l'image aussi de ce qui est dit dans l'Évangile du régisseur inique qui dit à chaque débiteur : *Prends tes lettres, assieds-toi vite et écris quatre-vingts*, et le reste qui est rapporté. De cela on comprend que ce sont nos lettres qui sont les lettres du péché ; au contraire, les lettres de la justice, c'est Dieu qui les écrit. Voici en effet ce que dit l'apôtre : *Vous êtes une lettre du Christ*

remise à nos soins, écrite non avec l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant ; non sur des tablettes de pierre, mais sur les tablettes de chair que sont vos cœurs (II Cor. 3, 2-3). Donc aie en toi les lettres de Dieu et les lettres de l'Esprit Saint. Si ensuite tu pêches, c'est par toi-même que tu écris la condamnation du péché. Mais considère que, quand tu t'es approché une fois pour toutes de la croix du Christ et de la grâce du baptême, ta condamnation a été effacée dans les eaux du baptême. Ne réécris pas ce qui a été détruit, ne conserve en toi que l'écriture de l'Esprit Saint » (3).

La question centrale : “la prudence” humaine et la prudence divine

Le maître loua cet intendant malhonnête, parce qu'il avait agi avec habileté. Car les enfants de ce monde sont plus avisés dans leur conduite avec leurs semblables que les enfants de lumière. La pensée centrale de la parabole se trouve dans ce verset sur lequel, en effet, beaucoup achoppent ne réussissant pas à en comprendre le sens profond. Ricciotti (4) fait remarquer que si le maître loua le régisseur escroc, *parce qu'il avait agi avec prudence*, c'était parce qu'étant un homme d'esprit, en grand seigneur qu'il était, il savait prendre les petits ennuis de la vie pour en mettre en lumière les aspects intéressants.

Le Maître (en grec 'Ο κυριος') peut être entendu soit comme le Maître, c'est-à-dire comme le Seigneur (Jésus dans le langage chrétien de saint Luc) ; dans ce sens, il serait plus clair que le maître ne loue pas celui qui l'a injustement fraudé, tandis qu'inversement le Seigneur peut en montrer par exemple la “prudence”.

Je le répète, l'exemplarité consiste en effet en la **prudence** de l'intendant. Peu importe qu'elle ait été mise au profit d'une bonne ou d'une mauvaise cause ; ce qui importe uniquement en soi, c'est l'attitude à prévoir et à pourvoir. Un langage similaire se trouve dans l'Évangile quand le Seigneur dit *soyez donc prudents comme des serpents* (Matth. 10, 16), ou quand saint Paul affirme que *le Jour du Seigneur vient comme un voleur dans la nuit* (I Thess. 5, 2).

Saint Augustin nous explique le motif pour lequel le Seigneur utilise cette

image dans la parabole : “Pourquoi donc le Seigneur Jésus-Christ raconta-t-Il cette parabole ? Certainement pas parce que le serviteur trompeur lui plaisait : il fraudait son maître et disposait des biens qui n'étaient pas les siens. De plus, il fit un vol subtil : il fit tort à son maître, pour s'assurer, après la gérance, un refuge de tranquillité et de sécurité. Pourquoi le Seigneur nous met-Il devant les yeux cet exemple ? **Ce n'est pas parce que le serviteur fraudait, mais parce qu'il pensa au futur** ; de sorte que le chrétien qui ne fait pas preuve d'astuce ait honte, puisque le projet ingénieux est loué même chez le trompeur. En effet, le passage se conclut ainsi : *Les fils de ce monde sont plus avisés que les fils de la lumière.* Ils fraudent pour pourvoir à leur avenir. À quelle vie pensa pourvoir ce régisseur ? À celle qui serait la sienne, après avoir quitté la condition précédente par ordre de son maître. Il pourvoyait à une vie qui doit finir et tu ne veux pas pourvoir à la vie éternelle ? Par conséquent, n'aimez pas la fraude, mais Il dit : *Faites-vous des amis avec les richesses d'iniquité, faites-vous des amis*” (5).

Dans un autre passage, saint Augustin précise : « Dans l'économe que son Maître a mis hors d'emploi, et qu'il loue d'avoir pourvu à son avenir, nous ne devons pas prendre tout comme une règle de conduite à suivre. **Car nous ne devons pas dérober à notre maître, pour employer en aumônes le fruit de nos larcins**, et les amis par qui nous voulons être reçus dans les tabernacles éternels, ne doivent pas s'entendre de ceux qui sont redevables à l'égard du Seigneur notre Dieu : ce sont les justes et les saints qui sont figurés ici, et qui introduiront au céleste séjour ceux qui les auront secourus de leurs biens terrestres, dans le besoin ; et c'est d'eux qu'il est dit, que si quelqu'un donne seulement à boire un verre d'eau fraîche à l'un d'entre eux, à cause de sa qualité de disciple, il ne perdra point sa récompense (Matth. 10, 42). **Ces sortes de similitudes tirent aussi toute leur force des contraires, et nous donnent à entendre que si l'économe infidèle a pu recevoir un tel éloge de son Maître, à combien plus forte raison les hommes qui accomplissent les mêmes œuvres, en se conformant au comman-**

dement divin, seront plus agréables au Seigneur. C'est ainsi qu'en parlant du juge inique importuné par une veuve (Matth. 5, 20), notre Sauveur élève la pensée jusqu'au Souverain Juge, dont la justice ne peut cependant sous aucun rapport être assimilée à celle de ce juge d'iniquité » (6).

Pour Origène, il faut distinguer la prudence humaine dans son genre de la vraie sagesse selon Dieu : « Les enfants de ce siècle ne sont pas dits plus sages, mais plus prudents, que les enfants de la lumière, et cela non simplement ou d'une manière absolue, mais dans leur genre ; car il suit : *Les enfants de ce siècle sont plus prudents dans leur conduite avec leurs semblables que les enfants de la lumière* ».

Théophilatte dit : « Ainsi, il appelle enfants du siècle ceux qui ne s'occupent que des avantages terrestres, et enfants de la lumière ceux qui s'occupent des biens spirituels en vue du divin amour. Or, il arrive que dans l'administration des choses humaines nous disposons de nos biens avec prudence, et mettons tous nos soins à préparer une ressource à notre vie si nous venons à perdre notre administration ; tandis que, lorsque nous avons à disposer des choses divines, nous ne pensons point à ce qui doit nous être utile dans la vie future ».

L'usage des richesses

Une autre question importante abordée dans ce passage de l'Évangile est celle du bon usage qu'il faut faire des richesses et des biens de ce monde ; nous la trouvons dans le verset 9 : *Et moi, je vous le dis : faites-vous des amis avec l'argent d'iniquité, pour qu'au jour où il viendra à vous manquer, ceux-ci vous reçoivent dans les tentes éternelles.*

Voyons quelle est la pensée des Pères sur ce point.

Saint Augustin : « Quant aux cent barils d'huile, pour lesquels l'économe fait souscrire cinquante au débiteur, et aux cent mesures de froment réduites à quatre-vingts, je pense que cela n'a d'autre but que d'exprimer ce qui doit être fait en faveur de l'Église par chacun de nous à l'exemple de ce que faisaient

les Juifs à l'égard des Lévités, afin que notre justice surpasse celle des Scribes et des Pharisiens (cf. Matth. 5, 20) : c'est-à-dire que les Juifs donnant la dîme de leurs biens (Nm. 18, 21), nous devons donner la moitié des nôtres, comme fit Zachée, qui donna la moitié, non de ses revenus, mais de ses biens (cf. Lc 19, 8), ou que, du moins, nous devons doubler la dîme, afin de surpasser par cette double offrande celle des Juifs. Cet argent, dont la possession n'est que temporaire, Notre-Seigneur l'appelle *Mammon d'iniquité*, parce que Mammon signifie richesse, et que ces mêmes richesses, appartiennent à des hommes d'iniquité qui mettent en elles l'espérance et la plénitude de leur bonheur : pour les justes, quand ils les possèdent, c'est, il est vrai, une ressource ; mais leur trésor, ils n'en ont point d'autre que les richesses célestes et spirituelles, à l'aide desquelles, ils pourvoient spirituellement à leurs besoins, écartent la misère et l'indigence et s'assurent une immense félicité » (7).

« Pourquoi dire encore qu'il faut s'en faire des amis avec les richesses d'iniquité ? Que signifie richesses d'iniquité, *mamma iniquitatis* ? *Mamma* est une expression qui n'est pas latine, mais hébraïque, et l'hébreu touche à la langue punique, ces deux idiomes ayant beaucoup d'analogies. Le mot punique *mammon* signifie "gain", et le mot hébreu *mamma* veut dire "richesses", en sorte que la pensée de Notre-Seigneur Jésus-Christ est bien celle-ci : *Faites-vous des amis avec*



Saint Augustin

les richesses d'iniquité. Il en est qui comprennent mal ce précepte ; ils ravissent le bien d'autrui pour en donner quelque partie et s'imaginent obéir ainsi à Jésus-Christ. Voici leur raisonnement : le bien pris à autrui est un bien d'iniquité ; en donner surtout aux saints dans l'indigence, c'est se faire des amis avec ce bien d'iniquité. – Redressez une telle interprétation, ou plutôt effacez-la complètement de votre cœur. Gardez-vous de comprendre ainsi. Faites l'aumône du juste fruit de vos travaux, donnez de ce que vous possédez légitimement. Prétendez-vous corrompre votre juge, corrompre le Christ et obtenir qu'il ne vous cite pas à son tribunal avec les pauvres que vous dépouillez ? (...) Zachée dit : *Je donne aux pauvres la moitié de mes biens* (Lc 19, 8). Voyez comme il s'empresse de se faire des amis avec les richesses d'iniquité ! Dans la crainte d'avoir encore autre chose à se reprocher, il ajoute : *Si j'ai fait tort à quelqu'un, je lui rends quatre fois autant* (Lc 19, 8). C'était se condamner, pour n'être pas damné. Vous aussi qui avez du bien mal acquis, faites-en de bonnes œuvres ; et vous qui n'en avez point, gardez-vous d'en avoir jamais. Mais toi qui fais du bien avec le bien mal acquis, veille à être bon toi-même ; dès que tu te mets à changer le mal en bien, ne reste pas mauvais. Tes deniers s'épurent, et tu demeures souillé ! » (8).

« L'administration juste et charitable des biens temporels, accompagnée de calme et de paix, peut nous valoir la récompense des biens éternels, si nous possédons ces richesses sans qu'elles nous possèdent, si leur accroissement n'embarrasse pas notre vie, si lorsque nous croyons les maîtriser, elles ne nous enveloppent pas. Car il a été dit par la bouche même de la Vérité : *Si vous n'avez pas été fidèle dans ce qui n'est point à vous, qui vous donnera ce qui vous appartient ?* Dégageons-nous donc du souci des choses changeantes pour chercher des biens solides et certains : prenons notre vol plus haut que nos terrestres richesses. C'est surtout pour échapper à l'abondance de son miel que l'abeille a des ailes ; il tue celle qui s'y enfonce » (9).

Saint Ambroise : « Il dit *richesses d'iniquité* parce que l'avarice tente notre cœur

par les divers appâts des richesses, de sorte que nous en devenons les esclaves ».

Saint Cyrille : « Les richesses d'iniquité sont les petites choses ; elles ne paraissent rien à ceux qui goûtent les célestes. C'est pourquoi je pense que celui-là est fidèle dans les petites choses qui consacre les richesses à soulager ceux qui sont accablés de misère. Mais si nous sommes infidèles dans les petites choses, à quel titre obtiendrons-nous les véritables richesses, c'est-à-dire le don fécond des grâces de Dieu, qui imprime sur l'âme humaine la ressemblance divine ? La suite fait voir que tel est le sens des paroles du Seigneur, car il dit : *Et si vous n'avez pas été fidèles dans un bien étranger, qui vous donnera le vôtre propre ?...* » (10).

Saint Bède le Vénéral : « Il est impossible de servir en même temps les richesses et le Christ. Néanmoins, il ne dit pas : *Celui qui a des richesses, mais celui qui sert les richesses* ; car celui qui sert les richesses les garde comme un esclave, tandis que celui qui a secoué le joug de cette servitude, les distribue comme en étant le maître ; or, celui qui sert Mammon est aussi esclave de celui qui, à cause de sa perversité, est justement appelé *le prince de ce monde* ».

Le Seigneur, également selon l'interprétation que nous donnent les Pères, nous indique donc les œuvres de miséricorde comme une dernière ressource pour les âmes compromises par leurs actions qui s'effrayent face au dur labeur et au devoir. Les misères des pauvres à qui faire l'aumône peuvent être, si l'on veut, un moyen pour le salut éternel. En aidant les nécessiteux on se remet en chemin vers le ciel. La justice tempère sa rigueur et la miséricorde obtient encore du mérite et du temps pour faire du bien. Voilà ce que peuvent faire les pauvres c'est-à-dire tous ceux qui ont besoin de vous. N'importe quel service que vous leur rendrez ils vous le rendront encore plus. Si nous sommes bons avec eux, Dieu le sera avec nous.

Conclusion

La parabole doit donc être transposée sur un plan supérieur à celui figuré et

être appliquée avec précision. Tirons-en quelques conclusions ou morale :

1. Pour le chrétien, la prudence vraie ou divine consistera à appliquer aux biens éternels la même prudence humaine dont les fils du monde usent d'ordinaire dans les choses du monde.

2. La condition de l'homme à l'égard des biens d'ici-bas est celle d'un simple intendant qui devra rendre compte au vrai Maître qui est Dieu ; et cela vaut aussi pour les biens spirituels et les qualités que Dieu nous a donnés durant notre vie.

3. L'usage correct des richesses terrestres consistera dans l'acquisition avec elles non des biens terrestres qui sont également fallacieux et transitoires, mais des biens éternels qui sont pérennes et sûrs. La manière pour le faire consiste à faire bénéficier les pauvres des richesses qui nous sont confiées. Cette bienfaisance est un fruit qui ne manquera jamais puisque les bénéficiaires deviennent amis du bienfaiteur qui, à la fin de ce siècle (*au jour où elles viendront à manquer*), le récompenseront en l'accueillant *dans les demeures éternelles*.

La récompense et la sanction dans l'autre vie sont donc la base de toute la doctrine du Seigneur Jésus en vue et dans l'attente de la vie future. On comprend alors bien comment la pauvreté, dans cette vie, est un choix et une règle de grande prudence ; autrement dit la **"vraie prudence"** selon Dieu.

En confirmation de ce qu'a dit jusqu'ici saint Luc, à la fin de la parabole, il insère une série de sentences du Seigneur qui portent sur les richesses (*mammona d'iniquité*), qui, même si elles ne semblent pas faire partie de la parabole, en complètent l'enseignement en donnant ce que doit être la vision chrétienne des richesses selon la vraie sagesse qui se trouve dans la prédication de Jésus.

Les voici dans les versets 10 à 13 :

¹⁰ *Qui est fidèle pour de très petites choses est fidèle aussi pour les grandes, et qui est malhonnête pour de très petites choses est malhonnête aussi pour les grandes.* Ce verset est un proverbe universel qui peut s'appliquer à de nombreux aspects de la vie.

¹¹ *Si donc vous n'avez pas été fidèles pour l'Argent malhonnête, le (bien) véritable, qui vous le confiera ?* Il découle du verset précédent que les vraies richesses peuvent être la vie éternelle et les dons spirituels qui la préparent que Dieu nous prodigue dès cette vie en vue de la vie future.

¹² *Et si vous n'avez pas été fidèles pour le bien qui vous est étranger, le vôtre, qui vous le donnera ?* Les richesses temporelles ne sont pas *nôtres* mais nous sont seulement données en gérance et nous serons ôtées avec la mort. Si nous n'en avons pas fait bon usage, nous n'aurons pas droit au Paradis qui, à bon droit, au contraire, est dit *nôtre* parce que s'il nous est donné, jamais personne ne nous l'ôtera.

¹³ *Aucun domestique ne peut servir deux maîtres : car ou bien il haïra l'un et aimera l'autre, ou bien il s'attachera à l'un et ne tiendra pas compte de l'autre. Vous ne pouvez servir Dieu et l'Argent.* Cette sentence se trouve aussi en Matth. 6, 24 ; elle est composée de deux parties : la première comporte le principe général selon lequel on ne peut servir deux maîtres, dans la seconde elle est appliquée aux richesses comme une synthèse de tout l'enseignement de la parabole.

Saint Luc nous a montré dans le chapitre 16 que, en plus d'être l'"écrivain de la miséricorde" (nous pensons aux paraboles du fils prodigue, du bon pasteur, de la drachme perdue) il est aussi l'évangéliste de la pauvreté. La **"vraie prudence"**, pour le disciple de Jésus, consiste dans le renoncement à la richesse (pauvreté) ou à l'utiliser correctement.



Que Dieu nous aide à mettre en pratique cet enseignement pour être reçus dans les demeures éternelles, c'est-à-dire au Paradis.

« Si Luther revenait sur terre, il trouverait que Bergoglio est trop progressiste ! »

Bibliographie

• SAINT THOMAS D'AQUIN, *La Chaîne d'Or. Exposition sur Saint Luc*.

• CORNELIUS A LAPIDE, *Commentaria in Scripturam Sacram*, tomus decimus sextus in *Lucam et Joannem*, col. 214-218.

• *La Bibbia commentata dai Padri, Nuovo testamento 3 Luca*, Città Nuova 2006.

• GIUSEPPE RICCIOTTI, *Vie de Jésus Christ*, Payot, Paris 1954.

• *Nuovo Testamento, Vangelo secondo Luca*, commento di Juan Leal. Città Nuova 1972.

Notes

1) Par Pères de l'Église on entend les auteurs chrétiens des premiers siècles du Christianisme dont l'enseignement doctrinal est considéré fondamental par l'Église. Leur consensus unanime constitue une règle de foi.

2) Les gloses étaient des commentaires insérés en marge des textes par des glossateurs pour expliquer par des mots plus compréhensibles les passages plus obscurs.

3) ORIGÈNE, *Homélies sur la Genèse* 13, 4. Origène est cité comme témoin original de la période patristique et non comme auteur absolument orthodoxe (en effet, certaines de ses doctrines furent condamnées plusieurs siècles après sa mort).

4) GIUSEPPE RICCIOTTI, *Vie de Jésus Christ*, Payot Paris 1954, § 470, p. 498.

5) SAINT AUGUSTIN, *Discours* 359A 10.

6) SAINT AUGUSTIN, *Questions sur les Évangiles* II, 33.

7) SAINT AUGUSTIN, *Questions sur les Évangiles* II, 34.

8) SAINT AUGUSTIN, *Discours 113 sur les paroles de l'Évangile de Luc XVI*, 9, 2-3.

9) SAINT AUGUSTIN, *Les Lettres*, 15, 2.

10) SAINT CYRILLE, in *Cat. Græc Patr.*

Les symboles des quatre évangélistes



Entretien donné par l'Abbé Ricossa au *Journal Rivarol*, le 18 novembre 2016. Propos recueillis par Jérôme Bourbon. Le directeur de *Sodalitium* (www.sodalitium.eu) a accepté de répondre à nos questions sur l'actualité religieuse. Il s'exprime là en toute liberté. Précisons, comme nous le faisons à chaque fois pour une interview, que ses propos n'engagent évidemment pas la rédaction du journal.

RIVAROL : Quelles réflexions vous inspirent le tout récent voyage en Suède de Bergoglio, voyage qui avait officiellement pour but de lancer une année de célébration des cinq cents ans de la Réforme de Martin Luther, les déclarations de François sur Luther et avec les luthériens, sa participation à une réunion dans une cathédrale luthérienne avec une femme, "évêque" et chef de l'Église luthérienne de Suède ? Voyage au cours duquel Bergoglio n'avait même pas prévu de dire la "messe" (ou plus précisément la synaxe de Paul VI) et c'est la communauté "catholique" locale mécontente qui lui a forcé la main, ce qui est inouï ?

Abbé Francesco RICOSSA : Tout d'abord, cette visite en Suède est la suite immédiate du pèlerinage de luthériens à Rome. Bergoglio les a reçus au Vatican le 13 octobre, en ayant à ses côtés une statue de Martin Luther, et il s'était auparavant déjà rendu au temple luthérien de Rome.

La visite en Suède n'est que le début des initiatives œcuméniques pour l'anniversaire des cinq cents ans de la Réforme, et au fond, même si Bergoglio le fait d'une façon plus ouverte, il a quand même repris la ligne de ses prédécesseurs.

En effet déjà Jean-Paul II et Benoît XVI avaient fait de grands éloges de Martin Luther. Ce n'est que la confirmation de ce que l'on disait dans les années 1970 : « la nouvelle messe est la messe de Luther ». On criait au scandale lorsque les traditionalistes disaient cela, mais au fond c'est une évidence.



La statue de Luther au Vatican

D'ailleurs la miséricorde telle que Bergoglio l'entend est tout à fait luthérienne. Il parle d'un homme qui ne peut que pécher, qui doit presque se complaire dans le péché, et qui est sauvé par la miséricorde du Christ, même s'il ne se détache pas du péché. Il en parle sans cesse et singulièrement tout au long de l'année dite de la miséricorde qui s'est achevée dimanche dernier.

Le péché est dans l'homme ; il ne peut pas s'éliminer, et il est couvert par le manteau de la Passion du Christ. Dans son discours aux missionnaires de la miséricorde, Bergoglio disait que même si un pénitent n'avouait pas son péché, ou ne voulait pas en sortir, la miséricorde du Seigneur lui pardonne. C'est une idée luthérienne.

Dans le document « Du conflit à la communion », qui date de juin 2013, il est écrit (n. 154) que même théologiquement il y a un accord avec les protestants non seulement sur la justification mais aussi sur la présence réelle, la transsubstantiation étant considérée comme non essentielle.

En tout cas, je pense même que si Luther revenait sur terre, il trouverait que Bergoglio va trop loin dans le progressisme !

R. : Justement ce que vous dites va dans le sens de cette visite ahurissante faite par Bergoglio le 11 novembre à des prêtres défroqués et leur famille, dont quatre anciens "curés" du diocèse de Rome. À aucun moment il ne leur a rappelé les obligations qui étaient les leurs dès lors qu'ils avaient embrassé le sacerdoce. Voici ce qui dit le Vatican dans un communiqué officiel :

« Le Saint-Père a voulu offrir un signe de proximité et d'affection à ces jeunes

qui ont fait un choix pas toujours accepté par leurs frères prêtres et leur famille », « Après plusieurs années consacrées au ministère sacerdotal en paroisse, il est apparu que la solitude, l'incompréhension, la fatigue causée par les lourdes responsabilités pastorales les ont fait douter de leur choix initial de la prêtrise », continue la Salle de presse du "Saint-Siège". « Des mois et des années d'incertitude et de doute les ont souvent conduits à croire qu'ils avaient fait, avec le sacerdoce, le mauvais choix. (sic !) D'où leur décision de quitter la prêtrise et de fonder une famille. »

Les dépêches d'agence précisent que quatre des jeunes pères de famille rencontrés par Bergoglio étaient d'anciens "curés" du diocèse de Rome, les autres venant de Madrid (Espagne), d'Amérique latine et de Sicile. Selon le Vatican, l'arrivée de Bergoglio dans l'appartement « a été marquée par un grand enthousiasme », les enfants se rassemblant autour de François pour l'embrasser tandis que les parents « ne retenaient pas leur émotion ». « La visite du Saint-Père a été très appréciée par toutes les personnes présentes qui n'ont pas ressenti le jugement du pape sur leur choix, mais sa proximité et l'affection de sa présence », précise le Vatican selon qui François a écouté les anciens prêtres et s'est tenu au courant des procédures canoniques en cours. « Sa parole paternelle a rassuré tout le monde sur son amitié et la certitude de son intérêt personnel », conclut le Vatican selon qui François a une nouvelle fois « voulu donner un signe de la miséricorde à ceux qui vivent une situation de détresse spirituelle et matérielle, et que personne ne doit se sentir éloigné de l'amour et de la solidarité des pasteurs ». Que penser d'un tel comportement ?

Abbé F. R. : C'est le point d'arrivée, pour le moment, de quelque chose qui est bien vieux. Paul VI, après Vatican II, a changé la discipline de l'Église qui était de ne jamais concéder de dispense pour qu'un prêtre puisse contracter mariage, même à l'article de la mort alors que tous les autres empêchements pouvaient être dispensés. À la suite de ce changement, il y a eu un grand nombre de défections sacerdotales, tristes et scandaleuses.

Bergoglio, par les gestes plus que par la doctrine, manifeste ce qu'il désire. Il a reçu des couples qui vivent ensemble sans être mariés, en tant que tels, il a reçu des "couples" d'homosexuels, de transsexuels comme on dit aujourd'hui, il a téléphoné à la "femme" d'un ancien "évêque" défroqué... Tous ces gestes vont dans le même sens.

On pourrait penser à une œuvre de miséricorde vis-à-vis de pécheurs qui ont besoin de sortir de leur péché, ce qui serait évangélique, mais malheureusement dans le contexte de laxisme général, et sans que, à aucun moment, Bergoglio ne demande au pécheur de sortir de son péché, cette attitude est scandaleuse, il y a dans ces gestes comme un encouragement au péché.

R. : Vous évoquez la venue à Rome de couples homosexuels. Il a même rencontré des représentants du lobby LGBT, donc il manifeste une complaisance pour l'homosexualité notoire, revendiquée. Serait-ce une étape vers l'"ordination" d'hommes ouvertement homosexuels, comme c'est le cas dans l'église anglicane, ou l'église luthérienne de Suède ?

Abbé F. R. : Il y a un document, même post-conciliaire, qui interdit d'accepter dans les séminaires ceux qui ont cette tendance. C'est très sage et nécessaire, mais cela ne suffit pas. Car en pratique cette norme est couramment transgressée et l'ancien maître général des dominicains a même pris position publiquement en faveur de l'"ordination" sacerdotale de ces personnes.

Quant à la politique de Bergoglio, il a appuyé de toute sa sympathie des dirigeants

Grands sourires au Vatican pour la visite du Premier Ministre luxembourgeois avec son "mari"...



de partis ouvertement favorables à l'avortement, au divorce, et même à la propagande en faveur de l'homosexualité, tels que Marco Pannella et Emma Bonino. Il les a traités comme ses meilleurs amis, ainsi que le fondateur du journal *La Repubblica*, Eugenio Scalfari, journaliste de gauche et athée. Si ceux-là sont ses amis, cela ne m'étonnerait pas que les modernistes arrivent au même point que les sectes protestantes.

R. : Bergoglio a également évoqué l'idée de créer des diaconesses. N'est-ce pas là aussi un premier pas vers l'"ordination" de femmes, ce que la doctrine catholique interdit formellement ?

Abbé F. R. : Il n'y a pas de doute. Quand Jean-Paul II a dit pour une fois avec raison que c'est une question sur laquelle on ne peut plus revenir, le "cardinal" Martini, celui qui a soutenu l'élection de Bergoglio, et qui était alors favorable à l'"ordination" des femmes, avait dit que l'on pouvait tout de même étudier la question du diaconat. Ou comment, quand la porte est fermée, entrer par la fenêtre... Or une étude a été faite sur le sujet, et il en est ressorti que les anciennes "diaconesses" n'étaient pas ordonnées, elles ne recevaient pas le sacrement de l'ordre. Ainsi, même la question du diaconat avait été fermée.

Maintenant le simple fait de dire qu'il faut une autre commission pour étudier cette question, c'est évidemment aller dans le sens de l'ouverture aux femmes du sacrement de l'ordre. Il faut que les gens puissent s'habituer au diaconat féminin. On voit d'ailleurs déjà depuis Vatican II des diacres mariés qui continuent la vie matrimoniale, ce qui n'avait jamais existé auparavant dans l'Église catholique latine. Déjà on voit des diacres avec des femmes. Bientôt on verra des femmes diacres.

Le but est de dire qu'il n'y a pas d'incompatibilité entre le sacrement de l'ordre et le sexe féminin. L'étape suivante sera l'ordination sacerdotale, puis épiscopale, pour les femmes.

R. : Mais il me semble que déjà, sous Jean-Paul II, le Vatican avait permis que les petites filles accèdent au service de messe.

Abbé F. R. : Oui, c'est tout à fait officiel, ce n'est pas un abus liturgique.

Bergoglio a mis en œuvre encore une petite nouveauté, en introduisant des femmes et des non-chrétiens dans la cérémonie du lavement des pieds le Jeudi Saint, acte liturgique pendant lequel douze personnes doivent représenter les douze apôtres. C'est d'ailleurs tout à fait conforme à l'idée moderne d'égalité et de non-discrimination.

R. : Et cela favorise l'apostasie universelle. Aux États-Unis par exemple, en novembre 2013, l'Illinois a autorisé le "mariage" homosexuel. Les actes et paroles publiques de Bergoglio avaient provoqué un retournement des membres "catholiques" de la Chambre qui s'étaient appuyés sur le fameux « qui suis-je pour juger ? » de François pour renoncer à leur opposition au prétendu mariage des invertis ?

Abbé F. R. : Il est en effet frappant de constater que tous ceux qui veulent démolir la morale chrétienne s'appuient sur Bergoglio, et que ce dernier ne les désavoue jamais. Au journaliste de gauche Scalfari, il a dit que chacun doit suivre sa conscience, l'idée que chacun se fait du bien et du mal. Or il est évident que l'on doit suivre sa conscience, mais une conscience éclairée, informée, guidée par la doctrine chrétienne.

On a crié à la falsification, joué sur le fait que Scalfari avait peut-être mal retranscrit les paroles de François. Ce dernier n'a jamais démenti avoir tenu ces propos. Un livre a même été publié à la suite des entretiens, et le nom de Bergoglio apparaît comme co-auteur. Il n'y a donc aucun doute sur la réalité de ses propos.

R. : L'accord entre la FSSPX et les occupants modernistes du Vatican vous semble-t-il imminent, beaucoup d'étapes ayant déjà été franchies ? La dernière en date vient d'être actée : dans la lettre apostolique *Misericordia et misera* du 21 novembre 2016, à l'issue de « l'année de la miséricorde », François accorde de manière permanente, et non plus limitée dans le temps, la possibilité aux prêtres de la FSSPX d'absoudre valablement et licitement. Voici la traduction du texte publié en italien : « pour répondre aux besoins des fidèles, le Saint-Père confiant dans la bonne volonté de leurs prêtres d'atteindre, avec l'aide de Dieu, la pleine communion avec l'Église catholique, stipule que ceux

qui fréquentent les églises desservies par les prêtres de la Fraternité Saint-Pie X peuvent valablement et licitement recevoir l'absolution sacramentelle. »

Abbé F. R. : L'astuce a été de cacher que le point final est déjà arrivé. Le fameux accord, je pense, est déjà fait.

La FSSPX a déjà reçu des modernistes le 5 juin 2015 le pouvoir de juger en première instance ses propres sujets, ce qu'on ne peut pas faire si l'on n'a pas de juridiction ; elle a été reconnue le 17 mars 2015 par le diocèse de Buenos Aires comme société de droit ecclésiastique, érigée canoniquement ; elle a reçu le 1er septembre 2015 le pouvoir de confesser et d'absoudre, pendant l'année dite de la miséricorde, et voilà que depuis le 21 novembre ce pouvoir devient permanent, ce qui est donner objectivement à la FSSPX une juridiction ordinaire. Récemment, ce 22 juin, à l'occasion des ordinations à Zaitzkofen en Allemagne, elle a été autorisée officiellement à faire des ordinations sacerdotales, comme quoi la FSSPX est déjà reconnue.

Il ne reste plus qu'à lui donner le cadre officiel de la prélatrice personnelle, et à l'annoncer publiquement à ceux qui ne l'ont pas encore compris.

L'on a procédé de cette façon afin d'éviter les difficultés que l'on a connues dans le passé : éviter que de fortes oppositions publiques ne se manifestent contre un accord, à droite de la part de la frange anti-ralliériste de la FSSPX et à gauche du côté des modernistes hostiles à un accord avec les lefebvristes. Cette stratégie s'est révélée très efficace, et tout à fait dans le style de Bergoglio : laisser les théologiens se disputer, tandis que l'homme d'Église (ou ce qui en tient lieu), dans la praxis, va de l'avant.

R. : Mais alors l'on est complètement dans le cadre d'un « accord pratique », ce que la Fraternité, pendant des années, a dénoncé, et ce qu'elle a publiquement reproché au Barroux, à l'Institut du Bon Pasteur, à Campos ?

Abbé F. R. : Dans les faits il n'y a aucune différence entre ces groupes et la FSSPX.

R. : Mais la Fraternité dit toujours qu'elle ne reconnaît pas encore Vatican II.

Abbé F. R. : Oui mais chez les modernistes, on peut penser ce que l'on veut.



Mgr Bernard Fellay, supérieur de la FSSPX

Même Mgr Fellay s'est déclaré d'accord à 99 % avec Vatican II dans un entretien en juin 2001 au journal valaisan *La Liberté*. Le ton a changé depuis longtemps et changera encore plus. D'ores et déjà en Italie, la FSSPX ne bénit plus les mariages, c'est le prêtre diocésain qui doit le faire ; elle ne donne plus la confirmation sous condition à ceux qui l'ont reçue dans le nouveau rite, ni n'ordonne sous condition ceux qui ont été ordonnés dans le nouveau rite. Dans la revue italienne *Sì, sì, no, no*, il a été écrit que la réforme liturgique pour les sacrements est valide et légitime. De fait, les choses changent bien vite.

R. : Mais la revue *Sì sì no no* n'est-elle pas plutôt sur une ligne favorable à la "Résistance" de Mgr Williamson ?

Abbé F. R. : Oui, c'est encore plus remarquable. Ceux qui prétendent résister reconnaissent la nouvelle liturgie comme légitime. Mgr Williamson dit qu'on peut assister à la nouvelle messe [lors d'une conférence donnée le 28 juin 2015 dans l'État de New York, ndlr], ce qui ne se disait pas dans les années 1970.

Une anecdote : Mgr Williamson va donner une conférence sur le modernisme

à Rome le 30 novembre, et parmi toutes les salles disponibles, il a choisi la salle de l'église américaine, épiscopaliennne, de Rome. C'est étonnant.

R. : Vous faites une conférence à Paris le 27 novembre sur les guerres de religions (voir notre rubrique agenda pour les détails pratiques). Est-ce un clin d'œil à ce qui se passe avec Bergoglio dans son rapprochement avec les luthériens ?

Abbé F. R. : Oui et non. Il y a certes l'actualité avec cet anniversaire de la réforme, ou plutôt de la révolution protestante. Mais c'est plus que cela. Nous donnons des conférences en Italie et en France qui se veulent des séminaires de formation doctrinale, pas nécessairement de la plus stricte actualité, pour le baptisé, le militant catholique, dans le domaine de la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les guerres de religion, ce n'est pas seulement de l'histoire, cela permet aussi d'aborder la question de la relation entre l'Église et l'État. Il y aura trois conférences. Une première partie historique, une deuxième partie, plus doctrinale, concernant la licéité de l'usage de la force en défense de la Foi, niée par les 'politiques' du XVIème siècle et les philosophes du XVIIIème, et une troisième conférence qui concerne les erreurs modernistes sur le sujet. Un des thèmes repris le plus souvent par les modernistes, notamment lors des réunions d'Assise, est que toutes les religions sont des religions de paix, et que l'idée qu'il puisse y avoir des motifs religieux pour une guerre est satanique. Nous chercherons à distinguer ce qui est vrai et faux dans cette affirmation, bien conscient d'aller ainsi à contre-courant du discours habituel.

Quelques séquences des rencontres œcuméniques avec les anglicans à Saint-Pierre et à l'église anglicane de Rome. Les photos se passent de commentaire...





Ordinations sacerdotales en vue ?

Une ordination sacerdotale est toujours une heureuse nouvelle, pour laquelle c'est fête au Ciel et sur la terre. À condition toutefois qu'elle soit faite selon les règles.

De nombreux fidèles de Monsieur l'abbé Hervé Belmont (y compris, paraît-il, des enfants en très bas âge encore privés de l'usage de la raison) ont reçu le sacrement de la Confirmation – dans la plus grande discrétion – de Mgr Dominik Kal'ata, évêque en communion avec Jorge Mario Bergoglio.

Il ne s'agit pas d'une nouveauté, puisque dans le passé ce groupe de fidèles s'était adressé, toujours pour le sacrement de Confirmation, à Mgr Carlos Quintero Arce, évêque mexicain en communion alors avec Joseph Ratzinger.

Dans son bulletin *Notre-Dame de la Sainte-Espérance* (n° 269, Juin 2012), l'abbé Belmont avait tenté de répondre aux graves perplexités de nombre de ses lecteurs qui accusaient Mgr Quintero Arce d'être "moderniste", "appartenant à l'Église Conciliaire" et par conséquent "non catholique". En présentant de cette façon la difficulté, l'abbé Belmont pouvait expliquer pourquoi on ne pouvait pas dire que Mgr Quintero Arce était au sens strict moderniste, non catholique et appartenant à "l'Église Conciliaire".

Mais il évitait ainsi le vrai problème, à savoir que de manière absolument certaine Mgr Quintero Arce adhérait à la doctrine de Vatican II et était en communion (*'una cum'*) avec l'occupant d'alors du Siège Apostolique, Joseph Ratzinger (Benoît XVI). Puisque Mgr Quintero est décédé le 15 février 2016, lesdits fidèles se sont mis à la recherche d'un autre évêque consacré avant Vatican II, et ils ont pensé le trouver en la personne du prélat slovaque Dominik Kal'ata.

On dit que les confirmations seront suivies par des ordinations, à condition que Mgr Kal'ata consente à franchir ce

pas. Mais la question à se poser est plutôt la suivante : Mgr Kal'ata professe-t-il encore les erreurs de Vatican II ? Est-il encore en communion avec Jorge Bergoglio ? Le sera-t-il si et lorsqu'il ordonnera les 'séminaristes' qui étudient chez l'abbé Belmont ? Avant de nous réjouir de ces nouvelles ordinations, nous attendons d'avoir la réponse à ces questions.

Pour aider nos lecteurs à la réflexion sur ces très graves questions, nous publions un court article de Monsieur l'abbé Giuseppe Murro concernant ce sujet.

Sodalitium

Mgr Dominik Kal'ata

par l'abbé Giuseppe Murro

Mgr Dominik Kal'ata est né le 19 mai 1925 à Zamagurie Nowa Biala (maintenant en Pologne) ; après le lycée, il fréquenta les jésuites tchécoslovaques et entra au séminaire.

À partir de 1950, la persécution communiste devint plus âpre, les maisons religieuses furent fermées et commença pour les catholiques – évêques, prêtres et religieux – la vie en clandestinité.

Dominik Kal'ata fut ordonné prêtre par Mgr Pavel Hnilica en 1951 et fut ensuite sacré évêque le 9 septembre 1955 à Bratislava par Mgr Jan Chryzostom Koreč, lequel avait été sacré évêque par Mgr Hnilica le 24 août 1951. Toutes ces consécérations eurent lieu secrètement, sans aucun mandat romain. Mgr Kal'ata exerça son apostolat en Slovaquie orientale : en 1961, il consacra évêque Mgr Petra Dubovského qui, à son tour, consacra Jan Blaha le 28 octobre 1967, toutes ces consécérations étant accomplies sans mandat romain. Après avoir été emprisonné, Mgr Kal'ata s'enfuit en Autriche en 1969 ; il fut ensuite nommé évêque auxiliaire de Fribourg-en-Brisgau en 1976 (donc par Paul VI) et le 16 mars 1985 évêque titulaire de Semta (donc par Jean-Paul II).

Ces faits bien documentés montrent que lorsque l'Église traverse des temps difficiles on peut accomplir des consécérations sans mandat romain : même en présence d'un Pape régnant, Pie XII, on



Mgr Dominik Kal'ata concélébrant
la "nouvelle messe"

vivait en Tchécoslovaquie persécutée, dans la pratique, comme s'il n'y avait pas de Pape.

Les consécrations furent faites, et il n'est jamais venu à l'esprit de personne d'accuser d'acte schismatique les évêques qui, pour cause grave, agissaient sans mandat romain. Au cours des années de consécrations clandestines, sept évêques furent sacrés dans les années 1949-1950, et six le furent dans les années 1951-1967.

Naturellement, ces consécrations sans mandat romain d'un vrai Pape ont un point faible : celui de glisser facilement vers des abus. Malheureusement, il y en eut aussi en Tchécoslovaquie, on connaît l'histoire de certains.

Comme dit l'adage latin : *abusus non tollit usum* (l'abus n'interdit pas l'usage) ; si parfois certains – à l'occasion d'un acte bien déterminé – sont tombés dans des excès, cela ne veut pas dire que c'est l'action qui est erronée mais que c'est la manière d'agir qui est abusive. C'est pourquoi il serait injuste de condamner quiconque dans un cas semblable agit de manière juste. Une telle question n'est pas purement historique.

Actuellement, Mgr Kal'ata reconnaît l'autorité du "pape" François, ainsi que toutes les réformes faites depuis le concile Vatican II.

Dans notre univers "*non una cum*" certains – ayant les idées de l'abbé Belmont sur les consécrations épiscopales ⁽¹⁾ – pensent qu'il est licite de s'adresser à un évêque comme Mgr Kal'ata pour recevoir aussi bien le sacrement de Confirmation que le sacrement de l'Ordre, et cela parce qu'il n'y aurait pas d'autres évêques catholiques qui donnent des sacrements valides.

En effet, pour l'abbé Belmont, les consécrations épiscopales faites sans mandat romain telles que celles aux-

quelles recourt notre Institut seraient gravement illicites, inclinant vers le schisme, et devraient être considérées dans la pratique comme invalides ⁽²⁾.

Or, ces disciples de l'abbé Belmont, en demandant à Mgr Kal'ata la Confirmation et l'Ordre, d'une part donnent raison à notre position sur la licéité des sacres sans mandat romain aujourd'hui et, d'autre part, pèchent gravement contre la Foi en recourant à un évêque qui est en communion avec Bergoglio et embrasse les erreurs de Vatican II.

D'une part en effet, Mgr Kal'ata – comme Mgr Guérard et ses successeurs – a été consacré sans mandat romain. Ces disciples de l'abbé Belmont pensent, à juste titre, qu'il était licite de faire les consécrations sans mandat romain en Tchécoslovaquie alors que régnait un vrai Pape, Pie XII, parce que la situation était tellement grave que les catholiques vivaient comme s'il n'y avait pas de Pape, étant donné l'impossibilité de recourir à lui.

Comment se fait-il que ces mêmes personnes n'arrivent pas à comprendre que, dans la situation actuelle où nous n'avons pas de vrai Pape – non seulement en Tchécoslovaquie mais dans le monde entier –, il est également (et bien davantage) licite d'accomplir aujourd'hui des consécrations sans mandat romain, du fait de l'impossibilité non seulement physique mais métaphysique (absolue) de pouvoir recourir à un vrai Pape ?

Mais ce n'est pas tout.

L'abbé Belmont soutient en outre que, si un jeune homme se fait ordonner par un évêque qui n'est pas l'ordinaire d'un

Mgr Dominik Kal'ata



diocèse, ou au moins un évêque titulaire ⁽³⁾ comme le fut Mgr Lefebvre, il agit de manière illicite et on ne peut avoir la certitude de sa vocation, ni qu'il soit un prêtre catholique, parce qu'il n'a pas été "appelé" par l'Église.

Nous avons déjà répondu à l'abbé Belmont : "l'appel" vaut seulement pour l'évêque diocésain de l'ordinand, et certainement pas pour un autre évêque même résidentiel. Or, les disciples de l'abbé Belmont, en demandant la prêtrise à Mgr Kal'ata qui n'a jamais été évêque résidentiel, se trouveraient dans la même situation que quelqu'un qui a été ordonné par un évêque sans mandat romain, et ils donnent à nouveau raison à notre position ⁽⁴⁾.

Enfin, d'autre part, si quelqu'un ne reconnaît pas l'autorité du "pape" François pour des motifs de Foi, mais demande ensuite des sacrements, conférés valablement, à un ministre qui est en communion avec le "pape" François, non seulement il commet un grave péché personnel, mais bien plus un grave manquement au témoignage de la Foi. Et tout ceci deviendrait licite pour ces personnes, au motif de ne pas vouloir accepter les sacres épiscopaux faits sans mandat romain !

La question de l'*una cum*, de la citation du vrai Pape régnant quand il y en a un, « engage l'appartenance à la sainte Église. Il s'agit non seulement de prière, mais plus encore de communion et d'allégeance. De voir le peu d'importance qu'on y attribue en pratique devrait faire "sauter au plafond" quiconque a un véritable souci de l'unité de l'Église et de la sainteté de la sainte Messe dont la fin est de bâtir cette unité. Mais non : la commodité et les obligations mondaines sont nettement plus impérieuses. Incroyable » ⁽⁵⁾.

Qui sait si les disciples de l'abbé Belmont ont lu cet écrit, ou si les obligations dues à leurs préjugés sont nettement plus impérieuses.

Notes

1) Voir : Abbé Francesco Ricossa, in *Sodalitium* n° 44 (juillet 1997) "*La question de l'épiscopat : réponse à l'abbé Belmont*" note 56 (pp. 14 et 22).

2) "*Un sacre épiscopal conféré sans mandat apos-*

tolique est un attentat à l'unité de l'Église... c'est une chose impensable, impossible, à fuir sans aucune hésitation. C'est pire que la ruine et la mort" (Abbé H. Belmont, *Notre-Dame de la Sainte-Espérance* n° 306, Août 2015, p. 2).

3) Sont appelés résidentiels ou ordinaires, les évêques qui ont reçu le pouvoir de juridiction attaché à leur charge : sur un diocèse, sur un groupe de personnes (comme pour les militaires...), cf. CJC can. 334-5. Sont appelés titulaires, les évêques qui ont reçu le sacre épiscopal et le titre d'un diocèse disparu (évêques *in partibus*), mais n'ont pas un pouvoir de juridiction dans l'Église.

4) En mars 2001, l'abbé Belmont écrivait : "*Comme l'Église nous enseigne qu'une vocation sacerdotale réside formellement dans l'appel de l'Église – concrètement l'appel de l'évêque dont c'est une mission primordiale – il faut reconnaître qu'aujourd'hui, provisoirement, les vocations sacerdotales ne peuvent aboutir. Oh ! ce ne sont pas les évêques qui manquent ; il y en a même pléthore. Mais tous ceux qui se présentent comme étant "de la Tradition" ont ceci en commun qu'ils n'ont pas été appelés par le souverain Pontife ; ils n'ont pas la vocation épiscopale qui est exclusivement donnée par le Pape. N'étant pas eux-mêmes appelés, ils sont incapables d'appeler. Ce n'est pas une question de loi ecclésiastique, c'est dans la nature des choses. Nemo dat quod non habet [personne ne donne ce qu'il n'a pas]*" (*Notre-Dame de la Sainte-Espérance* n° 135, Mars 2001, p. 14). L'abbé Belmont fonde son argument sur une équivoque : évêque consacré avec mandat romain et évêque avec pouvoir de juridiction. Il soutient que cette capacité d'"appeler" de la part de l'évêque lui vient du fait d'avoir été sacré avec mandat romain (et de cette manière, l'abbé Belmont justifie sa propre ordination, au moyen de l'"appel" par Mgr Lefebvre) alors qu'il faut aussi le pouvoir de juridiction dans les limites du territoire de son diocèse. L'erreur consiste en cela : en temps normal, dans l'Ordination sacerdotale, l'évêque résidentiel a le pouvoir de juridiction sur le territoire dans lequel réside l'ordinand et a donc la capacité d'"appeler" ; mais il n'a pas le pouvoir d'"appeler" un ordinand d'un autre diocèse. Seul le Pape a juridiction universelle sur tous les catholiques du monde ; un évêque résidentiel ne l'a donc pas sur les sujets d'autres territoires (diocèse...) ; un évêque titulaire – comme Mgr Kal'ata – n'a aucune juridiction, et il n'a donc pas la capacité d'"appeler" quelqu'un, et ne peut ordonner licitement un sujet seulement si son ordinaire l'a autorisé par des lettres dimissoriales. Affirmer que n'importe quel évêque de l'Église catholique a la capacité d'"appeler" par le simple fait d'avoir été sacré avec le mandat romain "revient à mettre sens dessus dessous tout l'ordre hiérarchique de l'Église et à attribuer à un évêque la juridiction universelle propre au Pape !" (Abbé Francesco Ricossa in *Sodalitium* n° 44, note 56, pp. 14 et 22). Ainsi l'abbé Belmont tombe dans ces erreurs qu'il croit relever chez les prêtres de *Sodalitium*. Ajoutons que la vocation est par essence un appel divin ("appelé par Dieu", Hébreux V, 4), que l'appel de l'évêque ne fait que confirmer.

5) Abbé H. Belmont, *Notre-Dame de la Sainte-Espérance* n° 306, Août 2015, p. 3.

M. l'abbé Belmont a répondu à ce premier article de M. l'abbé Murro par une lettre publique en date du 16 mars 2017 qui a été diffusée sur Internet, mais qui, nous semble-t-il, ne se trouve pas sur son site (www.quicumque.com). Nous publions ici la réponse de M. l'abbé Murro à cette lettre de M. l'abbé Belmont.

Deuxième réponse à M. l'abbé Belmont

Monsieur l'Abbé,

Depuis votre réponse du 16 mars dernier, le temps m'a manqué pour reprendre notre discussion.

Dans la situation actuelle de l'Église catholique, en l'absence d'Autorité formelle, nos positions doctrinales respectives s'opposent dans les réponses données aux questions suivantes :

a) en cas de grave nécessité et dans l'impossibilité de recourir à l'Autorité, une consécration épiscopale sans mandat romain est-elle licite ?

b) est-il licite de recevoir des Sacrements d'un ministre qui est "una cum", en communion et dans l'obédience de celui qui n'est pas l'Autorité dans l'Église ?

Il n'est pas question ici de la juridiction universelle du Souverain Pontife dans l'Église, ni de la nécessité de l'approbation du Pape régnant pour des consécrations épiscopales quand l'Église est en ordre. Sur tous ces points, nous sommes bien d'accord : plusieurs articles de *Sodalitium* ont - entre autres - traité de ces questions.

Malheureusement, le noyau de votre réponse repose sur ces derniers points, qui ne sont donc pas l'objet de notre discussion. Je regrette que vous soyez passé à côté de la vraie discussion entre nous.

Par contre, le fait des sacres accomplis en clandestinité en Tchécoslovaquie est bien lié aux points a) et b) cités plus haut : l'objet du débat concerne donc les consécrations épiscopales au sujet desquelles se pose la question de la présence (ou non) du mandat romain, et non la docilité des évêques vis-à-vis du Souverain Pontife (même dans cette terrible période de persécution), ni les consécrations faites avec un mandat romain. Là aussi, votre réponse a porté sur ce qui n'est pas controversé entre nous.

Parmi ces dernières consécrations pour lesquelles se pose la question du mandat romain,

vous donnez l'exemple de Mgr Koreč et vous citez son témoignage :

«Venons-en à Mgr Jan Chryzostom Koreč (9^e de la liste) - celui-là même qui consacra Mgr Dominik Kařata. Mgr Koreč, qui vit la fin du régime persécuteur, eut nombre d'occasions de témoigner de l'existence de son mandat apostolique et de la parfaite légitimité de sa mission clandestine.

Dans son autobiographie il écrit : «Durant cette époque de tension et de désarroi, quand dix Jésuites furent interrogés et que tout cela était associé avec les problèmes concernant mon travail, j'éprouvai une joie extraordinaire quand je reçus un message de Rome. J'avais attendu ce message plusieurs années, vu que j'avais besoin d'une certaine confirmation de ma mission. Le message disait bien plus, mais les mots les plus importants pour moi furent : *Santa Sede sa, que e* (sic) *stato fatto*. Le Saint-Siège sait ce que vous êtes devenu. Le Saint-Siège sait... Le reste qui concernait mon travail et ma mission, je le gardais dans mon cœur comme un trésor.»

En lisant ce témoignage, on comprend clairement que Mgr Koreč a appris seulement "plusieurs années" après son sacre que le Saint-Siège était au courant de sa "mission". En d'autres termes, au moment de son sacre (24 août 1951), il ne savait pas si le Saint-Siège était au courant de celui-ci, et s'il avait donc reçu un mandat romain : et pourtant il a bien accepté d'être sacré !

Ce fait confirme ce que nous affirmons. Car si les sacres épiscopaux accomplis sans mandat apostolique comportaient toujours, comme vous l'affirmez, un attentat à l'unité de l'Église, l'acceptation de se faire sacrer de la part de Mgr Koreč serait, du moins subjectivement (étant donné qu'il ne savait pas s'il jouissait d'un mandat romain), une faute grave. Mais vous aussi, Monsieur l'Abbé, vous estimez que Mgr Koreč a bien agi !

Quant à Mgr Dominik Kařata, je n'ai jamais douté de son «esprit de docilité et de subordination à Pie XII, qui animait tant les évêques que les fidèles de l'église souterraine en Tchécoslovaquie» : la seule question est de savoir s'il y avait, oui ou non, le mandat apostolique.

Pour ce qui vous concerne, vous-même et les familles qui vous suivent : il me semble que

le fait de demander (ou de faire demander) des sacrements à un ministre *“una cum”* est une chose grave. Que reste-t-il alors du témoignage de la Foi ? Et de votre adhésion à la *Thèse de Cassiciacum* ?

Monsieur l'Abbé, je suis d'accord avec vous : malgré des divergences, “nous avons toujours entretenu des rapports courtois et, à l'occasion, amicaux”. Mais toute amitié provient de Dieu et doit conduire vers Dieu, pour qu'elle soit une vraie amitié. Malgré le ton polémique, dans mon article précédent, il n'y avait pas d'“inique diatribe”. Mais il y avait, et il y a toujours, une préoccupation : qu'en franchissant les limites du témoignage de la Foi, vous ne vous retrouviez sur le chemin parcouru par ceux qui ont quitté le bon combat de la Foi.

Je regrette cependant que mon article soit paru pendant votre hospitalisation : cela n'était ni voulu, ni désiré.

«C'est donc un devoir religieux à l'égard de Dieu, devoir de loyauté vis-à-vis de soi-même et de vérité à l'égard du prochain, que d'exprimer avec exactitude par les formules de la prière, la conviction que suscite, nourrit et justifie l'instinct de la très sainte Foi.

Il n'est cohérent, ni rationnellement ni encore moins théologiquement, d'une part de résister au pape, et d'autre part de proclamer, lorsque comme il se doit on prie pour lui, quels sont les fondements de la soumission qui lui est due. Il faut, ou bien obéir en faisant état de ce qui impère le devoir de le faire, ou bien n'en pas faire état si on estime que ce devoir n'existe plus. “Ou bien, ou bien” : l'un ou l'autre ; non pas : l'un et l'autre. Nul d'ailleurs n'a expliqué comment le fameux “droit de désobéir” est compatible avec la saine métaphysique».

(P. Guérard des Lauriers, *Lex orandi, Lex credendi, prions pour le Pape. Cahiers de Cassiciacum*, n. 1, p. 33).

Verrua Savoia, 24 juin 2017
Abbé Giuseppe Murro



Nous publions la traduction de la conférence donnée à Milan par l'abbé Francesco Ricossa à l'occasion du 14^{ème} Congrès d'Études Albertariennes, le 14 novembre 2015. Elle illustre l'état de la théologie mariale et ce que doit être notre dévotion à la Mère de Dieu. Le style parlé a été conservé.

Marie antithèse de Satan

Le développement homogène du dogme marial du temps de Pie XII dans les écrits du père Guérard des Lauriers

Ce congrès a une double thématique. La première s'intitule, de manière générique, *“Ipsa Conteret : elle t'écrasera la tête - Le rôle de la très Sainte Vierge Marie dans la défense de la foi”* et ensuite l'intervention a un titre plus détaillé *“Marie antithèse de Satan : le développement homogène du dogme marial du temps de Pie XII et dans les écrits du père Guérard des Lauriers”*. Quant à la seconde conférence, elle concernera un souvenir nostalgique : les 30 ans de notre Institut ; comme le temps passe ! La liaison entre les deux sujets est vite expliquée, puisque l'Institut que nous avons fondé il y a 30 ans est dédié à Notre-Dame. Parmi les finalités de notre Institut, tels qu'elles ont été établies dans les statuts, se trouve précisément la diffusion de la dévotion à la Vierge Marie. Nous avons donc peut-être manqué un peu à nos finalités statutaires et ce congrès est plus que jamais opportun pour nous permettre précisément de réaliser, à cette occasion, notre intention.

Quand ensuite on parle dans les statuts de l'esprit de notre Institut, il est dit ceci : «La Vierge Marie a un rôle fondamental dans la vie intérieure de l'Institut. Vénérée particulièrement sous le titre de *Mater Boni Consilii* - nous verrons ensuite pourquoi - Marie doit être l'âme de l'Institut. À la sainte Messe, dans la récitation de l'office divin ou du rosaire, durant chaque activité, au cours des voyages, dans l'administration des sacrements et, pour qui n'est pas prêtre

“Ipsa Conteret : elle t’écrasera la tête – Le rôle de la très Sainte Vierge Marie dans la défense de la foi”. L’Institut que nous avons fondé il y a 30 ans est dédié à Notre-Dame. Parmi les finalités de notre Institut, tels qu’elles sont établies dans les statuts, se trouve la diffusion de la dévotion à la Vierge Marie.

ou religieux, pendant le travail ou dans la vie de famille, la présence de la Mère du Bon Conseil doit se faire sentir. On lui confiera les peines et les joies, on lui demandera les lumières nécessaires avant toute décision, nous lui offrirons nos mortifications. Le membre de l’Institut qui ne comprendrait pas l’importance de cette affiliation totale à Marie, spécialement en tant que Mère du Bon Conseil, aurait certainement mal compris le sens de ce choix. Si un Institut se consacre à Marie sous un titre particulier, [le nôtre à la] *Mater Boni Consilii*, c’est précisément parce que c’est dans le Bon Conseil de la Mère Céleste qu’il remet toutes ses espérances et ses faiblesses». Excusez-moi si la présentation était plutôt longue, mais ceci pour exprimer un peu le lien entre les deux conférences de ce soir. J’ai préparé seulement la première, parce que pour la seconde je ferai œuvre de mémoire du temps passé ou du temps présent. Mais voyons un peu le premier exposé qui pour la vérité est très riche : il y aurait matière à discuter longuement et il mérite approfondissement.

Il existe en effet une branche, pour ainsi dire, de la théologie appelée “Mariologie”. Vous avez ici un volume, qui je crois ne se trouve plus dans le commerce mais, qui peut-être, se trouve encore facilement chez les bouquinistes : *Il dizionario di Mariologia* de Roschini, un religieux servite dont je parlerai encore, qui y donne sous forme de dictionnaire, donc d’une manière facile à consulter, les in-

formations de base sur cette science et sur ce que la théologie catholique a extrait dans sa propre réflexion sur le mystère de la Mère de Dieu. Ce sont les notes des leçons que j’ai données et que je donnerai encore au Séminaire sur le même sujet, mais ne vous effrayez pas, je ne vous les lirai pas. Je les ai juste apportées pour me rassurer.

Nous avons à parler de beaucoup de choses. D’un côté le lien, comme il est dit dans le titre général du congrès, entre la Sainte Vierge et la défense de la Foi. D’autre part le développement vraiment extraordinaire de la dévotion mariale, mais aussi, et ici surtout nous parlons de cela, de la réflexion des théologiens et de l’Église sur le mystère de la Sainte Vierge, en particulier sous le Pontificat de Pie XII, avec une réflexion sur un théologien en particulier que nous avons eu la grâce, la joie et la chance de connaître et qui a été un peu le fondateur de notre Institut, le père Michel Louis Guérard des Lauriers. À ce propos, pour ce qui regarde le lien avec la foi, on peut présenter cette chose d’un point de vue historique, c’est-à-dire toutes les interventions de Marie ou de la dévotion à la Vierge Marie en faveur de la foi et de la société chrétienne, de la chrétienté ou contre les erreurs plus graves qui s’opposent à la foi. Par exemple, après une belle introduction, nous avons tout un tas d’exemples historiques qui exposent bien et de manière très claire et très facile ces faits, dans un discours que le cardinal Ottaviani tint au Congrès de Mariologie de Lourdes en 1958 : *Acta Congressus Mariologici-Mariani in civitate Lourdes*.

→ ❧ ⇨ * ⇨ ⇧ ⇩

Ce congrès de Mariologie fut, je pourrais dire, le chant du cygne de ce grand développement de l’étude sur la Vierge Marie et donc de l’approfondissement de la foi. Il se tint justement l’année de la mort du Pape Pie XII, que nous pouvons appeler, comme Pie IX, le Pape marial par excellence, précisément pour sa très profonde dévotion et pour l’approfondissement de la foi qu’il donna à propos des vérités qui concernent la Vierge Marie. Dans ce texte du cardinal Ottaviani, que vous pouvez trouver sur internet (dé-



Le pape Pie XII

sormais sur internet on trouve tout, le bon et le mauvais), vous le trouvez par exemple sur le site d'un prêtre, l'abbé Belmont, en français mais probablement peut-on le trouver aussi en italien, qui s'intitule : *Interventions victorieuses de Marie dans la vie de l'Église*. Il fait une exposition historique à partir du monde païen, à travers la littérature judaïque antichrétienne et donc ennemie de la Vierge Marie ; il s'occupe ensuite du gnosticisme, de l'hérésie arienne, des premières invasions musulmanes - d'actualité - des hérésies médiévales, du protestantisme, des victoires de la Chrétienté contre les Turcs au XVII^{ème} siècle. Et ensuite de l'illuminisme : vous savez qu'à Notre-Dame de Paris fut adorée, à la place de la Vierge Marie, la Déesse Raison qui était une prostituée : c'est un peu le symbole du monde moderne et de son opposition à la Sainte Vierge. Mais aussi le rôle de Marie dans la restauration : vous savez que don Bosco voulut que dans la basilique de Marie Auxiliatrice à Turin, il y eut deux dates sur la façade, l'une est la date de la victoire de Lépante et l'autre est la date du retour du Pape à Rome au moment de la restauration en 1815 : les deux victoires attribuées à Marie Auxiliatrice, Auxiliatrice des Chrétiens et qui rend victorieux dans toutes les batailles de la foi contre les ennemis de l'Église et de la civilisation. Et puis le cardinal finissait en observant le triomphe de Marie dans l'Église, mais en même temps, l'hostilité du monde moderne. Voilà, maintenant je ne vous lis pas tout cela, parce que ce serait très beau mais nous prendrait trop de temps, et je renvoie le lecteur à la recherche sur internet ; je le signale seulement, et vous pourrez lire et étudier ce beau texte.

Ce développement de la connaissance de l'Église du dépôt de la vérité révélée par Dieu à propos de sa Sainte Mère, qui est objet de notre Foi, s'est surtout manifesté à partir du Pape Pie IX : cette période de splendeur, dirons-nous, va plus ou moins de la définition du dogme de l'Immaculée Conception de Marie en 1854, auquel fit suite l'apparition de Notre-Dame à Lourdes, jusqu'à la proclamation, pourrions-nous dire, par Pie XII de la fête de la Royauté de la Vierge Marie en 1954, qui fut aussi l'Année Mariale. Nous parlerons donc de cela et après nous parlerons du virage qu'encore une fois apporta le Concile Vatican II : nous pouvons dire le coup d'arrêt et la condamnation à mort de cette période de splendeur soit dans la dévotion à la Sainte Vierge, mais surtout dans l'approfondissement théologique de la foi de l'Église Catholique dans le Christ et en Marie, qui sont indissolublement unis.

Enfin, dans une troisième partie de cette exposition nous verrons quelques allusions aux écrits du père Guérard des Lauriers, écrits qui font partie de la période en question, c'est-à-dire de la période sous le Pontificat de Pie XII, particulièrement de 1950 à 1954, qui vont de la proclamation du dogme de l'Assomption au Ciel de Marie à la fête de Marie Reine en 1954. Entre autres. Un des écrits s'intitule *Marie, anti-type de Satan*, mais ce ne sera pas le seul texte que je commenterai, si j'en ai le temps, si vous résistez jusqu'à ce moment. Pour le reste, avant d'introduire ce que je voulais vous dire, avant d'entrer *in media res* : Marie et la Foi. Marie non seulement est intervenue toujours en défense de la Foi, non seulement Marie est intervenue contre les hérésies, toutes, tant il est vrai que la liturgie de l'Église dit justement de la Sainte Vierge qu'elle a détruit les hérésies dans le monde entier. La *pars destruens* concernant Marie, celle de la lutte contre l'erreur, est très importante mais vient après la *pars construens*, la partie positive ; Marie est avant tout femme de Foi, est avant tout croyante et cela est affirmé dans l'Évangile. Quand la Sainte Vierge, par la Visitation, portant en son sein son Fils, Verbe de Dieu fait homme, se rendit chez Élisabeth qui à son tour

portait en son sein le Baptiste, le Précurseur, Élisabeth dit : “*Comment se fait-il que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ?*”. Élisabeth fut la première, en un certain sens, après l’Ange, qui proclama la maternité divine de Marie, c’est-à-dire Mère du Seigneur, Mère de Dieu. Eh bien, cette femme, Élisabeth, s’adressant à Marie lui dit aussi : “*Beata quæ credidisti*”, *Bienheureuse êtes-vous d’avoir cru*. Les quelques paroles qui sont dans l’Évangile sur la Sainte Vierge sont, précisément du fait de leur rareté, absolument précieuses et doivent être toutes soupesées jusqu’au fond. Et donc aussi celle-ci. Marie est Celle qui a cru, elle est la première des croyants, elle est le modèle des croyants, Celle qui a maintenu vive la foi, la Foi dans le Verbe incarné, la Foi trinitaire, la Foi en la divinité du Fils et en même temps dans son humanité. La double nature lui fut révélée en premier par l’Ange, dans l’Annonciation, elle adhère donc à cette foi, cette foi qu’elle connaît, cette foi qu’elle médite : “*Marie méditait toutes ces choses dans son cœur*”. À plusieurs reprises, saint Luc nous rapporte ce fait de l’intimité de la Vierge Marie - dirons-nous - parce qu’il l’a reçu d’elle-même ; Marie conserve cette Foi aussi à l’heure tragique de la Passion et du Samedi saint. Tant il est vrai que des femmes qui étaient au pied de la Croix, elle est la seule qui ne se rende pas au Sépulcre le matin de Pâques, elle est la seule qui ne cherche pas parmi les morts Celui qui est vivant, le Ressuscité, ceci seulement parce qu’elle avait maintenu vive, intègre et intacte la Foi dans le Christ ressuscité et triomphant de la mort. Et il est donc normal que Marie soit Celle qui maintienne vive la Foi, qui soit le guide de tous ceux qui défendent la foi et qui croient, et en même temps elle est l’ennemie acharnée du démon, de Satan, dont elle écrasa la tête. Alors je dirai quelque chose, même plus que quelque chose à ce propos, mais je voudrais tout d’abord, comme j’avais déjà évoqué avant, vous donner une très courte, à cause du temps, idée justement de cette période heureuse de la réflexion du Magistère de l’Église et des théologiens sur le mystère de la foi, donc sur la Vierge Marie.

Examinons comme objet de notre foi ce que nous disons dans le *Credo* : Jésus né “*ex Maria Virgine*” ; dans notre profession de foi la Sainte Vierge est présente, je voudrais donc vous dire quelque chose sur ce développement providentiel. Certainement ce n’est pas avec la proclamation du dogme de l’Immaculée Conception de Marie que l’Église a commencé cette prédication des vérités de foi concernant la Sainte Vierge, parce qu’elles sont, comme nous le verrons, intrinsèques au christianisme même. Le christianisme a comme principaux mystères de la foi la Trinité de Dieu et l’Incarnation du Verbe, et ces deux mystères sont déjà présents dans l’Annonciation de l’Ange à la Vierge Marie, l’un et l’autre. C’est donc dès les premières pages de saint Luc que nous avons déjà Marie au centre du mystère chrétien. Tous les négateurs du Christ et de l’Incarnation, de la Trinité seront des négateurs de Marie ; tous les vrais dévots de Marie seront des défenseurs de la foi trinitaire, de la foi en la divinité de Jésus-Christ, évidemment parce qu’il s’agit de choses inséparables.

Parmi les grands Conciles christologiques, les quatre premiers glorieux Conciles de l’Église, le Concile d’Éphèse est celui qui proclama la maternité divine de Marie, mais pourquoi ? Parce qu’il proclama que Jésus-Christ est une personne divine, et c’est parce que Jésus-Christ est une personne divine et qu’il n’y a pas en Jésus-Christ une personne humaine, il y a une nature humaine, non une personne humaine, et c’est parce que Jésus-Christ est une personne divine que Marie est Mère de Dieu. Encore une fois la maternité divine est la clef de tous les privilèges de Marie et le centre de tout ce que l’on doit dire sur elle, elle est la *Mater Dei* comme nous disons dans l’*Ave Maria* chaque jour, Sainte Marie Mère de Dieu. Eh bien, ce mystère fut proclamé à Éphèse, avec le mystère de l’unité de la personne du Christ et donc de l’union des deux natures humaine et divine dans l’unique personne du Christ, l’union hypostatique.



Nous pourrions parler de tant d’autres Conciles, mais nous voulons au contraire nous arrêter sur le glorieux dévelop-

pement de la dévotion mariale et de la connaissance de la foi, qui débute avec Pie IX. Encore sur internet, sans chercher allez savoir où, on trouve facilement sur le site du Vatican, la bulle de Pie IX *Ineffabilis Deus*. Je ne vous la lirai pas car elles seraient toutes à lire, je les ai relues justement aujourd'hui pour me préparer à cette journée, et vraiment ce sont des merveilles. Alors, je vous recommande comme continuation de notre rencontre d'aujourd'hui la lecture de ces documents, la lecture de ce document du 8 décembre 1854 par lequel Pie IX proclama le dogme de foi, la vérité de foi qui n'est pas une vérité moderne : si c'est une vérité de foi Dieu l'a révélé et donc elle a toujours été dans le dépôt de la révélation, et l'Église a défini qu'elle a toujours été dans le dépôt de la révélation avec ce document de Pie IX *Ineffabilis Deus*. Ensuite, je conseille parmi les très nombreux documents, en omettant Léon XIII qui a tant écrit à ce propos, une autre encyclique, une encyclique qui se trouve elle aussi sur internet, et que nous avons publiée sur *Sodalitium* il y a de nombreuses années *Ad diem illum lætissimum* pour le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception de Marie. C'est un document de saint Pie X, très important parce que partant de la vérité de foi sur l'Immaculée, saint Pie X anticipe les développements qui seront ensuite mis en avant avec force par ses successeurs, particulièrement par Benoît XV et Pie XII, c'est-à-dire la vérité sur la Médiation de Marie et sur la co-Rédemption de Marie.

Une autre encyclique que je conseille, parmi les nombreuses que nous pourrions lire de cette magnifique époque, est celle sous le Pontificat de Pie XII et il est émouvant de lire dans ces textes les accents de piété, de dévotion que ce grand Pape proclame à l'égard de la Sainte Vierge. Ce document devrait être connu parce qu'il s'agit rien de moins que de la Constitution apostolique avec laquelle fut déclaré le dogme de l'Assomption de Marie au Ciel. Pourtant je ne crois pas que beaucoup l'aient lue de la première à la dernière ligne. Je ne demande pas de lever la main à ceux qui l'ont lue, mais j'imagine qu'ils ne sont

pas très nombreux. Je vous le conseille vraiment. C'est le 1^{er} novembre 1950, au terme de l'Année Sainte, jour de la Toussaint, qu'est publiée la Constitution *Munificentissimus Deus*. L'Assomption de Marie au Ciel est déduction immédiate de son Immaculée Conception : à cause du lien entre le péché et la mort attesté par saint Paul, s'il n'y a pas de péché, il n'y a pas de mort. Et à ce propos, il y a cette réflexion du père Guérard des Lauriers : *Assomption : en quel sens Marie est-elle "morte" ?*, où il met morte entre guillemets. Pourquoi ces guillemets ? Parce que le père Guérard des Lauriers (et il n'est pas le seul, le Père Roschini aussi, bien que de manière différente, arrive à la même conclusion) défend le fait que Marie n'est pas morte, c'est-à-dire que non seulement son corps est monté au Ciel, mais que Marie n'est pas morte, ou mieux, il explique de quelle manière elle peut être dite morte, mais non par la séparation de l'âme du corps comme il advient pour nous. *Munificentissimus Deus* ne traite pas seulement de l'Assomption de Marie au Ciel, c'est-à-dire un des privilèges de Marie, mais nous donne tous les principes que la théologie trouve et que la foi manifeste à propos de l'Assomption de la Vierge Marie.

Ce sont les principes sur lesquels nous pouvons aussi appuyer les développements ultérieurs, et particulièrement nous arrivons à l'encyclique *Ad Cæli Reginam*, sur la dignité royale de la Sainte Vierge Marie. Après que Pie XI, dans l'encyclique *Quas primas* contre la peste du laïcisme, eût institué la fête de la Royau-

Le père Guérard des Lauriers



té du Christ-Roi, Pie XII, le 11 octobre 1954, fête de la Maternité Divine, Année Mariale (proclamée Année Mariale pour le centenaire de la proclamation de l'Immaculée Conception) commit ce document sur la Royauté de Marie. Mais attention, quiconque lit cette encyclique se rendra vite compte que l'encyclique contient déjà non implicitement, mais explicitement la doctrine de l'Église sur ces deux autres vérités, enseignées désormais à cette époque constamment par le Magistère de l'Église, par le Magistère du Pape, par le Magistère de tous les évêques pratiquement, ou de presque tous, et crue sereinement par tous les fidèles, sur le fait que Marie est Médiatrice de toutes les grâces et sur le fait que Marie est co-Rédemptrice du genre humain. Ces deux vérités sont très bien expliquées tant dans l'encyclique de saint Pie X, que dans la bulle de Pie XII, et plus encore dans cette encyclique dont je vous parle maintenant ; ces vérités, la Médiation et la co-Rédemption, ou mieux, il faudrait dire dans l'ordre logique la co-Rédemption d'abord, la Médiation après, font partie de la doctrine sur la Royauté de Marie. C'est-à-dire que la Royauté de Marie se vide de son sens, reste presque nulle, si nous lui enlevons ces deux exercices de sa Royauté, à savoir la co-Rédemption du genre humain et la Médiation de Marie dans la distribution de toutes les grâces qui arrivent aux hommes de la part de Dieu.



Tel était l'état de la théologie à la mort de Pie XII. Je vous donnerai les principes et j'essayerai de vous expliquer les motifs de ces doctrines, j'essayerai d'expliquer en quoi elles consistent et sur quoi elles se fondent, autrement je fais des affirmations sans dire le pourquoi et le comment, ni de quoi il s'agit ni pourquoi l'Église enseigne cela. Mais pour le moment, d'un point de vue di-
sons historique, voulant vous présenter ce développement, nous pouvons dire ceci : que, à la mort du Pape Pacelli, la doctrine sur la Royauté de Marie, sur la Médiation universelle de toute grâce de la part de Marie, sur la co-Rédemption de la Vierge Marie était enseignée de manière tellement claire par l'Église

et était une doctrine commune de tous les catholiques, qu'un grand théologien de cette époque, Roschini, un servite qui fut le fondateur du *Marianum*, pratiquement une université à Rome qui avait pour but d'enseigner particulièrement la Mariologie sous la direction des Servites de Marie, eh bien, le père Roschini, mais pas seulement lui, était arrivé à la veille du Concile Vatican II à cette conclusion : la Médiation universelle de toute grâce de Marie et la co-Rédemption sont déjà, disait-il, des vérités de foi. Certes, c'est un théologien qui le dit, mais le théologien le dit et l'explique.

Si en effet nous lisons la bulle de Pie XII *Munificentissimus Deus*, dans laquelle il explique comment il est arrivé à la décision de proclamer solennellement la définition dogmatique sur la vérité de foi que Marie est montée au Ciel, après avoir accompli le cours de sa vie terrestre (nous voyons qu'il ne dit pas après être morte, mais après avoir accompli le cours de sa vie terrestre), il dit comment Marie monta au Ciel non seulement avec son âme, comme tous les saints, mais aussi avec son corps. Prémices donc de cette rédemption finale et générale de l'humanité élue et bienheureuse, qui verra aussi pour nous la résurrection de la chair à l'image, à la suite de la Résurrection du Christ. En proclamant ces vérités de foi, Pie XII dit avoir consulté précédemment l'épiscopat mondial. Et de cette consultation de l'épiscopat mondial, que Pie IX avait aussi faite (ce, non que le Pape ne puisse définir ou enseigner sans les autres évêques, il peut très bien le faire tout seul, mais parce qu'il voulut demander l'avis et entendre la voix de ses collègues dans l'épiscopat), le Pape dit : "Ce singulier accord des évêques et des fidèles catholiques qui estiment que l'Assomption corporelle au ciel de la Mère de Dieu peut être définie comme un dogme de foi...". Raison pour laquelle le Pape enseigne : "Ainsi que l'affirme le même Concile du Vatican (Vatican I, n.d.r.) : On doit croire de foi divine et catholique, toutes les choses contenues dans la parole de Dieu écrite ou transmise, et que l'Église propose à notre foi par son Magistère ordinaire ou universel, comme des vérités révélées par Dieu",

c'est-à-dire le Magistère quotidien accompli par les évêques, qui est vécu dans l'Église, fait de l'enseignement ordinaire du Pape, etc. quand il est universel, c'est-à-dire quand il s'étend à toute l'Église, même en un seul moment de l'histoire ; alors, en vertu de l'infaillibilité du Magistère Ordinaire Universel, l'Assomption de Marie au Ciel est déjà vérité de foi, c'est-à-dire que nous avons déjà l'infaillible certitude que Dieu l'a révélée, l'a révélée aux hommes, aux apôtres, dès le début, avant même d'être solennellement définie. Cela se trouve dans l'encyclique *Munificentissimus Deus*.

Quand le père Guérard des Lauriers plus tard, dans la crise conciliaire ou après le Concile, eut à polémiquer, mais non seulement à polémiquer, à expliquer, à rappeler aux catholiques restés fidèles à la tradition, donc aux vrais catholiques, authentiques, qu'il n'y a pas seulement un Magistère Solennel qui est garanti par l'infaillibilité, mais que le Magistère Ordinaire Universel est aussi garanti par l'infaillibilité, il se référait précisément, et parce qu'il avait suivi de près toutes ces questions, à la doctrine enseignée non seulement par Vatican I, mais par Pie XII en définissant l'Assomption de Marie au Ciel. Eh bien, le père Roschini, de la même manière, disait : "La Médiation de Marie et la co-Rédemption, qui sont seulement deux aspects de la même vérité, sont déjà enseignées par le Pape et sont déjà reçues, acquises, crues par l'épiscopat catholique dans le monde entier comme une vérité de foi, raison pour laquelle c'est déjà une vérité de foi divine, à laquelle ne manque que la solennelle définition de l'Église".

Cette solennelle définition de l'Église il l'attendait, comme l'attendaient aussi tous les vrais catholiques avec le Concile Vatican II. Pieuses illusions. À la fin du Concile, un théologien, scotiste notamment, le père franciscain Balič, qui était membre du Saint-Office et qui eut pendant le Concile à s'occuper de toute cette question de la Mariologie, dit désolé : "Ce jour est le naufrage de toute ma vie". Mais c'était le naufrage non seulement pour lui, mais pour tous les dévots de Marie. Je le dis non en un sens de dévotion douceuse ou personnelle,

privée, pieuse, dévote, mais non fondée. C'est le naufrage de tout ce que la théologie catholique, particulièrement dans le glorieux pontificat précédent, était arrivée à donner, à offrir à la foi de l'Église à la veille du concile. Non seulement il n'y eut pas cette définition, mais il y eut un terrible coup d'arrêt. Le dernier des documents mariologiques que j'ai apporté est le chapitre VIII de la constitution dogmatique *Lumen Gentium* du Concile Vatican II : "La Bienheureuse Marie Vierge Mère de Dieu dans le mystère du Christ et de l'Église".



Ce chapitre a une histoire que je vais essayer de vous raconter. Je voudrais vous faire comprendre, puisque quand ensuite nous parlerons du père Guérard il y aura des choses un peu difficiles, d'autant plus belles qu'elles sont plus difficiles : ici il s'agit au contraire d'une petite page facile d'un confrère du père Guérard des Lauriers. Ils étaient tous les deux dominicains, tous les deux théologiens et ont vécu tous les deux dans le même centre d'études dominicain, le Saulchoir, en France : c'était une grande école de théologie, dans le bien et dans le mal. Il s'agit de Congar, le père Congar ; très connu parce qu'après le concile lui fut donnée la pourpre cardinalice, Yves Marie Congar, alors qu'avant le concile il fut privé de la chaire et que toute sorte d'enseignement lui fut interdit par le Pape Pie XII. Il s'agit d'un petit livre *Entretiens d'automne*, une sorte d'interview, de réflexions arrivées à l'automne de sa vie, avant de mourir, dans lequel il raconte un peu sa vie de théologien, et une des questions qui lui est posée, à partir de la page 81, concerne la Vierge Marie, le rôle de Notre-Dame dans sa vie de croyant, de théologien : "Je constate trois périodes différentes dans ma vie" - écrit-il - une première période dans laquelle comme tout bon catholique il était dévot à la Vierge Marie et une seconde période quand il a commencé à être théologien.

Mais ce qui nous intéresse ici c'est la description qu'il donne de cette époque historique, pouvons-nous ainsi dire de 1854 à 1958, ces cent ans, ou plus brièvement sous Pie XII, surtout de 1950, avec l'Assomption, à 1954. Cette époque

je vous l'ai décrite jusqu'à maintenant comme ce grand développement de la doctrine de l'Église et donc de l'approfondissement de la foi concernant la Vierge Marie ; voyons maintenant un autre point de vue. Guareschi avait la fameuse rubrique "*Visto da destra, visto da sinistra*" [Vu de droite, vu de gauche, n.d.r.] : le même fait était décrit de manière opposée. Eh bien ici nous avons vu de droite, voyons maintenant de gauche. Congar écrit : "Quand j'ai commencé à théologiser de façon plus active, a débuté une seconde période qui correspond assez bien au Pontificat de Pie XII". Voilà ce qu'il pense de ce Pontificat de ce point de vue. "Il y eut alors un développement de mariologie assez effréné. J'ai même employé l'expression de 'mariologie galopante', un peu comme quand on parlait de phtisie galopante". La phtisie est une maladie, la tuberculose, quand on crachait du sang, c'était la phtisie galopante : eh bien, la mariologie du temps de Pie XII est comparée par Congar, qui est le théologien du Concile, comme une maladie et de surcroît en phase aiguë, galopante. "On parlait de phtisie galopante, une maladie qui se répand de façon anormale et ultra-rapide. Le pape lui-même a fait préparer la définition dogmatique de l'Assomption corporelle de Marie mère de Dieu - je n'étais pas du tout en faveur de cela". Entre autres, il n'était pas seul, parce que parmi les peu nombreux qui s'opposèrent, soit à la définition de l'Assomption soit à la proclamation de Marie Reine, il y avait Angelo Giuseppe Roncalli. "Jen'étais pas du tout en faveur de cela, car, historiquement" (voilà l'historicisme, Congar plutôt qu'un théologien fait l'histoire des dogmes), les témoignages anciens sont plutôt rares et on ne peut pas non plus admettre que la foi actuelle de l'Église", c'est-à-dire que l'Église aujourd'hui croit que Marie est montée au ciel, "ait une valeur révélatrice". Voici ce qu'il veut dire : même si l'Église aujourd'hui croit, cela ne veut pas dire que Dieu l'a révélé, parce que ce n'est pas l'Église qui révèle, c'est Dieu qui révèle, mais il est pourtant vrai que c'est l'Église qui nous dit ce que Dieu a révélé. "Au Concile, j'ai été témoin de la suite de cette mariolo-

gie galopante, car, dans la commission préparatoire - qui n'a plus été celle du Concile même, grâce à Dieu ! - le père Balič", dont j'ai parlé avant, "qui était du Saint-Office, très puissant à Rome et fort dynamique, avait fait nommer autant de mariologues qu'il pouvait", pour pouvoir arriver à la définition dont je vous ai parlé avant. Entre autres, il nomma un français, Laurentin, qui devint par la suite un représentant du charismatisme ; je l'ai connu il y a de nombreuses années, et Laurentin passa de l'autre côté et Balič lui dit : "Vous nous avez trahis". "Balič aurait voulu que le Concile proclame Marie médiatrice de toutes les grâces, reine, corédemptrice".

C'était la doctrine du Pape, c'était la doctrine de l'Église, il était normal que les évêques du monde réunis en concile sanctionnassent - disons - ce que le Magistère du Pape avait expliqué quelques années auparavant avec autorité. Ici au contraire il semble que ce fut une manie de ce père Balič. Et alors qu'explique Congar ? Ce qui se produisit durant le concile et que nous verrons après, mais qui nous donne une description intéressante non seulement de ce qu'ils ont fait avec la mariologie, c'est-à-dire le chapitre 8 de *Lumen Gentium*, mais ce qu'ont fait un peu toutes les manœuvres du concile. Voici comment il l'explique : "Ce fut un grand moment, parce que, jusque-là, il y avait eu dans l'Église Catholique une espèce de mouvement qui isolait les médiations et les magnifiait jusqu'à l'excès : on isolait le pape du collège (des évêques, n.d.r.) - le Concile l'a remis dans le collège", plus bas, va plus bas, il l'a remis dans le collège, "comme chef, mais en son sein".

Maintenant, dans le dernier discours de Bergoglio au synode [24/10/2015] non seulement ils l'ont remis dans le collège, mais ils l'ont mis la tête en bas, parce que Bergoglio a dit que l'Église est une pyramide renversée où le sommet se trouve sous la base ; ce sont les fidèles laïcs qui écoutent l'Esprit Saint et la place la plus en bas au fond est celle du Pape. Puis Congar dit : "On isolait les religieux de la vie des chrétiens - le Concile les a remis dans la quête globale de sainteté" : les religieux avec les vœux mis en bas

avec tous les autres qui ne font pas de vœux, vous n'êtes pas différents et meilleurs que les autres ! "On isolait le prêtre des fidèles – on voit maintenant combien ils se retrouvent ensemble", ce qui veut dire que le prêtre ne se distingue plus des fidèles : les fidèles font les prêtres, les prêtres font les laïcs. "Et on isolait Marie de tous les saints, de l'Église elle-même : on en faisait une sorte d'intermédiaire, en reprenant le mot de saint Bernard, que je n'aime pas du tout personnellement : 'Marie est le cou qui unit la tête au corps !'. Non, Marie est dans le corps ... Or, de même que le Concile a remis le pape dans le collège, Marie est replacée dans le mystère du Christ et de l'Église", c'est-à-dire va-t'en de là et rentre dans le rang avec tous les autres ! "C'est très sain. J'adhère tout à fait au chapitre VIII de *Lumen Gentium* : Marie y a une place très considérable dans le mystère du Christ et de l'Église".



Et ce naturellement notamment pour des motifs œcuméniques. Puis il parle de ce que pensait Calvin, de ce que pensait Luther, de ce que pensaient les "orthodoxes", de ce que pensaient les anglicans, etc., etc. Mais ce que je voulais vous lire c'est ceci, aussi parce que de manière très brutale ou drôle, selon les goûts, Congar exprime des concepts théologiques qui étaient l'expression des deux fronts qui s'opposaient et qui s'opposèrent dans le dernier Congrès de Mariologie de 1958 tenu à Lourdes dont je vous ai parlé. Congar conclut ces petites pages sur Notre-Dame en disant : "J'ai écrit autrefois que Marie était une fidèle dans l'Église, une laïque. Je ne le redirais plus aujourd'hui, mais il faut bien situer Marie dans l'Église". Or, il n'est pas faux de dire que Marie est membre de l'Église, mais il est faux de dire que Marie est un membre de l'Église comme les autres, et qu'elle n'est pas en même temps, comme entre autres, Paul VI dit aussi, Mère de l'Église et donc supérieure, avec un rôle supérieur qui la rapproche davantage de l'Église et du Christ.

Et ici nous arrivons précisément à cette double polarisation de la Mariologie, qui s'opposa aussi à Lourdes, mais qui de toute façon couvrait déjà, chez les

allemands surtout, et chez les progressistes de partout, mais surtout chez les français et les allemands, ceux du livre *Le Rhin se jette dans le Tibre* du Père Wiltgen. L'auteur appelle justement le Rhin, c'est-à-dire l'alliance rhénane, les pères du concile qui venaient des pays baignés par le Rhin. Eh bien, c'était cette différence d'idées, de considérer Marie comme unie au Christ et assimilée à Lui, comme l'exprimait dans une formule très exacte la proclamation du dogme de l'Immaculée et comme le reprenait la proclamation du dogme de l'Assomption, c'est-à-dire que Marie a été voulue par Dieu *uno eodemque decreto* avec le Christ, c'est-à-dire que dans la sagesse éternelle de Dieu, Dieu a librement voulu par un décret divin éternel, qui est Dieu Lui-même, l'Incarnation du Verbe et sa Sainte Mère non comme distincts mais comme une seule chose : c'est-à-dire qu'Il l'a voulue Elle avec Lui et Lui avec Elle inséparables dans un seul et même décret divin. Donc ceci nous amène à la profondeur de tout ce que l'on doit dire sur la Vierge Marie : l'inséparabilité du Verbe de Dieu fait chair et de Sa très sainte Mère parce que Dieu a voulu qu'il en soit ainsi ! Dieu aurait pu vouloir de manière différente. Dieu aurait pu ne pas créer, Dieu aurait pu une fois qu'il a créé l'homme ne pas le racheter du péché, Dieu aurait pu ne pas se faire homme, mais Dieu de toute éternité a voulu créer, a voulu élever l'homme à la vie surnaturelle, a voulu racheter l'homme tombé dans le péché, il a voulu le faire par l'Incarnation du Verbe (je n'entre pas dans la question de l'Incarnation en vue de la Rédemption seulement ou non, c'est une autre question) et il a voulu Marie avec Jésus. Ceci est ce que Dieu a voulu, sans demander la permission de Congar. Et ceci est son tort...

L'autre courant, celui des théologiens rhénans, c'est-à-dire des théologiens influencés par le protestantisme, provenant de pays divisés où le protestantisme a eu une influence profonde dans la pensée, voulait au contraire assimiler Marie non au Christ mais à l'Église. Mais dans leur esprit que voulait dire assimiler Marie à l'Église ? La faire rentrer dans l'Église. C'est-à-dire, que signifie la faire rentrer dans l'Église ? La considérer comme un

membre éminent de l'Église. Comme un saint, comme les autres saints, peut-être un peu plus, mais substantiellement comme tous les autres, comme nous tous. Comme dit brutalement Congar, qui s'est ensuite un peu repenti, une laïque. Ce qui encore une fois n'est pas faux pour ce qu'il dit, mais est faux pour ce qu'il ne dit pas évidemment. Le même jugement devra être donné sur le texte du concile. Chez les historiens du concile, tant les historiens de tendance, entre guillemets, traditionnaliste, que chez les historiens de tendance, entre guillemets, progressiste, comme la fameuse et volumineuse *Storia del Concilio Vaticano II* dirigée par l'École de Bologne, sont décrits les mêmes faits, expliquant donc comment au début fut préparé un schéma qui devait être pratiquement un document conciliaire uniquement dédié à la Vierge Marie. Et ce document, qui avait pour titre, si je me souviens bien, "*Marie mère de Dieu et mère des hommes*", autrement dit la maternité divine et la maternité vis-à-vis de nous, mère de Dieu parce que mère de Jésus qui est Dieu, notre mère parce que mère du Verbe qui est la tête du Corps Mystique, et notre mère parce que le Christ de la Croix nous la confia comme mère : "*Voilà ta mère*", et en tant que telle Médiatrice et co-Rédemptrice.

Ce schéma aurait dû conduire à la proclamation solennelle par le Concile de cette vérité de foi sur la Vierge Marie. Ce plan originel naturellement fut déformé. Au début, on changea le texte et l'orientation, c'est-à-dire Marie non plus mère de Dieu et mère des hommes mais Marie pont du mystère du Christ et de l'Église, autrement dit plus orientée vers l'Église que vers le Christ. Après quoi on décida : nous ne devons plus faire un document à part pour la Vierge Marie, mais nous devons insérer ce que l'on devra dire sur Marie (on ne pouvait pas moins faire parce que ç'aurait été un blasphème à cette époque de faire moins) dans le document sur l'Église. Voilà ce que je vous disais que Congar a expliqué brutalement : enlève-toi de là et va en arrière à la place qui est juste pour toi, c'est-à-dire au milieu de tous les autres. Naturellement il y eut des discussions pour savoir s'il fallait vraiment faire ainsi ou pas.

Les historiens de tendance traditionaliste, De Mattei par exemple, nous donnent les noms de ceux qui ont voulu que le schéma sur Marie disparaisse pour être absorbé dans celui de l'Église et le principal nom est Rahner, le jésuite Rahner, mais il en oublie un, il oublie le nom d'un autre théologien qui avec Rahner voulut cela, le torpillage de la doctrine catholique sur Notre-Dame. Pourtant la source de De Mattei est la même pour tous, c'est Wiltgen, qui cite l'autre nom : Ratzinger. Mais on voit que la plume de notre historien s'est bloquée à ce moment et le nom fatidique, qui aujourd'hui est au contraire plus intéressant que Rahner, s'est mystérieusement évaporé, a disparu, évidemment. Et ainsi j'ai tenu à remettre les choses et les personnes à leur place et à leur donner les mérites ou les démérites qui leur reviennent. Pourquoi seulement Rahner, le pauvre, doit-il porter le mérite ou le démérite de cette mauvaise plaisanterie ? Donnons à chacun ce qui lui est dû et à Ratzinger ce qui revient à Ratzinger. Alors on passa aux votes et le 29 octobre 1963 un groupe d'évêques progressistes très organisé, qui s'était déjà réuni à Fulda et ailleurs pour atteindre son but, gagna par 17 voix sur les autres pères, très nombreux, qui voulaient maintenir le schéma uniquement pour la Vierge Marie, mais qui étaient désorganisés ; jamais on ne se serait attendu à une chose de ce genre. Donc 1 114 voix sur les 1 097 requises pour avoir la majorité. On ne parlait plus désormais de définitions et de dogmes et de Marie médiatrice de toutes les grâces. Le père Balič et les autres dévots de Marie et qui croyaient dans le Magistère du Pape (le Pape Pacelli était mort depuis quelques années), tentèrent de sauver ce qui pouvait l'être. On ne parlait plus de co-Rédemption, pensez-vous ! De Médiation de toutes les grâces, absolument pas ! Ils demandaient de pouvoir mettre le mot médiatrice. De quoi, on ne sait pas. Un saint peut aussi être médiateur de quelque chose par ses prières. Et alors ils le concédèrent. Il y eut un accord de compromis entre le théologien Philipps et le théologien Balič et voilà pourquoi à partir de là, à partir

du compromis, est venu le chapitre 8 de *Lumen Gentium*, qui n'est pas mal pour ce qu'il dit, parce qu'il dit des choses bonnes et vraies, mais qui est mal pour ce qu'il ne veut pas dire, pour ce qu'il se refuse de dire et pour la manière dont il réduit la doctrine catholique sur Marie par rapport à ce que l'enseignement de l'Église avait déjà déclaré jusqu'à quelques années avant. Le motif, ou l'un des motifs, de ce changement a évidemment été l'œcuménisme.

Ce n'était pas le seul motif en réalité. En réalité, le motif principal est un rationalisme de fond qui est typique du modernisme agnostique, mais un des motifs, qui n'est pas seulement un prétexte, mais un motif, était l'œcuménisme : le Concile veut réaliser l'œcuménisme, veut aller à la rencontre des non-catholiques, que ce soit les orientaux qui vénèrent la Vierge Marie mais n'admettent pas les dogmes de l'Immaculée Conception, de l'Assomption, etc., s'éloignant de la tradition grecque et orientale plus ancienne ou au moins des principes de cette tradition vénérable, et surtout des protestants. Et alors ici nous aurons un aspect que le père Guérard des Lauriers soulignera, sur une manière de faire de la théologie. Il dit qu'il y a deux manières de faire de la théologie : celle qui regarde vers la vérité, la théologie qui parle de Dieu et donc celle qui regarde vers Dieu, qui a Dieu devant les yeux, qui regarde vers Dieu et parle de Dieu, et au contraire celle qui consiste à faire de la théologie en regardant vers l'homme.

Et alors là nous ne voyons plus Dieu et la vérité première, mais nous voyons l'homme avec ses aspirations, avec ses nécessités, avec ses désirs, etc., et donc nous voyons les choses non par le haut

mais par le bas. Et nous verrons comment le père Guérard des Lauriers ramène cela, je vous l'expliquerai, à Satan. C'est tout le contraire de Marie. Cela ne veut pas dire que tous les théologiens qui s'occupent plus de l'homme que de Dieu suivent Satan, mais c'est une mentalité qui justement est rattachée non à Marie mais à son ennemi, au serpent infernal. Maintenant essayons de voir un peu ce que l'Église dit à propos de ces belles vérités sur la Sainte Vierge. Jusque-là, je vous ai dit toutes les vérités, tout ce qu'on peut dire et connaître sur la Vierge Marie : tout tourne autour de la maternité divine. Maintenant sans parler de la maternité divine, ou en en parlant d'un certain point de vue, je voudrais commencer en me servant là aussi d'un mot de Pie XII dans l'encyclique *Ad Cæli Regnam* dans laquelle Pie XII, en développant ensuite ce terme, appelle la Sainte Vierge "*alma socia*", la sainte associée. De qui ? De Jésus-Christ. Le père Guérard des Lauriers donnait des retraites spirituelles, des exercices spirituels à des religieuses de son Ordre dominicain,

et dans son écrit *Recueillement sur le parvis du Mystère*, la dernière

des méditations concerne la Sainte Vierge et il choisit pour titre ces deux paroles, l'une tirée de saint Luc et l'autre de la Genèse. La première : "*Marie a trouvé grâce devant Dieu*" (Luc I, 30). Et "*Dieu s'est choisi en Marie une aide semblable à lui*" (Gen. II, 18). Naturellement, en Genèse II, 18, une aide semblable à lui, on parle d'Adam : c'est le récit de la Création. Dieu crée le monde et à la fin de la création comme couronnement, comme complément du monde créé, qui est toujours créé, il y a l'homme, Adam. Adam est semblable à Dieu, il est à son image et à sa ressemblance, il est à l'image et à la ressem-



Marie Médiatrice de toutes les grâces
[Vierge de la Miséricorde, église san
Bartolomeo de Vertine (Chianti),
Pinacothèque Nationale de Sienne]

blance de Dieu naturellement et surnaturellement. Naturellement parce qu'à la différence de tous les autres êtres créés, au soleil, aux étoiles, aux planètes, aux merveilles seulement même de cette petite planète terre, l'homme a en lui l'intelligence qui est faite pour le vrai et sa volonté libre qui est faite pour le bien.



Tandis que tout le reste suit nécessairement les lois divines, voilà que l'homme au contraire doit librement aller à Dieu souverain bien et doit connaître Dieu vérité première. En cela l'homme ressemble analogiquement, de manière très éloignée à Dieu qui est la vérité première, le souverain bien, la volonté et l'intelligence même, la sagesse divine, la divine volonté et il y a donc un reflet et une image dans l'homme de la grandeur divine, parce que Dieu aussi est personne, il est même en trois personnes. Et puis surnaturellement. Ce n'est pas seulement une image, mais une vraie ressemblance parce que Dieu gratuitement, librement, sans aucune nécessité, décida d'élever l'homme, qui a déjà, en tant qu'il est doué de raison, la capacité de connaître et d'aimer Dieu à travers la nature, la vie surnaturelle, la vie divine. C'est pourquoi l'homme est participant de la vie divine, a la vie divine en lui, participant de la nature divine, c'est pourquoi nous pouvons vraiment appeler Dieu, Père : Adam fut créé en grâce de Dieu, librement, non nécessairement.

Voilà ce que Dieu a fait, la merveille de l'homme innocent. Mais le pauvre Adam regardait autour de lui et voyait des petits chiens, des chats, des lions, un peu de tout et personne avec qui parler parce que personne semblable à lui. Lui était semblable à son Père qui est Dieu, mais ne trouvait personne semblable à lui et alors Dieu lui donna une associée, lui donna quelqu'un qui fût semblable à lui et en même temps différent de lui, et c'est la femme. Dieu a créé l'homme masculin et féminin et de l'homme il a créé la femme afin qu'elle lui fût soumise, mais en même temps semblable à lui et sa "compagne", entre guillemets. C'est un terme inapproprié à tous points de vue, pour le concubinage par exemple, mais en somme compagne en soi veut dire

"qui mange le même pain", donc qui vit avec, qui serait donc l'associée d'Adam. Les premiers hommes, c'est ce que nous enseigne la foi, ce sont eux. Récemment, à un enfant en CM1 et qui est très pieux, ils ont expliqué le livre de la Genèse, et l'ont mis dans l'épique : Odyssée, Iliade, la Genèse. Et l'enfant a dit : "Mais ce n'est pas croyable la Genèse". Je lui ai au contraire expliqué les significations très profondes de ce que Dieu révèle dans ces pages de la Sainte Écriture. Déjà le seul concept de création à partir du néant est quelque chose d'unique, d'une profondeur extraordinaire à laquelle personne n'était jamais arrivé.

Eh bien parmi les autres choses nous voyons donc l'importance de l'homme et de la femme ; ils s'appellent Adam qui veut dire "tiré de la terre", et Ève qui est la "mère des vivants". Ils ont été les premiers, dans l'ordre chronologique, les premiers comme on dirait théologiquement, dans l'exécution, mais étaient-ils les premiers dans l'intention divine ? Non. Dans l'intention divine, la fin en général que nous voulons se réalise à la fin et avant nous avons les moyens, avant nous prenons les moyens et ensuite nous arrivons au but que nous nous proposons. La fin arrive à son terme, mais est voulue avant toute autre chose. Ainsi *in mente Dei*, dans l'esprit de Dieu, Adam et Ève les pauvres, l'homme et la femme naturels, ne sont pas la fin pour laquelle Il a créé toute la création. Nous voyons que Adam est au centre de la création, il est le roi de la création, il est le sommet de la création au-dessous de Dieu, ne parlons pas des anges maintenant, mais en réalité est-ce vraiment lui, Adam, le roi de la création ? Non. Le vrai Adam est le premier voulu par Dieu. Quand Dieu a voulu librement se communiquer à la créature pour qu'elle soit intimement unie à Lui (puisque il veut bien se communiquer à nous) Dieu pense au vrai Adam qui est le Christ. C'est ce que dit saint Paul, non le père Roschini ni Pie XII, c'est saint Paul, c'est la Sainte Écriture. Jésus-Christ est le véritable Adam. L'Adam raté, l'Adam misérable, l'Adam pécheur, l'Adam tombé, que nous sommes tous en lui dans le péché originel, n'était pas celui qui était voulu en premier par Dieu.

Celui qui est voulu en premier par Dieu c'est Jésus-Christ. Mais Dieu a-t-il voulu Adam seul, l'homme seul ou a-t-il voulu aussi la femme ? Il a voulu aussi la femme, qui provient de sa côte, qui est tirée de lui, qui est comme une seule chose donc avec lui, qui est voulue avec lui et qui doit être l'associée, c'est-à-dire celle qui fait toute chose avec lui, indissolublement unis comme indissoluble est le mariage que Dieu veut entre le premier homme et la première femme. Au commencement c'était ainsi. À qui veut le divorce, le Christ enseigne que ce n'est pas voulu par Dieu et qu'au commencement avec Adam ce n'était pas ainsi. Ils deviennent une seule chose. Eh bien ce vrai Adam c'est Jésus-Christ, dont saint Paul nous dit que "*par la faute d'un seul, la mort a régné par ce seul homme*", la mort physique et la mort éternelle, la damnation, et que "*de même par l'obéissance d'un seul tous seront constitués justes*", et donc sauvés par Jésus-Christ. Ceci est révélation divine, explicite, mais implicitement qu'avons-nous alors ? Qu'à côté de cet homme il y a Ève, la vraie Ève, la nouvelle Ève. Et les pères de l'Église dès les premiers siècles expliquent cette vérité, qui est déjà présente dans saint Paul et dans le livre de la Genèse, c'est-à-dire que Dieu n'a pas voulu Adam seul mais a voulu Adam et Ève. S'il est vrai que dans le péché la faute s'est transmise à la descendance à travers Adam, non Ève, c'est parce que c'était lui le chef de l'humanité, ainsi c'est le Christ le nouvel Adam qui nous a sauvés (mais il est vrai que la faute commença avec Ève).

Et de la même manière, comme dans l'œuvre de la création (la Rédemption est comme la nouvelle vraie création de l'homme) l'homme qui a été admirablement créé et encore plus admirablement sauvé, voilà que l'œuvre de la Rédemption est certainement l'œuvre du Christ (comme hélas le péché fut l'œuvre d'Adam) mais ayant comme associée de manière indissoluble Marie, parce qu'Il l'a voulu ainsi : Dieu a choisi en Elle une associée, une aide semblable à Lui. Et ainsi donc, de la même manière que la chute d'Ève commença le péché, ainsi Marie commença l'œuvre de la Rédemption, avec Jésus, sous Jésus, dans la

dépendance de Jésus, analogiquement à Jésus, de sorte que Jésus est l'unique Rédempteur, est l'unique Médiateur comme il est explicitement révélé. Mais c'est pourquoi - comme précise très bien le père Guérard - nous ne devons pas voir et concevoir la chose comme un Rédempteur et une co-Rédemptrice comme l'un en face de l'autre, un Médiateur et une Médiatrice comme l'un en face de l'autre, il faut toujours comprendre que Marie est en Jésus-Christ et que ce ne sont pas comme deux personnes distinctes, mais qu'elles sont dans un unique décret, dans un unique mystère, dans une seule chose, comme il l'expliquera ensuite encore mieux.

Alors voyez, cette vérité très profonde nous amène à considérer l'Immaculée Conception de Marie : Ève la pécheresse fut créée immaculée et Marie, qui est la Mère de Dieu, ne fut-elle pas créée immaculée ? Et de la même façon, et par voie de conséquence, sa victoire sur la mort, son Assomption au Ciel, sa glorification, le couronnement de Marie, Marie Reine, qui n'est pas la même chose que l'Assomption, comme les mystères du Rosaire nous font entrevoir, comme le père Guérard l'explique si bien. Et enfin ce double rôle, puisque royauté veut dire tant co-Rédemption que médiation. Alors essayons de comprendre ces choses et pour vous aider je voudrais, avant tout parce que c'est plus court, même si je dois changer de sujet, développer ce que je viens de dire avec le commentaire sur Marie Reine ; maintenant nous devons parler du père Guérard. Je vous citerai donc deux écrits seulement des très nombreux sur la Sainte Vierge du père Guérard : l'un s'intitule comme je vous ai dit *Marie, anti-type de Satan* et l'autre *Marie-Reine*, commentaire de l'encyclique du Pape à laquelle le père Guérard collabora puisqu'il était enseignant de Mariologie au Latran, qui était, pour ainsi dire, l'université du Pape à Rome ; les autres appartenaient aux ordres religieux, le Latran était celle du diocèse, donc de l'Église.

Voyons un peu ce premier texte *Marie, anti-type de Satan*, c'est-à-dire que l'un est un type, une typologie, un modèle et l'autre une autre typologie, un autre

modèle. Bon, nous avons parlé d'Adam et Ève et nous avons parlé du péché et voyons toujours ce que dit le livre de la Genèse, le fameux *Ipsa conteret* dans le texte de la Vulgate et *Ipsum conteret* dans le texte hébreu et qui en réalité sont vrais tous les deux, c'est-à-dire Elle t'écrasera la tête et Lui t'écrasera la tête. Qu'est-ce qui est vrai dans les deux versions ? Toutes les deux, parce que Lui écrase la tête du serpent, Elle écrase la tête du serpent parce qu'Elle est l'associée de Lui, parce qu'Elle est en Lui dans l'œuvre de la Rédemption et du salut de tous les hommes, c'est évident. Et cela est confirmé par ce qu'est le contexte de cette citation, à savoir le châtement du serpent, c'est-à-dire du démon qui est le tentateur, et tous, le père Guérard, le père Roschini, Pie XII, tous les Papes, tous, tous les docteurs, tous nous présentent ce rapport antithétique de ces deux scènes fondamentales, l'une qui est au début de l'Ancien Testament, l'autre qui est au début du Nouveau.



Au début de l'Ancien Testament c'est un ange qui trompe une vierge en ruinant le genre humain, en lui disant qu'elle doit se faire Dieu avec ses propres forces, et ceci est un péché, et puis nous avons l'Annonciation au commencement de l'Évangile de saint Luc, un autre ange qui salue au nom de Dieu une vierge, laquelle au contraire par son "oui" à l'Incarnation du Verbe de Dieu commence l'œuvre de la Rédemption et du salut du genre humain. Nous avons donc déjà cette nette antithèse entre ange et ange, entre femme et femme, entre l'orgueil satanique de la religion de l'homme qui se fait Dieu et celui au contraire de la religion de Dieu qui se fait homme, qui sont à l'opposé l'une de l'autre, une qui est satanique, l'autre qui est divine, alors que Paul VI, dans le fameux discours de clôture du Concile, dit qu'il y a une sympathie immense entre ces deux religions. Et alors nous voyons que dans le châtement du péché tous sont châtiés, la femme, l'homme et Satan. Et le châtement de Satan est aussi la promesse qui est faite à l'homme et à la femme pécheurs : *Inimicitias ponam*, voilà qu'est donnée une promesse et un

châtiment. "*Je mettrai des inimitiés entre toi (le serpent) et la femme, entre ta postérité et sa postérité : elle te brisera la tête, et toi, tu lui tendras des embûches au talon*". Or dans ces paroles nous avons vraiment en "Marie l'anti-type de Satan". Il y a la descendance de la femme, cette femme mystérieuse que nous trouvons au chapitre 3 du livre de la Genèse qui est Marie clairement, la mère du Messie, du Sauveur, du Rédempteur, qui en renversant le péché de l'humanité restaure, réintègre l'humanité dans la justice et dans la sainteté, et même encore mieux qu'avant, et écrase la tête du serpent évidemment. Et puis il y a la descendance du démon, l'esprit de mensonge.



Alors le père Guérard nous montre Satan et Marie présents tant dans le livre de la Genèse que dans le symbole du chapitre 12, "*Signum magnum*", du livre de l'Apocalypse ; même si là la femme est avant tout l'Église, Israël, l'antique Israël, l'Église, et ensuite Marie est figure et type exemplaire de l'Église. Mais voyons ici Satan et Marie. Satan est opposé à Marie parce qu'il est le père du mensonge, menteur et homicide, dit Jésus de lui, depuis le début parce qu'il dit : "Non, vous ne mourrez pas" et au contraire ils mourraient ; homicide et menteur parce qu'il dit qu'il n'y aura pas de châtement pour le péché et qu'au contraire il y en aurait eu un. Quiconque aujourd'hui dit qu'il n'y a pas de châtement pour le péché est fils de Satan parce qu'il est menteur et homicide. Et alors Satan a commis dans l'ombre le premier péché duquel découle ensuite tout le péché du monde. Marie au contraire est l'instrument dont Dieu s'est servi personnellement pour écraser la tête du serpent, une sorte d'antidote vivant et efficace du péché.

Jusque-là le père Guérard ne dit rien qui ne soit déjà connu. Ensuite notre auteur s'engage dans un premier examen, celui sur le péché de l'ange : pour qui a lu saint Thomas la chose est claire, pour qui ne l'a pas lu, elle n'est pas claire. Saint Thomas dans le *Traité des anges* se demande comment l'ange a pu faire, lui à l'intelligence si parfaite qui voit toutes les conséquences dans les principes, qui

ne raisonne pas comme nous mais voit tout de manière intuitive, comment un des anges parmi les plus parfaits a-t-il pu pécher et donc accomplir une sottise de ce genre. Saint Thomas l'explique ainsi : le péché de l'ange commence par inadvertance. Ce fut un péché, qui n'était pas encore un péché au commencement, c'était une non advertance, une sorte d'oubli, une prétérition, c'est-à-dire qu'il a avancé sans observer ce qu'il devait. Qu'est-ce qu'il n'a pas observé ? L'ange rebelle n'a pas pensé à cet instant au péché, à Dieu. Ce n'est pas qu'il l'ait haï, qu'il ait voulu l'offenser, etc. Il a fait abstraction en pensant à lui-même, à sa perfection naturelle : c'est justement sa perfection qui l'a porté comme nous verrons à sa ruine. Donc le péché de l'ange est une prétérition. Il commence ainsi : il n'a pas porté son propre regard sur Dieu. Alors Satan est tenté. On se dit : comment tenté ? Adam, Ève furent tentés par Satan, mais Satan par qui le fut-il ? Il fut tenté dans le sens qu'étant une créature il n'est pas, comme Dieu seul l'est, la règle de lui-même. Quand nous disons : je suis moi, je veux mon autonomie, c'est-à-dire je me règle moi-même, nous proclamons être Dieu, nous voulons être Dieu parce que Dieu seul est la règle de lui-même, est la sagesse divine, est la règle de lui-même ; toute créature n'est pas la règle d'elle-même, elle est réglée par Dieu.

De cette manière, il est donc tenté d'être la règle de lui-même, d'abord par une simple prétérition, un oubli, qui devient ensuite omission et au milieu il y a la tentation : entre ne pas tourner son regard vers Dieu et le fait de pécher il y a la tentation, vouloir être seulement soi-même. L'ange fidèle dès le commencement, au premier instant, s'orienta au contraire lui-même vers Dieu, posa son regard sur Dieu. Ceci se répète de manière beaucoup plus terre à terre en nous : quand vient la tentation, si nous regardons vers Dieu et sa force, la tentation est déjà vaincue, si nous nous regardons nous et que nous voyons les choses par le bas et les créatures par le bas, nous sommes déjà vaincus. Dans le péché, il y a cette prétérition qui isole la créature de Dieu, ne la place plus sous la motion divine parce que tout vient de Dieu. Alors

“Satan succombe à sa propre splendeur, il veut en prendre possession, pour lui” : c'est une phrase du père Guérard qui, je trouve, résume parfaitement le péché de l'ange. Il succombe à sa splendeur, tenté par lui-même, par la perfection de sa nature, en voulant en prendre possession pour lui-même, en ne mettant donc plus Dieu comme sa fin dernière : c'est la définition du péché mortel.

Pour Marie, c'est l'inverse. Marie est dans son être même, comme Dieu l'a voulu de toute éternité, totalement relative à Dieu. Non comme les personnes divines qui ne sont autre que relation, explique le père Guérard, mais de toute façon toujours relative à Dieu. Par disposition divine, avant l'être de Marie, comme elle a été voulue et conçue par Dieu, ensuite l'agir de Marie est pour se tourner vers Dieu, se référer à Dieu. Ici nous avons donc l'idée de l'Immaculée en positif, c'est-à-dire non en négatif privée de tache, privée de péché, ce qui est vrai, mais en positif, pleine de grâce. Pleine de grâce est la face positive de sans péché. Et donc pleine de grâce originelle qui est la possibilité positive et efficace d'atteindre Dieu dans l'intimité divine, parce que c'est la grâce qui nous met en relation avec Dieu, qui nous unit à Lui, à sa vie divine intime. La pleine de grâce est totalement relative à Dieu. Dieu donc annule en elle, en Marie, ce que Satan a accompli en lui, le péché, toute ombre entre Dieu et elle. Et ce dès le premier instant : comme Satan pécha dès le premier instant, dit saint Thomas, ainsi Marie fut immaculée et pleine de grâce dès le premier instant. À partir de là, les deux descendances, celle de Satan et celle de Marie. Si donc Marie écrase la tête du serpent c'est par opposition de contrariété entre Marie et Satan : en lui prétérition, passage, le fait de ne pas regarder Dieu, en elle référence à Dieu, c'est pourquoi elle est celle qui écrase la tête du serpent, c'est le contraire de ce qu'a accompli Satan.

Ensuite il y a toute une autre réflexion sur l'amour. Alors ici le père Guérard parle de l'amour, tant de l'amour humain que de l'amour divin et montre comment l'amour commence par un amour de soi qui est naturel, il n'y a rien de mal, nous ne pouvons



*Le dominicain
moderniste
Yves Congar*

pas ne pas nous aimer nous-mêmes, ontologiquement, tant il est vrai que Dieu dit : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même*. L'amour de soi est fait de l'identité parfaite de moi-même. Mais quand on commence à aimer un autre voilà que nous sortons de nous-mêmes. C'est ce que saint Thomas appelle l'extase, c'est-à-dire aller dehors, sortir, et on a donc quelque chose en plus qui porte ensuite directement à l'amour vrai, d'amitié, dans le don et dans le sacrifice de soi. Maintenant voyez, même dans l'amour divin ou dans la négation de tout amour il y a ces aspects. Satan est négation de tout amour et le demeure parce qu'il ne peut pas ne pas être dans l'amour de soi ; et cet amour de soi qui ne le porte pas vers l'autre, qui est Dieu, fait qu'ensuite il ne s'aime même plus lui-même. C'est une sorte de mensonge latent pour la créature dans la prétérition de Dieu. Alors qu'à l'inverse voilà que dans la Sainte Vierge c'est le contraire : c'est l'amour de Dieu évidemment et conséquemment le sacrifice, qui sera son œuvre de co-Rédemptrice. Alors une dernière idée que nous voyons dans ce que dit le père Guérard à ce propos dans ce texte est : en quoi pêche le monde moderne, comme je vous ai dit avant ? Dans cette prétérition satanique de Dieu. Aussi quand il ne nie pas Dieu il fait comme si Dieu n'existait pas, il ne pose pas son regard sur Dieu. Et encore avant le péché il y a ceci : ne pas poser le regard avant tout et principalement sur Dieu qui fait que le monde moderne est sous l'esprit du père du mensonge.

Comme je vous expliquais, même en théologie, même dans celle des bons auteurs, quand l'homme et les choses humaines viennent à la première place et qu'il y a comme une prétérition des

principes, et donc de Dieu, nous avons une théologie faussée, viciée. Marie à l'inverse est exactement le contraire. Je n'ai pas le temps de vous commenter le texte *Marie-Reine*, cet écrit dans lequel le père Guérard nous explique justement les deux aspects, celui de la co-Rédemption et celui de la médiation dans le domaine de la royauté.

→ ❄ → ❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄ ❄

Avant j'ai oublié de dire que pour le Pape Pie IX l'Immaculée était vraiment Celle qui devait défendre l'Église. Notamment je rappelle ainsi, en passant, mais c'est important, que le *Syllabus* contre les erreurs modernes fut publié lui aussi en la fête de l'Immaculée ; dans l'intention de Pie IX, il devait être uni à la définition du dogme, au contraire, il a été publié dix ans après, mais cela démontre précisément comment ce grand Pape avait mis l'Église et lui-même sous la protection de Marie Immaculée contre les ennemis de l'Église, c'est-à-dire la révolution. On m'a demandé de parler de ces ennemis et aussi de l'actualité ; nous avons aujourd'hui les conséquences extrêmes de la dissolution totale causée par une révolution qui a commencé il y a plusieurs siècles. Et parmi lesquelles la révolution italienne du XIX^{ème} siècle n'a été qu'une étape.

Je voudrais dire maintenant un mot sur Marie Reine. Comme déjà dit, ce privilège de la Royauté de Marie fut inséré dans la liturgie le 11 octobre 1954 par le Pape Pie XII. Le Christ est Roi, or Marie a ce rapport singulier avec le Christ que n'a aucune autre créature, Marie est donc Reine. Alors il faut voir quels sont les titres de cette Royauté de Marie. Le Pape Pie XI en parlant de la Royauté de Marie contre le laïcisme de nos sociétés, de nos états et de nos constitutions rappela les titres de la Royauté du Christ. Je ne dis pas de la Royauté de Dieu, Dieu est Roi sans doute, mais le titre de Seigneur qui inclut la Royauté lui appartient davantage. Dieu est le Seigneur, le Christ aussi en tant qu'homme est Roi et Marie en tant qu'associée du Christ est Reine.

Alors quels étaient les titres de la Royauté du Christ ? Les titres de la Royauté du Christ étaient non seulement, comme nous dirions pour un roi



*Le père
Gabriele
Roschini*

humain, par droit de naissance ; il est roi parce que fils de roi, et ainsi de la même manière, Jésus-Christ - bien plus que naturellement et qu'analogiquement - Jésus-Christ est Roi parce qu'il est Fils de Dieu. Aussi en tant qu'homme dans son humanité Jésus, la personne de Jésus la personne divine, Jésus est le Fils de Dieu, Dieu est le Seigneur de tout le Créé, conséquemment Jésus-Christ est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs. Mais après, on est parfois roi par droit de conquête en conquérant un royaume, et Jésus-Christ est Roi non seulement par droit de naissance par sa nature divine, par sa Personne divine aussi, mais il est Roi par droit de conquête puisqu'il nous a sauvés, rachetés et conquis par son Précieux Sang. C'est donc en tant que Rédempteur que le Seigneur est Roi, et enfin on peut aussi dire que cela est exprimé surtout dans les Épîtres de saint Paul, et aussi dans la liturgie de la Fête du Christ-Roi - Le Christ est Roi puisque tout le Créé a été fait pour Lui ; Il est Celui qui récapitule tout le Créé et qui en tant qu'homme l'offre à Dieu le Père, à la Très Sainte Trinité. Le Créé a été fait pour le Christ et le Christ l'offre et le met aux pieds du trône divin ; et en cela le Christ exerce aussi son sacerdoce et unit donc en lui dans sa Personne le sacerdoce, non seulement dans le Sacrifice de la Croix, mais aussi dans ce rôle à l'égard de la Trinité qui est ce rôle royal : il est Prêtre et Roi et assume donc la perfection en ce sens. Maintenant, que devons-nous dire de Marie ? Il y a en Marie, comme nous avons dit, selon ce principe d'assimilation à Jésus-Christ, non pas clairement d'identité, il y a une royauté en Marie selon les mêmes points

que nous venons d'expliquer. C'est-à-dire qu'avant tout, Marie dans son assimilation au Christ est Reine puisqu'Il est Roi.

Assimilée au Christ, Marie Le glorifie, fait partie de Sa gloire et réciproquement Elle-même est la Gloire du Christ en tant qu'elle est l'œuvre du Christ. Et il n'y a aucune ombre dans la gloire de l'un par rapport à l'autre comme cela arrive au contraire chez les hommes. Cette Royauté de Marie, avant tout, se démontre dans le Mystère de l'Incarnation, de la Maternité Divine, dans le Mystère de la Rédemption, donc avant tout, dans l'Incarnation, dans la Rédemption et ensuite dans cette offrande à la Trinité et au Père du Créé qui récapitule toute chose. Et ceci se réalisera dans la maternité divine de Marie vis-à-vis de nous. Avant tout dans l'Incarnation : notre théologien explique que dans l'Incarnation, dans le récit de l'Annonciation de l'Ange, c'est un acte de Marie qui est le "fiat", le "oui" de Marie à ce Mystère, qui portera ensuite au concours de Marie en concevant et en enfantant de manière virginale le Verbe de Dieu Incarné. Mais où se pose cet acte de Marie dans ce Mystère ? Dans l'action génératrice de Marie : Marie enfante le Verbe de Dieu, elle est donc la Mère de Dieu dans le Mystère de l'Incarnation, puisque Jésus est une Personne Divine et cette Personne est donc celle que Marie a conçue et enfantée. Cette opération génératrice de Marie, explique le père Guérard, n'est pas antérieure à celle assumptive du Verbe. Qu'est-ce que cela veut dire ? Le Verbe Éternel de Dieu, le Fils de Dieu, la Seconde Personne de la Trinité dans l'Incarnation assume une nature humaine. Cet acte par lequel le Verbe assume une nature humaine doit être logiquement antérieur à l'acte de Marie par lequel elle devient Mère de Dieu. Pourquoi ? Autrement Jésus n'aurait jamais été Dieu ; et au contraire, contrairement aux théories de Nestorius, Jésus n'est pas un homme qui devient Dieu, mais Jésus a toujours été Dieu.

L'acte de Marie ne peut pas non plus être postérieur parce qu'il y aurait eu à ce moment un instant dans lequel Marie n'aurait pas été Mère de Dieu. Ce sont des choses un peu difficiles, mais j'es-

saye de m'expliquer : le Verbe assume une nature humaine, cet Acte Divin qui est premier, qui précède toute chose, ne peut cependant pas être précédent à l'acte de Marie, ne peut être postérieur à l'acte de Marie par lequel Marie devient Mère de Dieu, et donc comment ? Marie en devenant Mère de Dieu le fait de manière concomitante, c'est-à-dire avec cet Acte Divin par lequel Dieu assume une nature humaine. Mais de telle manière qu'entre l'acte de Marie qui est humain et celui du Verbe qui est Divin quel est celui qui est premier ? Celui qui est le fondement ? Le principal ? Celui de Dieu, qui se fait homme. Donc cet Acte Divin du Verbe qui se fait homme, du Verbe qui s'incarne, fonde celui de Marie.

En adhérant au Mystère par sa foi, qui contribue à produire, en enfantant en Son sein le Verbe de Dieu, Marie devient Mère du Verbe Incarné. Elle le fait dans la foi, dans son "*fiat*", dans son "*oui*" et intègre son être dans l'opération divine. Comme toujours c'est Dieu qui aime en premier, c'est Dieu qui commence toute action et Marie est intégrée comme instrument dans l'Acte de Dieu et il y a en cela un ordre parfait et une harmonie parfaite. Comme toujours entre les choses divines et les choses créées. C'est pourquoi voyez-vous, Marie ici n'est pas montrée comme séparée ; "il y a le Verbe de Dieu qui se fait chair, il y a la Mère de Dieu, etc.", mais Marie nous est montrée, l'acte de Marie - par son "*fiat*" et avec l'opération génératrice avec laquelle elle devient Mère de Dieu - intégré en cet Acte Divin bien supérieur qui est celui par lequel Dieu, le Verbe de Dieu, de toute éternité le Fils du Père, assume une nature humaine dans le sein de Marie.



Donc premier titre par lequel Marie est Reine, puisqu'elle est la Mère de Dieu, Mère de Dieu qui est le Seigneur et Mère de Jésus-Christ qui est Roi des rois, elle est donc la Reine. Second titre, la Rédemption ; et alors nous avons l'idée de co-Rédemption. Jésus est Roi par conquête, Marie qui est assimilée à Lui et qui est son associée le sera elle aussi avec Lui, analogiquement à Lui. Ici, le père Guérard examine le mystère de Cana. Pourquoi Cana ? On penserait plus

au Mystère de la Croix ; en effet Marie est aussi co-Rédemptrice au pied de la Croix (*Stabat Mater*, etc.). Mais pourquoi Cana ? Dans le mystère de Cana Marie invite Jésus, silencieusement, à poser cet acte qui conduira à la Passion. Parce que avec les noces de Cana Jésus commence sa vie publique, réunit autour de lui les Apôtres qui les premiers, pour la première fois, croient en Lui. Ayant vu le premier miracle, celui de Cana, les Apôtres croient en Lui. Et Jésus débute ainsi sa vie publique en manifestant aux hommes sa divinité ; vie publique qui finira, d'ailleurs bientôt, dans son accomplissement qui est celui de la Passion.

La Passion, le sacrifice sur la Croix, la Rédemption du genre humain commence, pour ainsi dire, à Cana. Et Cana commence par une intervention de Marie ; parce que c'est Marie qui dit, sans le dire, "*ils n'ont plus de vin*" et par ces paroles Jésus décida le premier miracle. Jésus pose l'acte qui conduira à la Passion. C'est cela l'heure de Cana ; or Jésus dit "*mon heure n'est pas encore venue*". De quelle heure parle Jésus ? Celle du premier miracle ? Non, substantiellement celle de l'Agonie, de la Passion, celle qu'Il appellera toujours "*son heure*". Et la prière de Marie anticipe cette heure ; elle anticipe cette heure non parce que Dieu change d'idée, ce n'est pas possible. D'ailleurs toutes nos prières sont ainsi. Ce n'est pas que nos prières fassent changer à Dieu ses propos, c'est que Dieu de toute éternité veut que telle grâce soit accordée, telle chose se réalise, non sans notre prière. C'est donc Dieu qui nous pousse à la prière pour nous donner au moyen de la prière ce que Lui veut nous donner uniquement par le moyen de notre prière ; il n'en va pas différemment avec Marie.

La demande de Marie fait anticiper l'heure, l'heure de Cana, qui est celle de l'Agonie et de la Passion qui au fond est la même heure. Le père Guérard dit "l'heure n'est pas venue - dit Jésus - et cependant elle commence de venir puisque, sur la prière de Marie, Il accomplit le miracle qui L'achemine vers l'heure décisive de la Rédemption". Et donc le premier miracle fondement de l'Église et initiateur de la Passion du

Christ est à la prière de Marie. Non cependant parce qu'à Marie est venue à l'esprit cette idée ; oui aussi, mais parce que Dieu a voulu qu'il en fût ainsi. Et comme dans l'Incarnation la prière de Marie, le "fiat" de Marie, la foi de Marie, le "oui" de Marie s'intègre dans l'œuvre divine, c'est pourquoi le "fiat" de Marie "est dans" et est fondé dans l'acte divin qui assume la nature humaine, ainsi à Cana Elle est mue par Jésus et de manière instrumentale meut Jésus. Qu'est-ce que cela veut dire ? Que d'un côté elle est mue par Jésus-Christ, par Dieu, parce que personne ne peut prier sinon par motion divine, de l'autre que c'est Dieu - comme je vous ai expliqué - qui de toute éternité veut que Marie, par sa prière, anticipe l'heure de la Passion et donc aussi l'heure du miracle.

En même temps Marie qui est pourtant une personne différente de Jésus, c'est-à-dire qu'elle est elle-même et qu'elle se meut donc librement, par sa prière a été l'instrument divin pour mouvoir Jésus à son tour à dire "oui" à sa demande et à décider l'heure. Anticiper l'heure. À commencer le processus qui le conduira à sa Passion. Ceci d'ailleurs se produit aussi pour nous ; Dieu nous meut toujours à faire et nous, à notre tour, nous pouvons nous mouvoir librement. Et ainsi Marie est mue par Dieu et en même temps meut. Ainsi, de cette manière, nous voyons aussi dans ce second aspect Marie présente dans cette œuvre rédemptrice du Christ. Mais nous ne devons pas, comme je vous ai dit, imaginer comme deux rédempteurs, il ne peut y en avoir qu'un, mais nous devons comprendre que Marie est au cœur de la Rédemption ; son vouloir rédempteur s'intègre dans la volonté rédemptrice de Jésus-Christ même. Il n'y a pas "UN Rédempteur", "UNE Rédemptrice", mais une co-Rédemptrice qui est intégrée à l'Être même du Rédempteur en tant que tel, qui est le Christ. L'uniformité de Marie à la volonté de Jésus est d'ailleurs exprimée là aussi dans le Mystère de l'Annonciation : *"Voici la servante du Seigneur (donc comme créature esclave de Dieu), qu'il me soit fait selon votre Parole"*.

Marie veut tout ce que veut Jésus et tout ce que Dieu veut. Puisque Dieu le

Père veut la Passion du Christ et puisque le Christ est obéissant à la volonté du Père, ainsi jusqu'à la mort Marie est aussi obéissante à la volonté du Père. Il y a beaucoup d'autres façons pour expliquer cette œuvre rédemptrice : vous les trouverez dans l'encyclique de Pie XII, je vous signale seulement cette explication.

Parlons enfin de l'offrande à la Trinité et au Père du Créé qui est récapitulé en Jésus-Christ. Alors, se présente aussi ici la même économie ; mais ceci concerne la maternité de Marie envers nous ; c'est en tant que mère que Marie d'une certaine manière nous récapitule tous pour nous présenter par l'intermédiaire de Jésus-Christ à Dieu le Père et à la Très sainte Trinité. Et ici il y a une plus grande partie de la part de la Sainte Vierge. Dans le rôle d'une mère il y a deux aspects, pour ainsi dire : celui d'engendrer et celui d'éduquer.

En enfantant - et c'est un peu l'aspect précédent, celui de l'Incarnation - on est seulement des instruments ; en éduquant il y a bien plus, puisque c'est la mère qui forme vraiment ses enfants. Elle ne les a pas seulement enfantés, elle leur a transmis la vie et après elle ne peut plus la leur redonner, mais au contraire dans l'éducation, la mère façonne vraiment les enfants comme ses propres enfants. Alors explique le père Guérard : une mère enfante et éduque ; en enfantant elle est pur instrument comme dans le cas de la co-Rédemption où elle est INS-

Les noces de Cana
(Giotto, chapelle des Scrovegni à Padoue)



TRUMENT du Rédempteur principal qui est Jésus-Christ, dans l'éducation elle est bien plus. Elle n'introduit pas au ciel les pécheurs, comme on a parfois l'habitude de dire, un peu en plaisantant, un peu sérieusement : Notre-Dame est la miséricorde et la bonté, Jésus est la justice et alors Notre-Dame introduit par une porte secrète les pécheurs au ciel ; non, ce n'est pas ainsi. En réalité, que fait Marie ? Elle n'introduit pas au ciel celui qui adhère au péché mais par sa prière - c'est là qu'elle est médiatrice de toute grâce - elle change la volonté des pécheurs.

Et nous savons - explique le père Guérard - combien il est difficile de changer une volonté. Ou plutôt à strictement parler Dieu seul le fait ; parce que Dieu seul, comme Créateur, peut sans violenter la libre volonté de l'homme entrer et sortir de notre volonté comme il veut, par sa prémotion. Alors Marie en s'uniformant à la prédestination antécédente, selon laquelle Dieu veut que nous soyons tous sauvés, et à la prédestination conséquente de Dieu pour ses élus, ceux qui effectivement sont sauvés, eh bien tous ceux qui effectivement sont sauvés (comme saint Louis Marie Grignon de Montfort l'explique très bien dans son *Traité de la vraie dévotion à Marie*), sont ceux qui reçoivent les grâces de Marie. Tous reçoivent des grâces, mais les grâces qui conduisent au salut éternel viennent toujours du Christ parce que seul le Christ est l'auteur de la grâce par la médiation de la Vierge Marie. C'est-à-dire que Marie se situe par son intercession entre l'un et l'autre des desseins divins à propos du salut éternel de l'homme.

Le père Guérard dit que c'est un fait indéniable que nous voyons des conversions inexplicables chez ceux qui ont maintenu la dévotion à Marie. Comme aussi il est indéniable de rencontrer chez certains une attraction particulière pour la Vierge Marie ; et chez d'autres malheureusement non, on voit même presque une hostilité. Ceci est l'un des signes - pour ainsi dire - du fait que chez les élus il y a cette intercession maternelle de la Vierge Marie. Puisque nous sommes dans l'ordre de la gratuité de Dieu qui donne à tous suffisamment et

abondamment, et qui donne plus à certains, nous ne devons pas accepter en nous une ombre de jalousie, mais nous devons tous nous en réjouir. Et Marie en attire donc davantage certains. Il s'ensuit donc une réflexion sur la puissance quasi infinie de Marie. Répétons : "Marie n'introduit pas de pécheurs dans le ciel : Elle les convertit. Or pour convertir il faut pouvoir agir sur la volonté ... Nous avons pour nous la force de la vérité mais il y a aussi un endurcissement dans le péché. De soi, il n'y a que Dieu qui puisse mouvoir une volonté" ; le Père Guérard explique ensuite que Marie peut parce qu'encore une fois elle œuvre en Dieu dans la motion divine, parce que Dieu veut qu'il en soit ainsi. Il s'ensuit donc que Marie connaît ses enfants, c'est-à-dire ceux qui l'aiment et qu'elle aime. Nous devons donc d'un côté - comme explique Montfort - mettre la Mère de notre côté et en même temps nous devons être, nous, du côté de la Mère. Et en cela il y a - je l'expliquerai ensuite - une triple gratuité de la part de Dieu, un triple labeur, c'est-à-dire un rôle de la part de Marie.

→ ⇄ * ⇄ ←

Que pouvons-nous extraire de ces quelques mots où l'on essaye de résumer quelque chose de beaucoup plus complexe ? Comme l'expliquent très bien tant le père Roschini que Pie XII, surtout dans son encyclique, la Royauté de Marie s'articule en ces deux formes : celle qui vient de sa Maternité divine et celle qui vient du fait qu'elle est co-Rédemptrice. Alors d'abord la question qu'elle est co-Rédemptrice sous le Rédempteur qui est Jésus, analogiquement à Lui : en offrant son Fils, son cœur et son âme ont été transpercés par une épée de douleur. Elle est au pied de la Croix, elle a été donnée au pied de la Croix comme Mère. Elle est Ève qui est l'associée d'Adam dans l'œuvre de la Rédemption, comme nous l'avons expliqué.

Quel est donc le rôle de Marie comme associée de Jésus dans l'acquisition de la grâce : la médiation. En théologie on dit "la Rédemption objective" et "la Rédemption subjective" ; objective qu'est-ce que c'est ? Le Christ qui avec Son Sang a sauvé tous les hommes (il y en a pour sauver le monde entier). La Rédemption

subjective : le Sang du Christ qui est appliqué à chacun de nous en particulier, à ceux qui se sauvent. Eh bien Marie remplit une action de médiation en étant dans l'action du Christ, comme instrument du Christ (exactement comme instruments du Christ sont les sacrements, comme instrument du Christ est Son humanité : quiconque touchait ses vêtements était guéri). Était instrument l'humanité de Jésus, sont des instruments les sacrements, et Marie est un instrument. Dieu souvent se sert d'instruments pour disposer à l'action divine en lui celui qui doit recevoir Son action. Marie médiatrice d'une grâce a donc ce rôle instrumental, d'abord dans l'acquisition de la grâce comme co-Rédemptrice, puis dans la distribution de la grâce comme Médiatrice. Médiatrice est donc un aspect secondaire de co-Rédemptrice. Co-Rédemptrice et Médiatrice sont deux aspects de sa Royauté, qui font de Marie la "toute-puissante".

J'ai dit cela pour terminer ce que je voulais dire avant ; dans le dictionnaire de Roschini vous trouverez expliquées de manière diffuse avec tous les arguments du Magistère, de la Sainte Écriture et de la Tradition, l'une et l'autre de ces idées ; définissables en 1958, elles le sont aujourd'hui encore et nous attendons des temps meilleurs.



*La Très Sainte Trinité couronnant Marie Reine
(Annibale Carracci)*



Martyre ou châtement ?

Comme tout le monde le sait, deux militants mahométans ont égorgé, dans l'église paroissiale de Saint-Étienne-du-Rouvray, en Normandie, un prêtre, l'abbé Jacques Hamel. Inutile de dire qu'il s'agit d'un crime horrible et sacrilège, et que nous prions pour l'âme de ce confrère dans le sacerdoce (il avait été ordonné en 1958). Nombre de baptisés se sont demandés si l'on ne pouvait pas parler de martyr, au sens strict et "canonique" du terme : ainsi par exemple le supérieur du district de France de la Fraternité Saint-Pie X, Christian Bouchacourt, qui considère la pauvre victime un martyr de l'Islam, tué à l'église "durant une messe". Toutefois, les témoignages sur la vie et le ministère du vieux prêtre français, parlent d'autre chose. L'abbé Hamel, comme tous les fidèles adeptes de Vatican II, était activement engagé dans le "dialogue interreligieux" avec les négateurs de la Trinité et de la divinité du Christ. Et la "messe" que la victime célébrait était la messe réformée que le fondateur de la société religieuse de l'abbé Bouchacourt appelait, à juste titre, la "messe de Luther".

À moins de devenir adeptes du wojtynien "œcuménisme du martyr", on ne peut reconnaître chez un moderniste, même s'il a été tué en tant que chrétien, un "martyr de la foi", en particulier au sens strict et canonique du terme. Le martyr témoigne en effet par le sang de la vérité et de la foi professée pendant sa vie et au moment de sa mort. Les Pères de l'Église ont toujours dénié aux baptisés hérétiques ou schismatiques, même s'ils souffraient et étaient tués en tant que chrétiens, le statut de martyrs. L'ignorance invincible (non coupable) peut rendre exempt de péché (formel) celui qui tombe dans l'erreur contre la foi, mais ne peut en faire un témoin de la vérité. On peut se demander alors si ce qui s'est produit, et qui peut-être se produira encore (à Dieu ne plaise), n'est pas plutôt un châtement, non tant à l'égard de la personne elle-même victime de l'odieux sacrilège (cf. Luc XIII, 1-5), qu'au regard du modernisme,

pour sa bienveillance impie envers les ennemis de la divinité de Jésus-Christ et de la Foi en la Très Sainte Trinité. Le Seigneur avertit : *“Si vous ne faites pénitence, vous périrez tous”*. Ces paroles font trembler, si l'on pense que l'invitation à la pénitence, l'avertissement du Seigneur, avec ses châtiments, à abandonner l'esprit apostat de la déclaration *Nostra ætate* – qui donne des fruits évidents pour tout le monde – n'a pas été écouté. Au contraire ! Dimanche 31 juillet, les musulmans ont été invités à prêcher dans les églises catholiques profanées de France et d'Italie !

Aucun catholique qui ne veut pas tomber dans la fosse ne peut prendre comme guide des aveugles qui guident d'autres aveugles. Aucun catholique qui veut se sauver, et ne pas périr pour l'éternité, ne peut suivre ceux qui considèrent sans importance – au moins de fait – de croire ou de ne pas croire à la divinité du Christ et à la Très Sainte Trinité. Que Dieu nous sauve, sauve la foi des catholiques du modernisme, et nous sauve des justes châtiments par lesquels le Seigneur punit et punira l'offense faite à Son Nom.

*Verrua Savoia, 1er août 2016,
Saint Pierre aux Liens*

*L'abbé Jacques Hamel, le prêtre tué en France
par des mahométans*



Bergoglio et les prêtres mariés

La miséricorde de l'Église se manifeste surtout quand un chrétien est sur le point de mourir : alors – par exemple – tous les empêchements que le droit ecclésiastique pose à la validité d'un mariage peuvent être dispensés par l'évêque, par le curé, ou même par un simple prêtre (cf. canons 1043-1044 du code voulu par saint Pie X et promulgué par Benoît XV).

Seuls deux empêchements ne peuvent être dispensés, pas même à ce moment, pas même pour donner la paix à la conscience du moribond, et cela malgré la loi suprême pour l'Église du salut des âmes ; et l'un de ces deux est l'empêchement qui vient de la réception du sacerdoce.

Les ordres sacrés reçus rendent nul et invalide le mariage (can. 1072) et même l'arrivée de la mort, du jugement et de l'éternité ne peut briser ce serment que le prêtre a fait au Christ (cf. can. 1043-1044).

C'est ce qui est, et ce qui était pour de nombreux chrétiens jusqu'à Vatican II.

Quand J.-B. Montini ouvrit les portes à une miséricorde mortelle, de très nombreux prêtres abandonnèrent l'habit et l'autel en recevant avec beaucoup d'indulgence en un certain sens l'autorisation et donc – inévitablement – l'encouragement à abandonner l'Époux pour une épouse, au scandale du simple fidèle auquel l'Église – et non plus l'État – interdisait le divorce et l'abandon du conjoint.

Maintenant la 'miséricorde' de Jorge Mario Bergoglio a enlevé les 'injustes' différences entre laïcs et consacrés : la 'communio' eucharistique pourra être donnée aux prêtres infidèles à leur vocation comme aux époux infidèles aux liens du mariage.

Pour clore l'"Année Sainte" de la Miséricorde, J.-M. Bergoglio, par un geste symbolique, a voulu rendre visite à Rome, à Ponte di Nona, le 11 novembre, à sept couples composés de prêtres 'défrockés' (comme dit le peuple) et de leurs familles.

Dans un autre contexte, en réaffirmant les exigences de la vie chrétienne et de la



Bergoglio et les prêtres mariés

consécration à Dieu, une visite discrète à des âmes aussi indigentes spirituellement aurait été certes novatrice, mais non nécessairement contraire à l'Évangile, lequel pousse le Pasteur à chercher la brebis égarée, à pardonner, à faire miséricorde, à sauver celle qui était perdue.

Mais dans le climat et dans le contexte actuel de laxisme et de naturalisme, que penseront les égarés, que pensera le peuple chrétien, que pensera le clergé ?

Après avoir fait l'éloge du réformateur Luther en recevant les "pèlerins" luthériens à Rome, et après avoir à nouveau fait son éloge en Suède (suivant d'ailleurs la 'tradition' de ses immédiats prédécesseurs) comment Bergoglio pouvait-il oublier les prêtres détroqués ? Détroqué fut Luther, qui "jeta la soutane" (et le froc) pour s'unir de manière sacrilège avec une religieuse ; il est juste de rendre visite à ceux qui comme lui ont jeté l'habit sans causer à l'Église et aux âmes les dégâts que causa le "réformateur" allemand.

La miséricorde de Bergoglio n'est pas celle du Christ, qui pardonne, certes, mais qui blâme, qui soigne et qui guérit du péché, mais c'est la miséricorde luthérienne, celle du manteau des mérites du Christ posé sur les misères d'un homme qui ne peut pas ne pas pécher et par conséquent ne veut pas cesser de pécher, et qui plus est, qui se vante du péché (cf. discours du 9 février 2016).

La rencontre avec les 'prêtres' infidèles à leur 'sacerdoce' ne peut les consoler : elle est arrivée bonne dernière après celles avec les divorcés cohabitants, avec les couples

homosexuels, avec les 'transsexuels', les athées antichrétiens (Pannella, Bonino, Scalfari, etc...) et les acatholiques en tout genre. À tous il a été dit – avec l'Évangile – "moi non plus je ne te juge pas" ; mais à aucun n'ont été ajoutées les paroles du Christ : "va, et ne pêche plus".

"La fin d'une équivoque" : Mgr Fellay confirme

Dimanche 29 janvier 2017, Mgr Bernard Fellay, Supérieur général de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (alias Fraternité des Apôtres de Jésus et de Marie), a accordé une interview à *TV Libertés*, une webtélé privée française ; on peut trouver facilement l'interview sur internet (<https://www.youtube.com/watch?v=wckvRsgz2II>, surtout de la 8 ème à la 14 ème minute). Le texte de l'interview a même été traduit en italien et retranscrit intégralement par la même Fraternité sur son site pour l'Italie.

Les paroles qui ont le plus frappé l'opinion publique, spécialement chez les "catholiques traditionalistes", ont été celles un peu pittoresques par lesquelles le Supérieur de la Fraternité a décrit l'état des pourparlers pour arriver au tristement célèbre "accord" avec les modernistes : ainsi, a-t-il dit, il ne manquerait plus à cet accord "que le tampon". Enthousiasme parmi les favorables, deuil, trouble et consternation parmi les opposants à l'accord en question ! Nous avons été surpris de trouver parmi ces opposants des personnes qui y étaient favorables encore tout récemment. Il arrive même parfois que ces opposants continuent d'assister tranquillement le dimanche à la 'messe' d'un 'prêtre' qui célèbre en vertu du motu proprio *Summorum Pontificum*, ou qui dépend de *Ecclesia Dei* et qui, par conséquent, vit tranquillement dans l'"accord" chaque jour.

La plupart ont retenu l'allusion au fameux tampon qui manque encore de la part de J. M. Bergoglio (mais pour combien de temps encore ?). Mais très peu ont noté que Mgr Fellay explique tranquillement, sans aucunement s'en cacher, que l'accord existe déjà en réalité depuis un bon moment. Il le

dit par ces paroles qui précèdent immédiatement l'allusion au fameux tampon :

“J’ai évoqué ce problème avec le Pape lui-même. Et nous sommes tous les deux d’accord. Il y a déjà maintenant un certain nombre de dispositions pratiques qui rendent pratiquement impossible le schisme. C’est-à-dire que, dans la pratique, dans les actes de tous les jours, nous exprimons à Rome, nous montrons notre soumission, nous reconnaissons ces autorités, et pas seulement à la Messe en disant le nom du Pape et celui de l’évêque du lieu dans le Canon de la Messe, mais aussi vous avez l’exemple du Pape qui nous donne le pouvoir de confesser. Il y a aussi des actes juridiques. C’est un peu compliqué, mais il peut arriver qu’un prêtre commette des actes délictueux, et nous avons des rapports avec Rome qui nous demande de juger ces cas. Ce sont vraiment des relations normales. Il n’y a pas que la confession. Cet été, il a été confirmé que le Supérieur général peut librement ordonner les prêtres de la Fraternité sans avoir à demander la permission à l’évêque du lieu. C’est un texte de Rome – il n’est pas publié sur les toits – mais qui permet à la Fraternité d’ordonner licitement (il dit, en fait, que le Supérieur peut ordonner «librement»). Ce sont des actes posés, juridiques, qui sont canoniques, qui sont déjà en place. Et qui déjà, à mon avis, suppriment la possibilité du schisme. Évidemment, il faut toujours veiller, c’est sûr”.

Les paroles de Mgr Fellay sont sans équivoque : déjà maintenant, et depuis longtemps, dans les actes de tous les jours, ce sont des relations normales – de caractère juridique et canonique – entre la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X et les modernistes (reconnus par Mgr Fellay comme “Saint-Siège”). Ce qui nous impressionne un peu c’est de voir que Mgr Fellay nous donne raison alors qu’il a très très récemment donné tort à l’exp supérieur du district italien de la FSSPX qui affirmait que parler des accords en cours était un signe certain de paranoïa (<http://www.sanpiox.it/vita-del-distretto/1648-intervista-a-don-pierpaolo-petrucci-2>).

Comme nous l’avons rappelé dans le communiqué de notre Institut du 3 septembre 2015 intitulé “La fin d’une équivoque” (voir *Sodalitium* n° 66 p. 26) et dans l’interview de l’abbé Ricossa dans *Rivarol* n° 3259 (dans ce même numéro à la p. 19),

le soi-disant accord ou la soi-disant régularisation canonique est déjà une réalité depuis 2015, et probablement depuis bien avant. Nous écrivions :

*“Le fameux accord, je pense, est déjà fait. La FSSPX a déjà reçu des modernistes le 5 juin 2015 le pouvoir de juger en première instance ses propres sujets, ce qu’on ne peut pas faire si l’on n’a pas de juridiction ; elle a été reconnue le 17 mars 2015 par le diocèse de Buenos Aires comme société de droit ecclésiastique, érigée canoniquement ; elle a reçu le 1^{er} septembre 2015 le pouvoir de confesser et d’absoudre, pendant l’année dite de la miséricorde, et voilà que depuis le 20 novembre ce pouvoir devient permanent, ce qui est donner objectivement à la FSSPX une juridiction ordinaire. Récemment, ce 22 juin, à l’occasion des ordinations à Zaitzkofen en Allemagne, elle a été autorisée officiellement à faire des ordinations sacerdotales, comme quoi la FSSPX est déjà reconnue. Il ne reste plus qu’à lui donner le cadre officiel de la prélature personnelle, et à l’annoncer publiquement à ceux qui ne l’ont pas encore compris. On a procédé de cette façon afin d’éviter les difficultés que l’on a connues dans le passé : éviter que de fortes oppositions publiques ne se manifestent contre un accord, à droite de la part de la frange anti-ralliériste de la FSSPX et à gauche du côté des modernistes hostiles à un accord avec les lefebvristes. Cette stratégie s’est révélée très efficace, et tout à fait dans le style de Bergoglio : laisser les théologiens se disputer, tandis que l’homme d’Église (ou ce qui en tient lieu), dans la praxis, va de l’avant. (interview à *Rivarol* n° 3259 – 24 novembre 2016)”.*

Il n’existe plus aucune différence subs-

Mgr Bernard Fellay et l’abbé du Chalard



tantielle entre, d'une part, la Fraternité Saint-Pie X et, d'autre part, par exemple la Fraternité Saint-Pierre, ou bien l'Institut du Bon Pasteur (tous deux rejetons de la Fraternité Saint-Pie X), ou un prêtre qui célèbre avec le motu proprio *Summorum Pontificum*. Et cette similitude vaut également pour le risque de recevoir de manière invalide les sacrements, puisqu'il existe dans la Fraternité Saint-Pie X toujours plus de 'prêtres' ordonnés de manière douteusement valide avec le nouveau rite ou par des évêques consacrés douteusement avec le nouveau rite, sans être réordonnés sous condition. Toutefois, dans la tragédie de ce triste naufrage spirituel pour tant de prêtres et de fidèles, nous pouvons au moins nous réjouir du fait que la "normalisation canonique" de la Fraternité clarifiera la situation, au moins pour qui ne veut pas être volontairement aveugle.

Malheureusement, la Fraternité passe, mais le lefebvrisme reste (et la même cause produira demain aussi les mêmes effets). Les accords d'aujourd'hui sont la conséquence logique du fait que la Fraternité Saint-Pie X et son fondateur, Mgr Lefebvre, ont toujours reconnu chez les modernistes la légitime autorité de l'Église : dans les déclarations publiques, dans les célébrations liturgiques ("*una cum*") et dans la persécution des catholiques (prêtres, séminaristes, fidèles) qui refusent de reconnaître cette soi-disant légitimité. En attente du "tampon" de Bergoglio, celui qui se réclame de Mgr Lefebvre pour continuer à "résister" veut rassembler autour de lui les catholiques fidèles, mais pour les emmener où ?

Mgr Williamson (*Initiative Saint-Marcel*) invite les "résistants" à reconnaître en Bergoglio le Saint-Père. Il les autorise, en cas de nécessité, à assister à la nouvelle messe montinienne dont la validité serait certifiée par d'improbables miracles eucharistiques. Le bimensuel "*Si si no no*", principal soutien de Mgr Williamson en Italie, a essayé de démontrer non seulement la validité, mais même la légitimité et la licéité de la réforme liturgique montinienne des sacrements (confirmation, eucharistie, ordre, extrême-onction). Il dit cela bien logiquement d'ailleurs, puisque Paul VI et tous ses successeurs sont selon lui de manière indubitable les Vicaires du Christ et la

Prima Sedes que personne ne peut juger.

Pour les "résistants" donc (en dehors de la Fraternité Saint-Pie X, ou encore à l'intérieur de celle-ci mais en attente du 'tampon' pour sortir) :

- nous avons un Pape, Vicaire du Christ, Sa Sainteté François, qui jouit du plein pouvoir de juridiction pour enseigner (de manière faillible) et gouverner ;

- nous avons dans chaque diocèse des évêques légitimes en communion avec lui ;

- nous avons dans chaque église du monde le Saint Sacrifice de la Messe, y compris selon le rite promulgué par Paul VI, parfaitement valide et confirmé par des miracles célestes ;

- nous avons des sacrements, toujours selon le rite montinien, parfaitement licites, légitimes et valides...

À quoi résistent, alors, les "résistants" ?
Au tampon (pour le moment).

Le 4 février 2017.





Vie de l'Institut

Du 1/12/2015 au 16/05/17

La maison de Verrua et l'Institut

• **Séminaire Saint Pierre Martyr.** Le 01/10/2016 à Verrua Savoia a été ordonné prêtre l'abbé **Charbel Madi**. À la cérémonie étaient présents Mgr Donald Sanborn des États-Unis, l'abbé Arnold Trauner d'Autriche, le père Joseph Mercier de France, ainsi qu'évidemment les confrères prêtres de l'Institut. De très nombreux fidèles venus de partout mais surtout de France et du Liban (le nouveau prêtre est en effet d'origine libanaise), si bien que sur la terrasse a été installée une tente avec un écran qui retransmettait la cérémonie puisque la chapelle ne pouvait contenir toutes les personnes présentes. Après la Messe a été offert un repas libanais. Le nouveau prêtre est né le 21 juin 1989 à Fayadihé au Liban,

de père libanais et de mère française, et a vécu en France. Après avoir rencontré l'abbé Jocelyn Le Gal, il est entré au Séminaire à Verrua en février 2009, recevant le sous-diaconat à Dendermonde le 3 janvier 2015, et le diaconat, à Verrua, le 10 octobre 2015. Tous nos vœux de fécond apostolat au nouveau prêtre. L'abbé Madi a célébré sa première Messe à Turin le lendemain.

- Mgr Stuyver a également conféré les Ordres mineurs au séminariste **Bernard Langlet** : le 10 octobre 2015, à Verrua, celui de Portier et de Lecteur, et le 2 janvier 2017 à Dendermonde, celui d'Exorciste et d'Acolyte. Signalons l'entrée au Séminaire de **Piergiorgio Coradello** de Trente et, au cours de l'année, l'arrivée du séminariste **Peter Bútorá**, qui avait déjà commencé sa formation avec Mgr Oravec en Slovaquie.

• **De la "maison mère".** Le 22/06/2016, après plusieurs années de travaux de rénovation, la nouvelle maison de nos Sœurs a finalement été bénie. Cette maison, conti-

Ordination sacerdotale de l'abbé Charbel Madi à Verrua Savoia



gué à l'ancienne, comprend une chapelle plus grande, des locaux pour le travail, des chambres pour les religieuses et les jeunes filles accueillies à l'occasion des différents camps de la Croisade Eucharistique. Nous remercions de tout cœur, par nos prières, tous ceux qui nous ont soutenus et aidés matériellement pour cette construction. Le parc de la maison de Verrua a été embelli par de magnifiques roses, plantées par un fidèle qui a la main verte (merci docteur !), et par un potager très soigné (merci Filippo !).

- **Institut.** Depuis le 1^{er} janvier 2015, l'Institut compte quatre nouveaux membres, parmi lesquels deux prêtres. Le 12/02/16, l'abbé **Piero Frascchetti** est entré dans l'Institut. Originaire de Lastra a Signa, il est d'abord entré au petit Séminaire du diocèse de Florence, et plus tard au grand Séminaire du diocèse de Fiesole, exerçant son ministère de vicaire à Figline. Mais depuis quelques temps il suivait les activités de notre Institut et, en 2010, il participe pour la première fois aux Exercices spirituels à Verrua. Ayant adhéré à la thèse théologique de Mgr Guérard des Lauriers (avec toutes ses conséquences), il a commencé à collaborer avec l'Institut en résidant à Verrua. Premier fruit du pèlerinage à Genazzano, sa décision d'entrer officiellement dans notre famille spirituelle.

Le 26 avril 2017, fête de Notre-Dame du Bon Conseil, l'abbé **Arnold Trauner**, prêtre autrichien est entré dans l'Institut Mater Boni Consilii, par la profession d'intentions qui le lie à notre petite famille religieuse. Né le 22 mai 1970, il a fait ses études au Séminaire de Zaitzkofen de la FSSPX, ordonné le 25 juin 1994 par Mgr de Galarreta, toujours à Zaitzkofen. Il a exercé son mi-



L'abbé Arnold Trauner - L'abbé Piero Frascchetti

nistère en Autriche, puis a été missionnaire en Afrique (au Gabon, Zimbabwe, Afrique du sud et Nigeria), et Nouvelle Zélande et dans d'autres pays anglophones. Il a quitté la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X en 2013. Il collaborait déjà depuis quelques années avec nous et Mgr Sanborn pour la célébration de la sainte Messe en Angleterre, et avait suivi les Exercices spirituels pour les prêtres à Verrua en 2016 assistant aussi à l'ordination de l'abbé Madi. Après une longue réflexion il a donc embrassé la "Thèse de Cassiciacum" et est entré dans l'Institut. Actuellement, il célèbre la sainte Messe en Autriche, près de Vienne, en Hongrie et en Angleterre.

- **Religieux de l'Institut.** Dans ce laps de temps, deux jeunes gens avaient commencé la vie religieuse comme postulant ou novice, sans toutefois persévérer. Mais les bases de cette nouvelle fondation ont été posées le 11 juin 2016 lorsque Frère Felice Antonio, après deux années de noviciat, a prononcé ses premiers vœux.

Apostolat dans les différents pays

- **Argentine.** L'abbé Michel Andriantsarafara s'est rendu en Argentine, à Rosario pour remplacer notre confrère l'abbé Ca-

Profession religieuse du premier Frère de l'Institut



sas-Silva du 28/12/16 au 28/02/17 ; il a visité le pays et notre maison de Cordoba, et a assuré la célébration de la Messe et l'administration des sacrements. Il a été accueilli et secondé par le séminariste Nicolas Benegas, hôte de notre Casa San José de Rosario. L'abbé Michel s'est aussi rendu à plusieurs reprises en Martinique, département français d'outre-mer dans les Antilles, appelé par des fidèles du lieu, assurant ainsi une présence importante - même si encore occasionnelle - de l'Institut dans l'île.

• **Italie. Inauguration à Potenza et Bari.** Depuis plus de 15 ans, les saintes Messes à Potenza et à Modugno (BA) étaient célébrées dans des salles mises à disposition par des associations ou par des particuliers : après une longue attente, deux endroits pour le culte ont finalement été trouvés, un dans le chef-lieu de Lucanie et l'autre à Bari. Le 8/12/2016, l'abbé Murro et l'abbé Carandino ont inauguré la chapelle san Lorenzo Martire à Potenza, tandis que le 10/12/2016, fête de Notre-Dame de Lorette, les mêmes prêtres ont inauguré la chapelle de San Michele Arcangelo à Carbonara di Bari, que la famille De Matteo - que nous remercions vivement - a voulu mettre à la disposition de l'Institut. Nous remercions aussi les associations qui pendant longtemps nous ont accueillis, "*Il Sentiero*" à Potenza et le "*Centro Tradizione e Comunità*" à Modugno.

• **France. Apostolat de l'Institut à Paris.** Les fidèles de la chapelle de Paris viennent toujours de plus loin, désormais ailleurs même que de l'Île de France. L'année 2016 a vu, pour la première fois depuis le début de notre apostolat à Paris, la célébration des offices de la Semaine sainte, célébrations qui se sont répétées pour la Semaine

La nouvelle maison des Sœurs de l'IMBC



sainte 2017. Désormais ce rendez-vous est fixé chaque année. Nous remercions les nombreux fidèles qui nous ont aidés de toutes les manières et ont participé à ces magnifiques cérémonies. L'IMBC continue la souscription pour l'achat, si Dieu veut, d'une chapelle à Paris : nous faisons appel à la générosité de tous pour contribuer à cet important projet pour témoigner intégralement de notre Foi.

Dans le sud de la France, à **Aix-en-Provence** en particulier, le nombre des fidèles augmente régulièrement ; prions la Providence divine que, dans quelques temps, elle nous aide à réaliser un projet de chapelle fixe.

• **Belgique et Pays-Bas.** Mgr Stuyver est efficacement secondé à Dendermonde, en Belgique, par l'abbé Steenbergen et par le frère Christ van Overbeke, et la Messe est célébrée - à partir de la maison de Dendermonde - en Belgique, aux Pays-Bas, en Allemagne et à Londres.

Activités estivales : camps et Croisade Eucharistique

• **Camp Bienheureuse Imelda 2016.** Le camp de la Croisade Eucharistique pour les filles fête ses 10 ans avec la participation de 50 filles de différentes nationalités, accueillies dans la nouvelle maison des Sœurs, pourvue de gais dortoirs pour les fillettes. Au lieu de l'excursion en montagne, cette année nous sommes allés chez don Bosco à Turin pour le prier de continuer à aider les Sœurs dans leur apostolat, fondé sur son *système préventif*. Le camp a été égayé par les très attendus jeux d'eau, les feux d'artifices et par un petit spectacle pour distraire les personnes âgées de la maison de repos voisine.

Les rencontres mensuelles de 2-3 jours pour les jeunes filles et les enfants continuent, avec retraites et conférences de formation spirituelle pour les aider dans la persévérance de chaque jour. Une cinquantaine de jeunes filles suivent aussi les catéchismes hebdomadaires des Sœurs par *Skype*.

• **Colonie d'été saint Louis de Gonzague à Raveau.** Elle est arrivée à sa vingt-sixième édition, beaucoup d'enfants y participant pour la troisième année consécutive. À noter l'absence (pour la première fois en 26 ans) de l'abbé Ugolino Giugni retenu en Italie par des obligations incontournables (revenez vite, Monsieur l'abbé !). Visite au château de Sully-sur-Loire.

Le séjour, égayé par un beau soleil, a été agréable comme toujours et très apprécié des petits et des grands. Le camp d'été avec les **Sœurs du Christ-Roi** s'est déroulé en 2016 à Chantelouve.

- À **Paris**, en octobre 2016, en janvier et mai 2017, ont été organisées des visites pieuses et culturelles pour les enfants de la chapelle : promenade en Bateau-mouche sur la Seine, visite à Notre-Dame et autres églises parisiennes, musée du moyen âge et exposition d'art baroque dans les églises de Paris.

- **Camp d'été en montagne pour les jeunes gens.** Le camp de 2016 s'est déroulé à Pellafol, village qui a déjà accueilli nombre de nos camps ; quelques imprévus nous ont apporté leur lot de péripéties, tel le vent du plateau qui, dès la première nuit, emportera la tente cuisine ! Qu'à cela ne tienne, les campeurs monteront une

deuxième tente militaire qui nous permettra de faire un merveilleux camp, tous étant enthousiasmés par les merveilles de la montagne. Quant aux âmes, elles seront revigorées par les Messes et les prières quotidiennes ainsi que par les instructions fortifiant la Foi, le tout dans une ambiance vraiment chrétienne et amicale ! Un camp qui marquera aussi notre histoire, puisque quatre de nos plus agiles campeurs battront en une journée le record de dénivelé jamais atteint au cours des camps précédents.

Les inscriptions sont ouvertes pour de nouvelles aventures dans une vraie amitié chrétienne, du 31 juillet au 11 août prochain.

Conférences

À la chapelle de **Rome** et à la chapelle de **Pescara** les rencontres mensuelles tenues

Camps d'été



Ascension en haute montagne pendant le camp dans l'Isère 2016

Camp Bhse Imelda 2016, organisé par les Sœurs

Camp de Raveau



par l'abbé Carandino sur le magistère du Pape Léon XIII et sur les différents temps liturgiques se sont poursuivies au cours de l'année. Le 5/12/2015, l'association *La Fortezza* a invité l'abbé Carandino à **Forlì**, dans une salle d'hôtel comble, pour parler sur le thème : *"Ils vous persécuteront vous aussi"*, sur la situation des Chrétiens en Terre Sainte et Syrie. La conférence a été répétée dans nos chapelles de **Rome** le 6/1/2016 (des membres de la communauté syrienne en Italie y assistaient), de **Bari** le 21/1/2016 et de **Pescara** le 22/1/2016. Le 1/2/2016, à l'hôtel Columbia de **Rimini**, intervention de l'abbé Carandino à une soirée de la *Lega Nord* sur la famille. Le 2/03/16 à **Moncalieri**, l'abbé Ricossa a parlé sur le thème *"Amour et vérité"* ; conférence organisée par Luca Stranges (vidéo sur canal YT de *Sodalitium*). Présentations de livres à Pescara par *Amicizia Cristiana*, intervenants l'abbé Carandino et Marco Solfanelli : 20/1/2016 *"La Storia Sacra"* de saint Jean Bosco et le 25/2/2017 *"Protestanti distruttori della religione cristiana"* de P. Luigi di S. Carlo. Le 27/11/2016 à **Paris**, conférence de l'abbé Ricossa intitulée *"Les guerres de religion, l'hérésie contre la paix du Christ et contre le règne du Christ"*. Nous vous rappelons que vous pouvez écouter les conférences organisées à Paris sur internet (site YouTube, canal "Conferenze dell'Istituto Mater Boni Consilii", avec la possibilité de vous inscrire pour recevoir les mises à jour). À **Bologne**, le 3/12/2016, conférence de l'abbé Ricossa intitulée : *"La Franc-Maçonnerie"* présentée par Fabio Bolognini (organisée par *Virtute e Canoscenza*).

Centro Studi Federici, Albertario et Margotti

- **Journée pour la Royauté Sociale du Christ** : le 15/10/2016, les locaux de Vinicio à Fossalta di **Modena** ont accueilli l'attendu séminaire d'études tenu par l'abbé Ricossa, avec le décor constitué par l'exposition de livres, revues et objets de piété et la participation de nombreuses personnes. Thème de la onzième édition : *"Les guerres de religion. L'hérésie contre la paix du Christ et le règne du Christ"*. La première leçon a été de caractère historique : *"Donner la vie pour la défense de la foi" : des guerres de religion à la paix de Westphalie"*. Après le repas, la seconde leçon a considéré des aspects plus doctrinaux : *"Humanistes, rationalistes, illuministes contre le Christ et Son Église. Le débat sur la tolérance dans le cadre des guerres*



Fête pour les 10 ans d'apostolat à Paris.

L'abbé Le Gal avec les enfants le jour de la Première Communion à Paris en 2016

de religion". La troisième leçon a abordé l'actualité : *"Les modernistes à la suite des Illuministes : la vraie et la fausse paix"*. La journée de Modène est un des rendez-vous annuels, avec les congrès albertariens, permettant une répercussion sur la formation de catholiques soldats du Christ-Roi.

- À Rimini le 3/12/2016, présentation du livre de Mauro Stenico : *"La meraviglia cosmica"*, à l'Hôtel Napoléon et le 4/3/2016, conférence : *"Isis : marionnettes et marionnettistes"*, par Paolo Sensini avec introduction de l'abbé Carandino (*"La persécution des Chrétiens au Proche Orient"*).

- Le 25/04/17, pour le vingtième anniversaire des activités du Centre "Federici" (de 1997 à 2001 comme cercle culturel et à partir de 2001 comme centre d'études), une visite dans les lieux liés à **Giovannino Guareschi** a été organisée. Le matin, Alberto Guareschi a accueilli les quarante participants à Roncole Verdi. Après une prière devant la tombe de Giovannino, Margherita et Carlotta Guareschi, le groupe s'est rendu au "Club dei Ventitrè", où Alberto a introduit le documentaire *"Maintenant je vous raconte tout de moi"* et illustré les panneaux de l'exposition permanente *"Giovannino notre grand-père"*, par une série d'anecdotes intéressantes, certaines aux

traits émouvants. Après le repas, les participants se sont rendus à Fontatelle, dans la commune de Roccabianca, où se trouve la maison natale de Giovannino et un musée communal dédié au “petit monde”.

- Le 09/04/16 à **Milan** au siège du **Centro Studi Davide Albertario**, s’est tenue la conférence donnée par l’abbé Carandino et intitulée “*Ils vous persécuteront vous aussi. La situation des Chrétiens en Terre Sainte et en Syrie*”.

- Le 12/11/2016, toujours à **Milan**, quinzième édition du **Congrès d’Études Albertariennes** sur le thème : “*Extra ecclesiam nulla salus. L’appartenance à l’Église comme nécessité du salut*”. Deux conférences de l’abbé Ricossa ; la première a abordé la *pars construens* de la doctrine catholique : “*Je suis la vigne vous êtes les sarments (Jn 15, 5). Qui sont les membres l’Église ? Le dogme catholique de l’appartenance à l’Église dans l’encyclique Mystici Corporis de Pie XII*”. La seconde concernait l’actualité : “*Après le concile Vatican II : contradictions du dogme dans l’œcuménisme moderniste de Paul VI à Bergoglio*”. Présentes comme toujours, la table de la bonne presse et les crêches des artisans chrétiens de Terre Sainte.

- Le 24/03/2017 à **Turin**, après plusieurs années d’inactivité, le **Centro Studi Giacomo Margotti** a organisé, à la chapelle du Sacré-Cœur, une conférence de l’abbé Ricossa, intitulée : “*La Vérité vous rendra libres (Jn 8, 32) vrai et faux concept de liberté*”.

L’Institut et la presse et autres moyens de communication

Le quotidien *La Voce di Romagna* a publié quelques interviews de membres de l’Institut : le 31/1/2016 de l’abbé Carandino : “*Catholiques durs. À Rimini un bastion de la catholicité intégrale*”, le 25/11/2016 de Mauro Stenico : “*Le maire philosophe arrive à Rimini. Il parle du Big Bang*” et le 22/2/2017, encore de l’abbé Carandino : “*L’Europe ignore le génocide des chrétiens*”. - Signalons que l’hebdomadaire français *Rivarol* et le site *TradiNews* ont repris plusieurs communiqués de notre Institut.

- **Le Site internet.** Au cours de 2016, le site (ou mieux les sites) de *Sodalitium* a été complètement rénové tant dans le graphisme que dans les rubriques et est régulièrement mis à jour. Il compte désormais plusieurs sites en différentes langues (italien, français, espagnol, anglais, hollandais, allemand) qui relatent les nouvelles de l’apostolat et des activités de l’Institut

dans les différents pays. De plus, les canaux YouTube et Gloria.TV de *Sodalitium*, retransmettent les vidéos des conférences faites au cours de l’année. Signalons aussi les interviews effectuées par Elia Menta sur son canal YouTube ‘*E si accordino nell’animo e nell’opera*’, de l’abbé Ricossa (17/09/16) et de l’abbé Giugni (19/12/16). À propos de Elia Menta, entre février et mars de l’année 2017 a été soulevé à dessein ce que certains ont appelé l’“affaire Elia Menta”, à savoir la publication abusive de la part de *Radio Spada* d’une vidéo-interview du vice-président de cette association, que le propriétaire de l’interview (Elia Menta) avait décidé de ne pas publier après avoir demandé conseil à notre directeur, l’abbé Ricossa. Notre opposition à *Radio Spada* est chose publique, argumentée et à visage découvert (et le sera davantage encore). Depuis le début, Elia Menta a communiqué à *Radio Spada* (intervenue dans la diatribe en la personne du vice-président, du président et de Andrea Giacobazzi) que le conseil avait été demandé à l’abbé Ricossa, chose que *Radio Spada* a feint - en public - d’ignorer.

Toujours au mois de mars, notre Institut - par une intervention de l’abbé Murro sur la page française de notre site - a exprimé son opinion négative sur l’administration du sacrement de la confirmation (déjà intervenu) et encore plus sur l’éventualité d’ordinations sacerdotales par Mgr Kal’ata, un évêque en communion avec l’actuel occupant du Siège Apostolique, à des fidèles et à des candidats au sacerdoce qui déclarent au contraire ne pas être en communion avec ledit occupant. Nous suivrons les éventuels développements de cette délicate question.

- **Centro Librario Sodalitium.** Nous signalons les publications en italien de la *Storia Sociale della Chiesa* de Mgr Benigni, dont sont déjà parus les volumes 1 et 2. Le numéro 3 de *Dottrina cristiana*, catéchisme pour les enfants, a également été publié.

Activités diverses. L’abbé Carandino a célébré le 12/6/2016 une Messe dans la chapelle-ossuaire de **Paderno (FC)** pour les victimes militaires et civiles de la Rsi et le 11/2/2017 à la chapelle de Rimini pour les victimes des *foibe*, à la demande d’une association romagnole ; le 3/8/2017, il est monté au Refuge Cervati (1 597 m.) sur la commune de Piaggine (SA), pour la bénédiction des locaux.

Exercices spirituels. En **Italie**, depuis début 2016, 2 sessions l'hiver et 2 l'été ont été données (prédicateurs : Messieurs les abbés Ricossa, Carandino, Giugni) pour un total de 70 participants. En septembre 2016 ont eu lieu aussi à Verrua les Exercices pour les prêtres et les séminaristes ainsi que pour les Sœurs de l'Institut. Toujours à Verrua, du 18 au 20/11/2016 l'abbé Giugni et l'abbé Ricossa ont prêché une retraite pour les membres du Rockers Klan qui ont ensuite consacré leur association à saint Michel Archange. En **France**, depuis décembre 2015, 8 sessions : 2 jumelées, 3 pour les hommes, 3 pour les dames (prédicateurs : Messieurs les abbés Cazalas, Le Gal, Murro, Ricossa, Giugni, Andriantsarafara) pour un total de 140 participants. Signalons à Robert, en Martinique, du 24 au 29/08/16 la retraite spirituelle donnée par l'abbé Andriantsarafara. Comme chaque année, l'abbé Ricossa donne la retraite de huit jours aux Sœurs du Christ-Roi et à

d'autres religieuses parmi lesquelles certaines de nos Sœurs, à la Maison Saint-Joseph de Serre-Nerpol. En **Argentine** : les Exercices de Saint Ignace ont été prêchés durant la Semaine Sainte 2016. Les journées de retraite pour la persévérance ont eu lieu à Serre-Nerpol le 6/03/16 et le 5/03/17 et à Raveau le 1^{er} novembre de chaque année, comme il est désormais de tradition.

Pèlerinages

• **Italie.** L'année 2016 a débuté par un pèlerinage des membres de l'Institut, prêtres, séminaristes et religieux à **Genazzano** et à **Rome**, pour revivre, à l'occasion du trentième anniversaire de la fondation, ce qui fut fait en 1986. Nous sommes arrivés au sanctuaire de Notre-Dame du Bon Conseil le soir du 26 janvier. Le lendemain, après avoir assisté à la sainte Messe célébrée par Monseigneur et avoir consacré la matinée à la prière, nous nous sommes dirigés vers

Pèlerinages



Osimo-Lorette

Le Puy-en-Velay



Cotignac



*Procession
aux
flambeaux à
Montmartre
pour
l'Immaculée
Conception*



Belgique



Messe solennelle de l'abbé Madi à Dendermonde

Procession de la Fête-Dieu en 2016

Rome, où nous avons visité et prié sur la tombe de saint Pie X à Saint-Pierre. Retour à Verrua le 28. Les Sœurs, accompagnées de l'abbé Murro, se sont elles aussi rendues à Genazzano quelques mois après. Ce fut une très belle occasion pour nous retrouver tous ensemble, et nous fortifier spirituellement.

- **Pèlerinage d'Osimo à Lorette** : pour cette XIII^{ème} édition, les 28 et 29 mai 2016, a été confirmée la participation nourrie de fidèles en provenance de presque toutes les régions d'Italie. Deux journées au cours desquelles se sont succédé les prières, les chants, les confessions jusqu'à l'arrivée à Lorette avec la vénération des murs de la *Santa Casa*.

- Organisés par la chapelle de **Milan**. Le 5/06/16 une journée à **Castiglione delle Stiviere**, cité natale de saint Louis de Gonzague : prière à la basilique avec vénération du crâne du Saint. - Le 22/10/16 pour le mois du Rosaire, fidèles lombards et piémontais se sont retrouvés pour prier Notre-Dame au S. Monte di **Oropa** : récitation du saint Rosaire, visite des chapelles et du splendide musée de l'appartement royal.

- Le 18/06/16 à **Rome**, pèlerinage à la *Scala Santa* et à la basilique de Sainte Croix

de Jérusalem. - Le 13/08/16, pèlerinage toscano-émilien à **Bocca di Rio** (avec l'abbé Frascchetti et l'abbé Ricossa). Le 22/10/16, pèlerinage à la Madonna di S. Luca à **Bologne**. Le 8/04/17, toujours à Bologne, signalons le Chemin de Croix à *l'Osservanza*. - Organisés par la chapelle de **Pescara** : le 27/02/16, XIII^{ème} édition au *Volto Santo* de **Manoppello** (PE) ; le 25/06/16, aux églises romanes de **Bominaco** et **Rocca Calascio**, dans la province de L'Aquila. Le 25/03/17, à la *Scala Santa* di **Campoli** (TE).

- Organisés par la Casa San Pio X en **Romagne** : le 30/01/16, à la Collegiata de Verucchio (bienheureux Giovanni Gueroli et Gregorio Celli) et au couvent de **Villa Verucchio** (cyprès de saint François) ; le 29/01/17, au sanctuaire du SS. Crocifisso de **Longiano** (FC).

- **Belgique**. - 16/10/16 : pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, à Oostakker (près de Gand).

- **France**. - Le 20/02/16 : pèlerinage à saint Pierre-Julien Eymard, l'apôtre de l'Eucharistie, à **Paris** au sanctuaire de sa congrégation, où sa dépouille est vénérée. - Le 8/05/16 a eu lieu le pèlerinage à **N.-D. de l'Osier**. Thème traité : *Hic est calix sanguinis mei : Rapprochement entre le saint Sacrifice de la Messe et le Sang qui coula de l'osier en 1649 et 1842*. - Les 15-16/05/16 : pèlerinage au **Puy-en-Velay** : une soixantaine de pèlerins de toute la France (Paris surtout, mais aussi de Bretagne et de l'ouest, de la région lyonnaise, etc.) se sont retrouvés pour vénérer la Vierge Noire et découvrir cet important centre de notre histoire chrétienne. - Une bonne soixantaine de fidèles venus de nos deux centres de Messes du sud de la France, Cannes et Aix, le 15/05/16, pour la Pentecôte, au pèlerinage à **Saint Joseph de Cotignac (Var)** qui a bénéficié d'un très beau temps. Les fidèles sont repartis renforcés dans leur foi après ce jour de grâce. - Le 2/04/17 : pèlerinage à la Sainte Tunique d'**Argenteuil**, près de Paris : une centaine de pèlerins réunis pour l'ostension extraordinaire de la Sainte Tunique de Jésus-Christ, confiée par Charlemagne à sa fille, religieuse et prieure d'Argenteuil. - Le 26/04/17 des fidèles de Lyon se sont rendus à **Fourvière** pour vénérer et implorer N.-D. du Bon Conseil. - Le 8/05/17 pèlerinage traditionnel à **N.-D. de l'Osier**. Thème traité : *Pierre Port-Combat, la "foi" du protestant et la Foi du catholique*.

- **Argentine**. Le 20/02/16, pèlerinage au Sanctuaire National de Notre-Dame de Lu-

jan. La procession commença par un discours de l'abbé Casas Silva en souvenir des soldats qui moururent dans la guerre des Malouines. Après, l'abbé a célébré la sainte Messe dans la chapelle de la Vierge de Lujan, à laquelle ont assisté une cinquantaine de personnes provenant des provinces de Santa Fe, Buenos Aires, Mendoza et Chubut.

ADMINISTRATION DES SACREMENTS

• Baptêmes

Année 2016

- 18/01, Elsa Armanini à Rovereto
- 23/01, Tristan Berthelot (avec le rite des adultes) à Paris
- 31/01, Benedetta Lorenzi à Turin
- 01/02, Maria Libera Corlito à Rimini
- 13/02, Nella Douyou à Paris
- 20/02, Eden et Kristen Rivoal à Paris
- 06/03, Marie-Odile Fritz à Serre-Nerpol
- 15/03, Georges Luc Chérubin à Robert, en Martinique (France)
- 19/03, Pauline Bourbon à Donzy
- 27/03, Joseph Adda-Benatia à Serre-Nerpol
- 28/03, Gabriel Blanchard à Dendermonde
- 03/04, Marie-Madeleine Dridi (avec le rite des adultes) à Paris
- 16/04, Inès et Lina Federici à Paris
- 25/04, Gabriele Trentini et Ettore Pietro Fattor à Bolzano
- 30/04, Stéphanie Tasiacq (ancienne Témoin de Jéhovah) à Serre-Nerpol
- 02/06, Pietro Chasseur à Aoste
- 04/06, Pauline Buliard à Paris
- 04/06, Leander Moreau à Dendermonde
- 11/06, Bruce Suire (avec le rite des adultes) à Lyon
- 11/06, Ève Libralesso (avec le rite des adultes) à Lyon
- 19/06, Tiberio Costantino Prandi à Rovereto
- 25/06, Isabella Bragagnolo à Strevi
- 02/07, Violette Hamers et Aleksy Sergeysels à Dendermonde
- 09/07, Catherine Allegrini (avec le rite des adultes) à Serre-Nerpol
- 23/07, Laura Bojarski dans l'église de Chantelouve (Isère)
- 25/07, un petit Michel
- 30/07, Emanuele Raimondi à Turin
- 28/08, Rose Dumortier à Dendermonde
- 08/09, Julienne Gillis à Dendermonde
- 08/10, Corentin, Jean-Louis, Marie Goarzin à Servion
- 22/10, Agnès, Marie-Louise et Viviane, Marie-Monique Bolliger à Annecy
- 30/10, Linda Schizzerotto à Rovereto
- 01/11, Pierre Bocquillon à Dendermonde

- 08/11, Thomas Van Overbeke à Dendermonde
- 19/11, Beatrice, Camilla et Marco Aurelio Bolognini près de Modène
- 26/11, Teodora Anna Consonni à Milan
- 26/11, Gabriel, Claude, Guy Rousselot, à Annecy
- 04/12, Elie Doine (avec le rite des adultes) à Paris
- 16/12, Pietro Lorenzi à Moncalieri
- 18/12, Louise Ramis à Serre-Nerpol
- 24/12, Marie Herbrich à Paris
- 26/12, Cecilia Maria Aloia à Pescara

Année 2017

- 01/01, Joris Fournel (avec le rite des adultes) à Serre-Nerpol
- 14/01, un petit Antoine à Paris
- 29/01, Thiziano Lionel Paris à Rosario (Argentine)
- 05/02, Céleste et Zélie Frayon à Paris
- 11/02, Antoine Tarantino (avec le rite des adultes) à Paris
- 11/03, Pierre Bluthé à Paris
- 12/03, François Dupont à Dendermonde
- 19/03, Matteo De Ridder à Dendermonde
- 25/03, Yanis Federici à Paris
- 01/04, Marie-Madeleine Cazalas à Serre-Nerpol
- 02/04, Anne-Marie Foulquier à Paris
- 02/04, Giuseppe Mazzasette à Loro Ciuffena
- 08/04, Helena Steenbergen à Dendermonde
- 13/05, Rebecca Galbiati à Milan
- 13/05, Luciano Massimo Corlito à Rimini
- 14/05, Apolline, Marguerite-Marie, Clotilde Galibardy à Lyon

• Mariages

Année 2016

- 23/01 à Verrua, Davide Consonni et Sara Rezk
- 30/01 à Raveau, Jonathan Bluthé et Mathilde Marie
- 02/04 à Serre-Nerpol, Georges-Antoine Themia et Michèle Barge
- 02/04 à Serre-Nerpol, Eric Mahieu et Hélène Barge
- 09/04 à Cetrano (CZ), Andrea Salza et Rosilde Toscano
- 16/04 à Paris, Laurent Federici et Marie-Madeleine Dridi
- 23/04 à Pescara, Riccardo D'Antonio et Isabella Lombardi
- 30/04 à Serre-Nerpol, Sylvain Sanchez et Stéphanie Tasiacq
- 07/05 à Cantavenna (AL), Diego Bogge et Maria Chiara Sardi

- 07/05 près d'Evry, Yann Kacenen et Lydia Morandy
- 04/06 à Verrua, Patrick Candido et Maria Vittoria Bichiri
- 18/06 à Le Passage, Bruce Suire et Ève Libralesso
- 02/07, Boris Galibardy et Agnès Gigou
- 10/09 à Sanfré (CN), Federico Accornero et Elena Sardi
- 29/10 à Chambéry (chapelle S. Curé d'Ars), Yves Allemann et Marguerite-Marie Bouyal
- 10/12 à Paris, Elie Doine et Fabienne Leclercq

Année 2017

- 10/01 à Dendermonde, Valentijn Steenberghe et Dragana Stankovski
- 11/02 à Rovereto, Marco Tettamanti et Timea Emese Valyi
- 01/05 à Verrua Savoia, Augusto San Felice di Bagnoli et Marianna Bufo.

• Confirmations

En 2016, Mgr Stuyver a administré le sacrement de Confirmation dans les endroits suivants :

- 25/06 à Rovereto (17 confirmands)
- 26/06 à Milan (16 confirmands)
- 07/08 à Raveau (1 confirmand)
- 01/10 à Verrua (10 confirmands)
- 23/10 à Paris (16 confirmands)
- À Dendermonde, Monseigneur a également administré le sacrement de Confirmation à une vingtaine de personnes.

• Premières Communions

Année 2015

- 27/12, Laura Portaluri à Turin

Année 2016

- 03/01, Adrien Bonnard à Serre-Nerpol
- 07/04, Marie-Madeleine Federici à Serre-Nerpol
- 29/05, Odile Vigand à Serre-Nerpol
- 05/06, Benoît Mézières à Serre-Nerpol
- 11/06, Inès Federici, Mathieu Rueda et François W. à Paris
- 19/06, Mathieu Miche à Serre-Nerpol
- 03/07, Enzo Berjot à Serre-Nerpol
- 10/07, Catherine Allegrini à Serre-Nerpol
- 23/07, Adrien Bojarski dans l'église de Chantelouve (Isère)
- 02/10, Vittoria Proli à Rimini
- 23/10, Viviana Ferrari à Pescara
- 01/11, Killian Bebon et Lénaëlle Bebon à Raveau
- 01/12, Joris Fournel à Serre-Nerpol
- 11/12, Madeleine Jorland à Serre-Nerpol

Année 2017

- 01/01, Pierre Speyer et Cindy-Joy Marti à Serre-Nerpol
- 20/04, Meyeul Cazalas à l'Œuvre de l'Étoile à Nîmes
- 01/05, Claudio De Fanti, Vittorio Manara et Giulio Scottini à Rovereto
- 01/05, Isabelle Langlet à Raveau
- 13/05, Beatrice et Camilla Bolognini à Modène
- Communions solennelles : à Serre-Nerpol, 8 enfants pour la Fête-Dieu 2016, et 8 autres le 29 juin.

Anniversaires

Le 18/12/2015, ont été fêtés les 30 ans de l'Institut : nous en avons déjà parlé dans l'éditorial. Le 9/01/2016 à Verrua, ont été célébrés par une Messe solennelle, les 25 ans de sacerdoce de l'abbé Giugni qui fut ordonné le 12/01/1991. En janvier 2016 ont été fêtés les 10 ans de ministère de l'IMBC à Paris. Messe solennelle (bien chantée !) de sainte Geneviève, de nombreux fidèles présents, puis repas convivial, projection de diapositives et vêpres. Le 25/06/2016 Messe à Serre-Nerpol à la mémoire du R.P. Vinson. Le 07/09/2016, à Modugno, Messe pour le repos de l'âme de Pino Tosca. Le 11/09/16 à Serre-Nerpol, l'abbé Ricossa a célébré une Messe à la mémoire de l'abbé Gustave Delmas pour les 20 ans de son décès.

Défunts

Année 2015

- 15/09 (mais la triste nouvelle ne nous est parvenue d'Espagne qu'en décembre), **Pilar Alejos**, qui nous avait accueillis chez elle pour la célébration de la sainte Messe. - 01/12 : **Jean Thibaut**, muni des sacrements, avait aidé pour l'achat de la chapelle de Lyon, où une Messe pour le repos de son âme a été célébrée le 20 décembre ; son épouse est décédée le 28 août 2016. - 17/12, Mgr **Robert Fidelis McKenna** : une Messe chantée de *Requiem* a été célébrée à la Maison Saint-Joseph et à Verrua Savoia. - 20/12, **Vanda Ricchi** veuve **Marchetti** de Maranello.

Année 2016

- 18/01, **Mario Giannelli** à Turin, il avait reçu les sacrements de l'abbé Ricossa. - 30/01, **Carla Rabotti** épouse **Rennella** à Levane (AR), tante et marraine de l'abbé Ricossa, décédée avec tous les sacrements ; ses funérailles ont été célébrées par l'abbé Ricossa le 2 février à Castelnovo ne' Monti. Elle fut toujours fidèle aux Messes de

l'Institut en Toscane, à Florence d'abord puis à Loro Ciuffenna, et a souvent reçu chez elle, avec son mari, nos prêtres qui venaient célébrer. - 10/02, **Veridiana Guidi** veuve **Tura**, 91 ans, à Santa Giustina (RN) - 19/02, **Giordana Goretti** veuve **Formigoni**. - Le 01/03, **Marie-Rose Vinson**, sœur du Père Vinson, décédée avec tous les réconforts de la religion. Elle avait soutenu son frère et a voulu passer les dernières années de sa vie dans le couvent qu'il a fondé à Serre-Nerpol. - Le 02/03 est décédé à Turin le **Professeur Sergio Ricossa**, père de l'abbé Ricossa, qui depuis plus de quinze ans assistait de manière habituelle à la sainte Messe à la chapelle de Turin ; au cours de sa longue maladie il avait reçu les saints sacrements. Son fils a célébré ses funérailles le 5 mars à Turin ; il a été inhumé à Castelnuovo ne' Monti (RE). - 13/03, **Giuseppe Mancini**, 75 ans, à Mercato Saraceno (FC), funérailles célébrées par l'abbé Carandino dans l'église de Paderno (FC). - 17/03, **Giovanni Enrico Macario** à Pinerolo ; il s'était rapproché de Dieu pendant sa maladie, ses funérailles ont été célébrées par l'abbé Giugni le 19/03. - Le 23/03, **Maria Adele Bottini** épouse **Scanu**, décédée à Crémone ; elle avait reçu tous les sacrements quelques jours avant de l'abbé Giugni. - 05/04, **Pao-la Baschetti**, décédée à Città di Castello, avait reçu les sacrements de l'abbé Ricossa. - 04/05, **Ema Heffner** en Slovaquie, où l'abbé Le Gal s'était rendu précédemment pour lui donner les sacrements et où il est retourné pour célébrer ses funérailles. - 31/05, **Gérard Tronche**. - 02/07, **Hector Luis Feroselle**, à Buenos Aires (Argentine). - 23/08, **Marie-Madeleine Boyer**, épouse de M. Jean **Peyronel**, grand-mère de Sœur Cécile-Marie. Avec son mari, ils furent parmi les premiers à réagir aux nouveautés conciliaires et à la nouvelle messe ; ses funérailles ont été célébrées le 26 par l'abbé Murro. - 5/09, près de Paris est décédée **Denise Chevallier**, munie des sacrements ; ses funérailles ont été célébrées à Mantella-Jolie, inhumation à Bagneux. - 05/11, **Luigna Perona**, veuve **Gillio**, décédée à 101 ans, mère de Madame Teresina Gillio ; ses funérailles ont été célébrées à Turin le 8 novembre par l'abbé Murro. - 10/11, **Andrée Chuilon**, née **Perrot**, mère du regretté Florent, qui a passé sa vie à faire de bonnes œuvres ; elle avait reçu les sacrements par l'abbé Cazalas qui a célébré ses funérailles à la Maison Saint-Joseph. - 26/11, **Guy Privat**, père de Jocelyn, à qui l'abbé

Murro avait donné les sacrements. - 27/11, **Simone Pol** veuve de Ferdinand, mère de Sœur Anne-Myriam et de Michel. Ses funérailles ont été célébrées le 29 à la Maison Saint-Joseph. - 02/12, **Vito De Matteo**, 90 ans, à Carbonata, propriétaire de la chapelle où officie l'Institut ; funérailles dans la chapelle le 05/12.

Année 2017

- 06/01, **Anne Geoffroy**, mère de dix enfants, décédée près de Raveau, munie des sacrements. - 14/01, **Giovanni Baviello** à Castenaso ; Messe de funérailles le 16/01 par l'abbé Ricossa. - 15/01, **Raymond Henri Ducimetière**, 90 ans, père de Madame Radice ; funérailles célébrées à Epagny le 18. - Le 19/01, **Valeria Viola** veuve **De Filippi**, décédée à Longone al Segrino ; funérailles célébrées par l'abbé Giugni le 21/01. Fidèle de toujours à la sainte Messe tridentine (dans les années quatre-vingt, elle avait mis à disposition sa maison pour la célébration de la sainte Messe), elle recevait régulièrement les sacrements des prêtres de l'Institut. - 13/02, **Marie-Bernadette de Cacqueray** (née de Nantes), munie des sacrements. L'abbé Le Gal a célébré ses funérailles à Paris ; l'inhumation a eu lieu dans la sépulture familiale en province. - 16/02, **Riccardo Lamura** à Bergame, avait reçu les sacrements de l'abbé Giugni. - 18/02, **Christine de Gryse** qui nous a beaucoup aidés pour commencer la célébration des Messes dans le sud de la France. Au cours de sa brève maladie elle a reçu les sacrements de l'abbé Cazalas qui a célébré ses funérailles à Marseille le 23 février. - 24/03, munie des sacrements, **Michèle Marie Thérèse Horn**, veuve **Grellou**, mère de Madame Sylvie Langlet, grand-mère de notre séminariste Bernard et des Sœurs Elisabeth et Jeanne ; ses funérailles ont été célébrées à Raveau le 28 par l'abbé Murro. - 04/04, **Giuseppe Masera**, à Trofarello (TO), décédé avec tous les sacrements. - 06/04, **Palmina Dalla Riva** épouse **Tibaldo**, âgée de 90 ans, de Crespadoro (VI), grand-mère maternelle de Frère Felice. - 16/04, **Salvatore Comandini** de Mercato Saraceno (FC), âgée de 82 ans, dépouille bénite par l'abbé Carandino. - 16/05, **Pierre Labro** qui avait reçu les sacrements de l'abbé Cazalas ; funérailles le 20 mai à Marseille.

À toutes ces familles en deuil, nos sincères condoléances et l'assurance de nos prières pour leurs défunts.



CENTRES DE MESSES

Résidences des Prêtres de l'Institut

ITALIE: Verrua Savoia (TO). Maison-mère. Istituto Mater Boni Consilii - Località Carbignano, 36. Tél. de l'Italie: +39.0161.83.93.35. Ste Messe: en semaine à 7h30. Salut du Saint-Sacrement: tous les vendredis à 21h. Heure Sainte: le premier vendredi du mois à 21h. E-mail: info@sodalitium.it

San Martino dei Mulini (RN). Casa San Pio X. Abbé Ugo Carandino - Via Sarzana 86. Pour toute information, Tél (et Fax) +39. 0541.75.89.61. E-mail : info.casasanpiox@gmail.com

ARGENTINE: Rosario. Casa San José - Abbé Sergio Casas Silva, Iguazú 649 bis, C. P. 2000 - Rosario (Santa Fe). Tous les dimanches, Ste Messe à 10h. E-mail : casasanjose@sodalitium.it

FRANCE: 350 route de Mouchy - 58400 Raveau. Ste Messe une fois par mois. Pour toute information, téléphoner au 03.86.70.11.14. E-mail : info@sodalitium.eu

BELGIQUE: Dendermonde. Mgr Geert Stuyver: Kapel O.L.V. van Goede Raad, (chapelle N.-D. du Bon Conseil) Koning Albertstraat 146 - 9200 Sint-Gillis Dendermonde: Ste Messe le dimanche à 10 h. Tél. (et Fax): (+32) (0) 52.38.07.78. E-mail: mgr.stuyver@skynet.be

Autres centres de Messes FRANCE

Aix-en-Provence: Ste Messe le 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois à 18h. Confessions à 17h15. Hôtel Ibis Styles Aix-en-Provence; 3 boulevard de la Grande Thumine. Pour information, tél.: 06.77.08.60.35.

Anney: Ste Messe le 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois à 10 h. Confessions à 9h. Se renseigner pour les autres dimanches, tél.: 04.50.52.81.20.

Cannes: Ste Messe le 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois à 18h. Confessions à 17h30. Pour information, tél.: 06.77.08.60.35. ou 09.82.24.80.09.

Lyon: Chapelle N.-D. du Bon Conseil. 11 rue Pareille, 69001. Ste Messe le 2^{ème} et 4^{ème} dimanche du mois à 17h. Confessions à partir de 16h30. Se renseigner pour les autres dimanches, tél.: 06.70.45.77.28.

Le Mans: à 20 km au nord-ouest du Mans. Messe un dimanche par mois, se renseigner au préalable auprès de l'Institut en Italie.

Paris: pour information, tél.: +39.0161.839.335. info@sodalitium.eu - Deux lieux:

- 18 passage Dubail, 75010 pour la plupart des dimanches matin (Ste Messe à 10h. Confessions à 9h15).

- Les autres dimanches et en semaine : *Oratoire du Bon Conseil*, 19 rue Théodore Deck, 75015 Paris (programme diffusé tous les mois par e-mail).

BELGIQUE

Dendermonde: voir ci-dessus.

Tournai: Ste Messe le 1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois à 17h. Confessions à 16h30. Se renseigner au +32(0)52380778.

HOLLANDE

Bergen op Zoom: se renseigner au +32(0)52380778.

Zwartemeer: se renseigner au +32(0)52380778.

ALLEMAGNE

Lierfeld: (50 km au nord de Trier/Trèves): Herz-Jesu-Kapelle, Hauptstraße 7. Se renseigner au +32(0)52380778.

SUISSE

Servion (Vaud): Oratoire Saint Nicolas de Flüe. Route de Cullayes, 8. Messe une fois par mois. Se renseigner auprès de l'Institut en Italie.

Confessions une demi-heure avant les Messes.

COMMENT NOUS AIDER

- Libeller À: **ASSOCIATION MATER BONI CONSILII** - 350 route de Mouchy - 58400 Raveau (France).
 - Virement bancaire: Compte LCL Le Crédit Lyonnais (Références Internationales): **IBAN:** FR52 3000 2075 3100 0007 9074 U78 **BIC:** CRL YFRPP
 - Virement CCP: n° 2670 37 W DIJON. **IBAN:** FR78 2004 1010 0402 6703 7W02 537 **BIC:** PSSTFRPPDIJ
- Reçu fiscal sur simple demande, pour bénéficier notamment des exonérations fiscales (66% de votre don à une association est déductible de votre impôt sur le revenu, dans la limite de 20% de votre revenu net imposable).

EN CAS DE NON-LIVRAISON, VEUILLEZ RENVoyer A L'EXPEDITEUR QUI S'ENGAGE A PAYER LE RETOUR A L'ENVOYEUR: Asti C.P.O

Sodalitium Periodico

Loc. Carbignano, 36.

10020 VERRUA SAVOIA (TO) Italie

Tél. +39. 0161.839.335 - info@sodalitium.it

DESTINATARIO - Destinataire:

SCONOSCIUTO - Inconnu

TRASFERITO - Transféré

DECEDUTO - Décédé

INDIRIZZO - Adresse:

INSUFFICIENTE - Insuffisante

INESATTO - Inexact

OGGETTO - Objet:

Rifiutato - Refusé